

Equipe ORSTOM - AMIRA N°2

**ORSTOM**

**Département H**

Conditions d'un développement indépendant

# **ECONOMIES EN TRANSITION**

**Concepts, analyses, méthodes d'investigation**

**J. CHARMES  
Ph. COUTY  
Cl. ROBINEAU**

**JUIN 1985**

E C O N O M I E S

E N

T R A N S I T I O N

Concepts, analyses, méthodes d'observation

\*\*\*

Orientations de recherche et projets  
de l'équipe ORSTOM/AMIRA

Juin 1985

Jacques CHARMES

Philippe COUTY

Claude ROBINEAU



## SOMMAIRE

\*\*\*

## . PRESENTATION

## I - PROPOSITIONS DE RECHERCHE :

- . Economies, classes sociales, nations.
- . Création d'emploi dans le secteur moderne et le secteur non structuré.
- . Prix à la production agricole et revenus urbains.

## II - PROJETS EN COURS

- . Approches macro-économiques et anthropologiques du secteur non structuré.
- . Systèmes d'investigation légers pour les stratégies alimentaires (SILSA).

## III - REFLEXIONS EN GUISE D'ILLUSTRATION

- . Rapports Nord-Sud : Pour des stratégies de développement plus réalistes et mieux informées. L'exemple du secteur non structuré et du secteur rural en Afrique, par J. CHARMES, Ph. COUTY et G. WINTER.
- . Commentaire et interrogations par Cl. ROBINEAU.

## IV - VULGARISATION - VALORISATION

- . Jeunesse, développement et changements sociaux : Contribution de l'ORSTOM à l'Année Internationale de la Jeunesse.
- . Comment vit-on dans les villes du Tiers Monde ? ou : les ressources cachées du secteur informel.

## V - L'EQUIPE ORSTOM/AMIRA

- . Fiche signalétique de l'équipe ORSTOM/AMIRA : Extrait du rapport d'activité de l'Unité de Recherche "Développement, Espace, Histoire".
- . Bibliographie des travaux des chercheurs 1981-1984.



La nouvelle organisation de la recherche à l'ORSTOM, en Départements et Unités de Recherche a maintenant près de 2 ans d'existence. Les rapports d'activité des Unités de Recherche ont constitué une occasion de bilan. A l'origine, les regroupements en équipes et unités et même départements se sont largement faits sur la base d'affinités personnelles, recouvrant souvent, mais pas toujours des affinités scientifiques. La cohabitation s'est réalisée sans accroc, mais sans enthousiasme non plus, à preuve l'absence de volonté de réflexion sur des problématiques et des thèmes communs, transversaux, qui recouperaient la dynamique des équipes et des unités.

Le confort intellectuel et la force de l'habitude qui nous poussent à poursuivre nos itinéraires individuels va bien à l'encontre des objectifs de la réforme, et nous croyons sincèrement que les équipes et unités de recherche, et même les Départements ne seront pas jugés et évalués au seul poids des travaux individuels de leurs membres (qui est important), mais aussi à l'importance et à la qualité des travaux collectifs entrepris à l'initiative des nouvelles structures, sur des objets de recherche originaux.

Deux des atouts de l'Institut et de ses équipes sont la qualité de ses monographies et la diversité de ses implantations géographiques. L'un de ses handicaps est la difficulté d'organiser des synthèses régionales ou inter-régionales et thématiques, à partir de ces recherches ponctuelles. De là résulte que nous laissons toujours à d'autres (Universitaires, notamment) le soin de réaliser de telles synthèses et généralisations, en utilisant au second degré et parfois à contresens nos travaux de terrain.

C'est la perception de ces difficultés - et il faut peut-être oser le dire, de ce handicap - qui a amené l'équipe ORSTOM/AMIRA à proposer des thèmes susceptibles d'assurer une certaine convergence d'approches. Ces thèmes ne prétendent pas obligatoirement orienter de nouvelles recherches, mais ont simplement vocation à servir de guide d'interprétation pour des recherches déjà effectuées, et de guide d'orientation pour des recherches en cours ou à venir.

Sans doute, dans un deuxième temps, ces thèmes pourraient permettre d'initier de nouvelles recherches de terrain. La modestie et l'expérience nous inclinent cependant à nous satisfaire d'une solution intermédiaire qui consisterait à demander aux chercheurs actuellement en phase de terrain, d'ajouter simplement l'une des questions ou orientations du nouveau thème dans sa problématique actuelle exactement comme l'on fait appel à contribution pour un ouvrage collectif ou un colloque. Ainsi peut-on imaginer procéder à des infléchissements insensibles et progressifs des itinéraires individuels vers une convergence souhaitée collectivement.

Il va sans dire que l'équipe ORSTOM/AMIRA ne prétend pas avoir le monopole de ces propositions et qu'elle souhaite susciter des débats sur les thèmes proposés. Mais il va sans dire aussi que la suite à donner à ces propositions dépend largement des réponses

qui leur seront adressées. Il est toujours possible de laisser le soin à quelques-uns d'opérer des synthèses des travaux des autres, dans la mesure où ces travaux sont tombés dans le domaine public par la voie de publication ou même de littérature grise. Mais il est préférable que chacun y participe.

S'il est vrai qu'il est désormais temps de définir des programmes prioritaires pour les 3 à 5 ans à venir, et de réfléchir aux éventuelles réorganisations qui s'imposent au niveau des unités de recherche, ces propositions de l'équipe ORSTOM/AMIRA se veulent une contribution à une telle réflexion.

\*

\* \*

Nous présentons ci-après trois propositions de recherche, deux projets en cours de réalisation, un exemple de réflexion convergente que nous voudrions essayer de promouvoir, deux initiatives de vulgarisation et de valorisation de nos travaux, ainsi que la fiche signalétique de l'équipe ORSTOM/AMIRA (extrait du rapport d'activité de l'unité de recherche 801), et la bibliographie des travaux des chercheurs qui y sont rattachés.

Toutes ces activités et propositions émanent de l'équipe ORSTOM/AMIRA, à l'exception des deux projets en cours de réalisation qui sont le fait du groupe AMIRA, mais auxquels l'équipe ORSTOM/AMIRA est partie prenante.

## L'équipe ORSTOM/AMIRA et le groupe AMIRA (\*)

\*\*\*\*\*

L'équipe ORSTOM/AMIRA s'est constituée au moment de la création du Département H, et de l'Unité de Recherche "Développement, Espace, Histoire : Conceptualisation et méthodes d'investigation". La Charte de l'équipe a été rédigée à l'initiative d'un petit noyau de membres fondateurs, auxquels sont venus s'adjoindre par la suite un certain nombre de chercheurs, soit à part entière, soit à titre d'associés.

L'équipe ORSTOM/AMIRA, dont on trouvera une brève description dans l'extrait du rapport d'activités de l'Unité de Recherche (en fin de volume), ne doit pas être confondue avec le groupe AMIRA, créé en 1975 par des chercheurs de l'ORSTOM, de l'INSEE et du Ministère de la Coopération et qui anime aujourd'hui un réseau international de plusieurs centaines de correspondants. L'équipe ORSTOM/AMIRA fait partie du groupe AMIRA, mais elle ne se trouve pas forcément concernée par tous les projets du réseau, et d'autre part, elle ne prétend pas au monopole de la participation de l'ORSTOM à AMIRA. Participent aux activités du groupe AMIRA d'autres chercheurs de l'ORSTOM qui ne sont pas membres de l'équipe, mais témoignent pour leur compte des recherches faites également par l'Institut.

---

(\*) Le sigle AMIRA dont la signification première était "Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu Rural Africain", s'est étendu par la suite au milieu informel, et à l'Asie et l'Amérique Latine. Sa signification est aujourd'hui : "Amélioration des Méthodes d'Investigation et de Recherche Appliquées au Développement".



I  
PROPOSITIONS  
DE  
RECHERCHE



Les trois propositions de recherche présentées ci-après, bien que très différentes les unes des autres, se recouvrent néanmoins partiellement :

- "Economies, classes sociales, nations" a pour objectif de procéder à une synthèse des travaux de l'ORSTOM, publiés ou sous forme de littérature grise. (Si certains des thèmes proposés n'ont pas été suffisamment abordés par les chercheurs de l'ORSTOM, il n'est pas exclu de se référer à des travaux extérieurs qui présenteraient les mêmes caractéristiques méthodologiques et conceptuelles que ceux de l'Institut ex. monographiques de terrain). L'ambition est de réaliser une synthèse du type "Terroirs, ethnies, régions", sur des concepts qui ne sont plus aussi géographiquement déterminés, et qui ne se limitent plus au milieu rural.
- "Création d'emplois dans le secteur moderne et le secteur non structuré" est un projet susceptible d'être réalisé en collaboration avec le Centre de Développement de l'OCDE et cherche à intéresser des équipes de l'ORSTOM et du CNRS. Il vise à dresser un bilan des travaux du Programme Mondial de l'Emploi (BIT), à compléter éventuellement ce bilan à partir de travaux menés par l'ORSTOM notamment dans les domaines concernés, mais surtout à tester un certain nombre de questions et d'hypothèses à l'occasion des travaux de terrain en cours, et ultérieurement à donner lieu à des recherches de terrain spécifiques. Dans sa forme actuelle, le projet est vaste et très ambitieux. Il est probable que ces ambitions devront être limitées à certains des points qui sont mentionnés : précisément ce choix dépend en partie des réponses qui nous parviendront.
- "Prix à la production agricole et revenus urbains" vise à réunir dans une même synthèse des travaux qui, généralement, restent séparés dans la démarche de recherche propre à l'ORSTOM. Il s'agit de dresser un bilan de nos recherches ponctuelles et monographiques afin de tenter d'en tirer des conclusions de valeur plus générale et - comble de l'inconvenance pour les chercheurs fondamentalistes que nous sommes, penseront certains - de fournir des indications utiles à la prise de décision en matière de développement économique et social. Autrement dit, à partir de données de base d'ordre économique, sociologique et même anthropologique, on devra s'efforcer de poser un problème théorique et pratique de politique macro-économique et de planification du développement, et tenter d'y apporter une réponse.

Ces trois propositions s'emboîtent les unes dans les autres : la dernière, plus ciblée, est importante du point de vue des politiques de création d'emplois puisqu'elle pose la question des termes de l'échange entre agriculture et industrie, ou entre campagnes et villes. Elle s'ouvre, ainsi que le second projet, sur l'étude de la constitution des bourgeoisies, des classes moyennes et du prolétariat, du processus d'accumulation et des modes de consommation, qui font l'objet de la première proposition de recherche.

Répetons-le enfin : ces thèmes ne seront que ce que vous, lecteurs, en ferez. Il suffit que l'une des questions posées (sinon plusieurs) vous interroge ou vous paraisse mériter une nouvelle formulation, pour que vous soyez susceptible de collaborer activement au groupe de travail ou au réseau qui se constituera. Il vous est donc demandé de lire ce qui suit (en particulier les 3 propositions et les 2 projets en cours), non pas seulement pour vous informer des recherches et des orientations de l'équipe ORSTOM/AMIRA, mais en vue de participer à l'élaboration de ces recherches. Dans ce cas, adressez votre (ou vos) réponse(s) assortie(s) d'éventuelles suggestions au signataire de chaque projet, à l'ORSTOM,

213, rue Lafayette. 75010 PARIS

## "ECONOMIES, CLASSES SOCIALES, NATIONS"

\*\*\*

Claude ROBINEAU

A partir des travaux effectués par les Sciences Sociales de l'ORSTOM sur un faisceau de thèmes convergents "étude des terroirs et des structures agraires", "dynamique des communautés rurales", "transformation des milieux ruraux", et "analyse régionale", le groupe ORSTOM/AMIRA a produit sous le titre Terroirs, ethnies, régions un essai de synthèse des études menées durant la double décennie 1960/1980.

Mais au fur et à mesure que la monétarisation, l'urbanisation, l'industrialisation, la salarisation, le développement des activités informelles ont pris de l'importance dans les économies des pays du Sud et que les recherches menées tant en géographie qu'en sociologie et qu'en économie politique ont reflété progressivement cette importance, les thèmes de l'ORSTOM en Sciences Sociales ont enregistré un mouvement correspondant, à présent reconnu notamment dans la thématique des unités de recherche du Département H qui se consacre à l'étude des stratégies de développement.

Parmi les thèmes proposés par l'équipe ORSTOM/AMIRA, nous inscrivons le trinôme Economies-Classes sociales-Nations dont les termes nous paraissent refléter le mieux la problématique de la transition des pays du Tiers Monde confrontés à la dominance des rapports marchands.

Définitions

Dans les économies du Sud où le phénomène urbain devient prévalent avec son corollaire, la désertification de l'environnement rural, la capitale est devenue : pôle de fixation des activités motrices ; pôle de coagulation de la modernité d'origine extérieure et de diffusion à l'usage interne ; lieu d'intersection des économies locales fortement rurales, des formes industrielles, commerciales, administratives et plus généralement du tertiaire national, enfin du marché et des aides "internationales bi - ou multilatérales ; pôle d'accueil de l'exode rural", voire lieu-étape des courants migratoires internationaux vers les pays du Nord.

Mais la capitale est aussi, si peu que cela puisse être parfois, le pôle de croissance de l'économie nationale, creuset où se fondent de nouvelles structurations sociales, où s'élabore une nouvelle conscience sociale à l'échelle du pays tout entier, transcendant les différences ethniques traditionnelles en antagonismes de classes ; mais aussi des espaces où se conservent et se renforcent les particularismes par l'incorporation dans leur propre culture de la modernité ambiante : une fenêtre sur l'extérieur des

groupes traditionnels grâce à leurs éléments urbanisés ou migrants.

Les politiques macro-économiques des Etats sont la résultante du marché international, des aides et contraintes des organismes nationaux ou internationaux dominés par les pays du Nord (politique bilatérale, F.E.D., F.M.I., Banque Mondiale) et de l'action des bourgeoisies d'Etat et de leurs intérêts (capitalistes, nationalistes, familiaux, etc...).

Compte-tenu de ces faisceaux de contraintes, ces politiques tendent à conforter les bourgeoisies au pouvoir ancrées à la capitale, en ménageant si possible les classes ou les fractions de classe antagonistes, les forces traditionnelles et religieuses dominantes, les intérêts économiques puissants, ce pour la préservation des équilibres qui assurent la paix et la sécurité : dans un premier cercle, urbain (celui de la capitale, résidence de la bourgeoisie d'état), dans un deuxième cercle, rural (celui du reste du pays, base démographique et économique de l'Etat). A preuves :

- 1) l'engouement d'Etats pour la construction de nouvelles capitales éloignées de la métropole difficilement maîtrisable (Côte d'Ivoire, Nigéria ?).
- 2) les politiques de rééquilibrage de l'espace national par la construction de pôles économiques (industriels ou agro-industriels).

Au schéma simple (mais quelque peu théorique) d'une bourgeoisie urbaine d'état, administrative et d'affaires juxtaposée à une base rurale exploitée, l'évolution économique et sociale plus ou moins rapide des vingt-cinq dernières années tend à substituer un paysage social plus complexe intégrant les facteurs de transformation en jeu :

- phénomènes migratoires villes-campagnes, zones isolées - zones à développement plus rapide et prolétariat et sous-prolétariat urbain ;
- croissance urbaine, développement vivrier, nouvelles couches de producteurs agricoles ;
- chômage, développement du secteur non structuré, apparition de nouvelles couches sociales ;
- transformations économiques avec le développement de classes moyennes.

### Questions

On veut ici préciser cet exposé par une série de questions que l'on est conduit à se poser et dont on pense qu'elles pourront guider les réflexions :

- 1) Quelle est la place, dans les économies nationales en voie de développement des formes de bourgeoisie rurale déjà générées par les rapports marchands (traite, exportations, commerce de redistribution),

leur nature et leur transformation.

Quelle est leur place dans la formation d'une bourgeoisie urbaine, en liaison avec le rôle de la fonction publique, avec les fonctions d'exportation et les fonctions d'accumulation ?

2) Quelle est l'importance des phénomènes de prolétarianisation, en relation avec l'existence d'un salariat agricole ; quelle est la part dans la pauvreté, dans la paupérisation urbaine, de l'exode rural ?

3) Formation de classes moyennes. - Comment, dans quelles conditions, et sous quelles formes de telles classes apparaissent-elles ? (en lien avec la scolarisation, le développement de l'Etat et des fonctions étatiques économiques, sociales, éducatives, culturelles, le développement du secteur non structuré, les petites et moyennes entreprises, les salariés-entrepreneurs).

Quel est le rôle joué par le crédit public et privé dans le développement des fonctionnaires-entrepreneurs ?

4) Le monde du travail. - Sa consistance (salariés privilégiés, salariés précaires et diverses formes de relations de travail), ses problèmes. Comment se présente le marché du travail, en fonction du chômage, des déscolarisés.

5) Bourgeoisie administrative et d'affaires à fonctions politiques. - Comment se dégage une telle bourgeoisie des stratifications traditionnelles ou modernes ? Rôle des intellectuels, forme et rôle de l'intelligentsia.

6) Les solidarités : familiales et domestiques, de voisinage, villageoises, ethniques, culturelles, religieuses, nationales. Importance et rôle des comportements d'accumulation, d'ostentation, de redistribution, de prestige, etc...

7) Phénomènes d'identité : ethnies, classes, nation. Phénomène de conscience ethnique, de conscience de classe, de conscience nationale dans le développement et l'évolution des économies. Compatibilités, contradictions et interférences.

### Démarche

Il y a tout un acquis de production scientifique de l'ORSTOM à exploiter et à valoriser sur les thèmes définis plus haut.

Il est proposé à tous les chercheurs intéressés des diverses équipes des divers départements, de s'interroger sur les thèmes proposés, ou sur d'autres qu'ils pourraient suggérer en relation avec la problématique exposée, à partir de leurs propres recherches de terrain, ou des recherches de leurs collègues de l'Institut ou d'autres organismes. Il s'agit en quelque sorte de dresser un bilan des travaux de l'Institut dans les domaines concernés, si possible par l'intermédiaire de chaque auteur.

A priori , mais sans exclusive, les unités de recherche suivantes devraient être concernées par cette démarche :

- Département H : UR 1 Développement, Espace, Histoire.  
 UR 2 Etat, développement et société.  
 UR 3 Dynamiques de la transformation sociale.
- Département D : UR 4 Urbanisation et industrialisation.  
 UR 5 Travail et travailleurs en milieu urbain.
- Département E : UR 1 Maîtrise de la sécurité alimentaire.  
 UR 2 Cadres spatiaux de l'indépendance alimentaire.  
 UR 3 Dynamique des systèmes de production.

On peut envisager la collaboration sous la forme de contributions qui constitueraient un ouvrage collectif ou un numéro de revue, et dont la présentation, la synthèse et les conclusions seraient élaborées par un groupe de travail.

Dans l'exploitation des travaux ou les analyses et recherches à entreprendre, on aura à l'esprit que pour pouvoir obtenir des résultats valables, il conviendra d'appuyer toute affirmation ou toute théorie sur des données empiriques bien définies (c'est-à-dire en donnant toute précision sur le champ et la méthode d'investigation).

## CREATION D'EMPLOI DANS LE SECTEUR MODERNE

### ET LE SECTEUR NON STRUCTURE

\*\*\*

Jacques CHARMES

#### INTRODUCTION

Depuis le début des années 70, le problème de l'emploi est devenu une préoccupation majeure des politiques de développement. La croissance démographique qui amène désormais sur le marché du travail des masses toujours plus considérables de jeunes hommes, et désormais de jeunes femmes, l'exode rural qui vide les campagnes et concentre en ville un nombre toujours plus grand de demandeurs d'emploi, les résultats inégaux des politiques d'industrialisation dans l'absorption du surplus de main-d'oeuvre, autant de phénomènes qui expliquent la montée, apparemment inéluctable, du chômage ouvert ou déguisé dans les pays en développement.

Selon leurs niveaux de développement, leurs structures sociales, leurs choix en matière de politique économique, leur environnement géo-politique, les pays en développement ont mis en oeuvre des stratégies de création d'emploi très diverses et obtenu des résultats tout aussi contrastés. Le projet de recherche présenté adopte une démarche délibérément comparative, portant aussi bien sur des pays nouvellement industrialisés, des pays à revenu intermédiaire que sur des pays à faible revenu ou encore des pays moins avancés. Sans faire double emploi avec les travaux du Programme Mondial de l'Emploi sur lesquels il s'appuiera au premier chef, le projet vise à répondre à un certain nombre de questions qui correspondent à quelques hypothèses principales, déterminées à partir des objectifs suivants.

#### OBJECTIFS

Le premier objectif intermédiaire de ce programme consistera à établir une typologie et un bilan critique des politiques économiques suivies en matière de création d'emploi d'une part et d'autre part des leçons du Programme Mondial de l'Emploi et des analyses de la Banque Mondiale en la matière. Le premier objectif sera partiellement atteint lors de la première phase de ce projet.

L'objectif principal de ce projet sera d'examiner le coût de la création d'emploi dans les secteurs moderne et non structuré des pays en développement et de déterminer avec précision le type de recommandations de politique économique susceptibles d'être proposées

tant aux pouvoirs publics et planificateurs des pays du Sud, qu'aux agences d'aide du Nord.

### HYPOTHESES

Les principales hypothèses qu'il s'agira de confirmer ou d'infirmar sont les suivantes :

- . les termes de l'échange entre agriculture et industrie n'ont pas forcément été favorables à la création d'emplois au niveau global,
- . le choix de technologies à forte intensité de travail n'est pas forcément créateur d'emplois; le choix de l'industrie, au détriment de l'artisanat n'est pas toujours positif du point de vue de la création d'emplois,
- . la création d'emplois ne prend pas la seule forme du salariat. D'autres formes de travail ont joué un rôle important.

En d'autres termes et en résumé, les grandes options de politique économique (planification et industries lourdes, libéralisme et industries légères, priorité à l'agriculture, politique de substitution aux importations ou industries exportatrices, priorité aux Petites et Moyennes Entreprises) et les mesures pratiques auxquelles elles ont donné naissance n'ont pas forcément eu les résultats qui en étaient attendus sur le plan de la création d'emplois, dans le long terme.

Ces hypothèses peuvent être cernées à partir d'une série de questions plus précises :

- . quels ont été les résultats obtenus par les politiques d'investissement à forte intensité de travail ? Est-ce que sur le long terme ce choix s'est révélé positif du point de vue de la création d'emplois ?
- . quels ont été les résultats obtenus par les politiques d'investissement à forte intensité de capital ? Les industries devant avoir des effets d'entraînement ont-elles vraiment joué ce rôle ?
- . les politiques suivies en matière de choix technologiques ont-elles, sur le long terme, favorisé le travail ou le capital ?
- . quel a été l'impact des capitaux étrangers dans la création d'emplois ?
- . les politiques d'éducation et de formation ont-elles permis une meilleure adéquation des formations dispensées aux besoins en main-d'oeuvre requis ?
- . quel rôle ont joué les modèles de prévision des besoins en main-d'oeuvre et en qualifications dans les choix politiques et les résultats obtenus ?
- . l'évolution des salaires a-t-elle suivi les gains de productivité ou leur niveau a-t-il été maintenu artificiellement bas pour assurer la compétitivité des produits ?

- . a-t-on constaté une extension du salariat ? Et à côté du salariat, quelles sont les autres formes de relations de travail qui existent, et quel est leur rôle dans la création d'emplois ?
- . la politique de bas prix à la production agricole a-t-elle été globalement positive, sur le long terme ? Quel a été le rôle du différentiel de revenu rural/urbain sur l'importance de l'exode rural, la création d'emplois dans l'agriculture et le développement du secteur non structuré ?
- . quel a été le rôle du secteur non structuré dans la fixation du taux de salaire : moindre coût de reproduction de la force de travail ou au contraire opportunités de revenus supplémentaires ?
- . le secteur non structuré n'est-il qu'une poche de chômage déguisé et de sous-emploi ou au contraire une réserve de dynamisme pour l'initiative privée et un moyen efficace d'absorber le surplus de main-d'oeuvre ?
- . le secteur non structuré peut-il constituer une alternative viable (nouvelle forme d'investissement à forte intensité de travail), ou bien son rôle se limite-t-il à être une condition nécessaire au développement du secteur moderne ?

#### METHODOLOGIE

Un tel projet de recherche devra se situer à 3 niveaux :

1. Macro-économique
2. Sectoriel (la branche)
3. Micro-économique (le projet)

1. Au niveau macro-économique, les travaux réalisés dans le cadre du Programme Mondial de l'Emploi et par la Banque Mondiale constitueront une base de départ essentielle puisqu'il s'agira dans un premier temps de réaliser une analyse critique ex-post des objectifs et des leçons auxquels on est parvenu dans le cadre de ce programme. Compte-tenu cependant des changements intervenus depuis la mise en oeuvre du Programme Mondial de l'Emploi (accélération technologique, chocs pétroliers de 73-79, situation particulière dans chaque pays) et de l'évolution sensible des interprétations théoriques, il conviendra d'analyser les données quantitatives disponibles sur longue période (selon le plan de collecte ci-après), d'analyser les plans établis depuis vingt ans et de comparer prévisions avec réalisations.

2. Au niveau sectoriel, l'analyse consistera en une comparaison des résultats de branches, afin de discerner les branches qui se sont révélées motrices dans la croissance en général et dans la croissance de l'emploi en particulier. Autrement dit, il ne s'agira pas de choisir a priori un certain nombre de branches que l'on étudierait systématiquement dans tous les pays sélectionnés. La comparabilité des travaux résultera de la corrélation relevée entre le rôle de certaines branches et un certain type de politique.

L'approche par branche ne prend donc de sens que par l'analyse de ses performances par rapport aux autres branches et en relation avec les priorités de la politique économique poursuivie. A ce niveau pourraient être utilisés ou adaptés des modèles économétriques.

3. Au niveau micro-économique, seront analysées les données issues de l'organisme officiellement en charge de la promotion des investissements et/ou de l'agrément des projets afin de recenser depuis 20 ans tous les projets promus et/ou approuvés par cette institution. En effet, ces organismes sont non seulement en charge de l'agrément/promotion mais de plus ont généralement une fonction de suivi-évaluation.

Une autre opportunité peut être trouvée dans l'analyse sur longue période d'un échantillon constant d'entreprises suivies par les offices de statistiques, dans le cadre d'enquêtes annuelles. Ainsi pourrait être distinguée la création d'emplois par croissance interne des entreprises existantes et la création d'emplois par création de nouvelles entreprises.

Dans tous les cas, l'analyse statistique sera complétée par un nombre restreint d'interviews qualitatives d'entreprises des secteurs moderne et non structuré, afin de préciser les obstacles et les limitations expliquant les évolutions mises en évidence : l'anthropologie de l'entreprise et du travail et la biographie des entrepreneurs peuvent apporter des éclaircissements sur ce point.

#### COLLECTE DES DONNEES

L'étude consistera en premier lieu à rassembler les données quantitatives nécessaires sur longue période (15, 20 ou même 30 ans), en utilisant toutes les sources disponibles et en procédant à leur critique méthodologique et conceptuelle.

- . Population active, population occupée, chômage
- . Emploi par branche, profession, statut, sexe
- . Emploi par composante : agriculture (moderne, traditionnelle), fonction publique, secteur public et mixte, secteur moderne privé, secteur non structuré des petits établissements, secteur non structuré non localisé
- . PIB par branche et par tête
- . Investissement par branche, étranger et national, public, privé
- . Prix, salaires, revenus
- . Production du système éducatif et du système de formation

En second lieu, seront rassemblées les données qualitatives des politiques suivies par les acteurs (institutionnels, entreprises, salariés) :

- . Politique d'emploi
- . Politique industrielle (Code des Investissements ...)
- . Politique à l'égard de l'artisanat et du secteur non structuré
- . Politique de choix technologique
- . Politique de salaires

- . Rôle des syndicats
- . Politique des prix relatifs (à la production, à la consommation, agriculture-industrie)
- . Mesures prises en vue d'assurer l'adéquation des formations aux besoins requis par le système productif.

Les politiques suivies et leur évolution suffisent-elles à expliquer les résultats ? Quelle a été l'influence des contraintes externes ?

#### CHOIX DES PAYS SUR LESQUELS PORTERA LA TYPOLOGIE DES POLITIQUES

(La liste est donnée à titre indicatif et n'implique pas que tous les pays seront étudiés).

##### ASIE :

Singapour - Hong Kong - Corée du Sud - Malaisie - Indonésie - Thaïlande - Inde - Sri-Lanka - Philippines -

##### AFRIQUE :

Côte d'Ivoire - Sénégal - Ghana - Tanzanie - Madagascar - Algérie - Tunisie - Egypte - Soudan - Kenya -

##### AMERIQUE LATINE :

Chili - Brésil - Equateur - Mexique - Colombie - Vénézuéla -

#### ETAPES DE REALISATION DU PROJET

##### PHASE PRELIMINAIRE

- . Analyse de la littérature pertinente sur le sujet et, en particulier, sur le Programme Mondial de l'Emploi
- . Choix des experts associés
- . Etablissement d'une typologie des politiques économiques suivies avec un résumé de leurs succès et de leurs échecs (typologie assez large, permettant de choisir les pays sur lesquels portera l'étude)
- . Réunion restreinte d'experts afin de mettre au point de manière préliminaire la méthodologie à tester lors de trois études pilotes (Asie, Amérique Latine et Afrique).

##### PHASE DE TEST

- . Réalisation de trois études pilotes afin de tester la pertinence de la méthodologie
- . Analyse des résultats des études pilotes
- . Réunion de mise au point méthodologique des experts associés au programme.

### PHASE DE REALISATION DES ETUDES DE CAS

- . Réalisation des études de cas
- . Première réunion de synthèse des résultats

### PHASE DE SYNTHESE

- . Rédaction de trois synthèses par niveau de développement et d'une synthèse globale
- . Organisation d'une réunion technique afin de discuter les synthèses
- . Organisation d'une réunion de policy-dialogue du Nord et du Sud, au niveau des décideurs, pour présenter les résultats
- . Organisation de réunions au niveau des décideurs de chacun des pays.

### MISE EN OEUVRE INSTITUTIONNELLE

Le projet de recherche pourrait être mis en oeuvre conjointement par le Centre de Développement de l'OCDE et le Département "Stratégies de Développement" de l'ORSTOM.

Le Centre de Développement sera en charge, conjointement avec l'ORSTOM, de la coordination de ce projet de recherche qui sera mené sur une base participative avec plusieurs institutions. Dans un premier temps, ces deux institutions analyseront la documentation disponible (en particulier sur le Programme Mondial de l'Emploi et à la Banque Mondiale), bâtiront le corps d'hypothèses et élaboreront la méthodologie qui sera testée lors de trois études pilotes.

Dans un second temps, elles assureront la gestion de ce programme de recherche participatif.

Le Centre de Développement contactera un certain nombre d'institutions au niveau régional, tel l'Asian Pacific Development Center à Kuala Lumpur (Malaisie) afin d'associer ces institutions à l'effort de recherche et mobiliser des sources extérieures de financement. De plus, des contacts intensifs seront menés auprès d'autres institutions en Amérique Latine et en Afrique afin de pouvoir utiliser les compétences disponibles sur ces deux continents.

Le Département "Stratégies de Développement" de l'ORSTOM sera plus spécialement chargé de certaines études par pays, en fonction des lieux d'affectation de ses chercheurs ou de ses priorités géographiques actuelles.

Ce sont principalement les équipes "Politiques d'industrialisation" et ORSTOM/AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation) qui sont concernées. Certains chercheurs de ces équipes pourraient être mobilisés à plein temps sur le projet (cas d'un chercheur orienté sur le thème "secteur non structuré" à affecter en Malaisie ou Indonésie et d'un chercheur orienté sur le sujet : "politique des prix agricoles et niveaux de revenus", à affecter en

Inde), d'autres à mi-temps (cas de chercheurs de l'équipe "Politiques d'industrialisation" : Singapour, Thaïlande, Chili, Mexique). Cette dernière équipe pourra également mobiliser les chercheurs du CNRS qui lui sont associés et auxquels il sera demandé une contribution substantielle sur un ou plusieurs points du projet.

En outre, le groupe AMIRA mobilisera le réseau de chercheurs qu'il a mis en place sur les problèmes d'analyse et comparabilité des sources de données sur l'emploi et la comptabilité nationale (le réseau est particulièrement bien implanté en Afrique francophone et apportera une importante contribution sur l'Inde, le Mexique et la Tunisie).

L'ORSTOM s'efforcera d'obtenir des crédits incitatifs du Ministère de la Recherche, par la voie de réponses aux appels d'offres de l'Action Thématique Programmée "Stratégies de Développement". Par la mobilisation de financements extérieurs, il sera possible d'intéresser, via l'ORSTOM, un certain nombre d'équipes du CNRS travaillant sur l'industrialisation des pays en développement.

Enfin d'autres chercheurs de l'ORSTOM et du CNRS pourraient être intéressés par la voie d'appels à contribution sur des thèmes spécifiques, en vue de réaliser des ouvrages collectifs, ou des séminaires ou colloques (par exemple : concepts, méthodologies et sources de données sur l'emploi et les revenus ; évaluation macro-économique du secteur non structuré ; politiques comparées d'industrialisation ...).



POLITIQUES DE PRIX A LA PRODUCTION AGRICOLE  
ET NIVEAUX DE REVENUS

\*\*\*

Jacques CHARMES  
Philippe COUTY  
Claude ROBINEAU

Il a été souvent reproché aux études de l'ORSTOM de ne pas déboucher sur des analyses macro-économiques. Et il est vrai que l'une des particularités de nos travaux est à rechercher dans un approfondissement pluridisciplinaire ponctuel et localisé. Nous voudrions essayer de rapprocher ces touches ponctuelles afin d'aboutir à une approche globale, "impressionniste" des phénomènes.

Sur le plan méthodologique et conceptuel, ce travail a été entrepris à partir d'études rurales et régionales sous le thème "Terroir, Ethnie, Région". (Voir bibliographie en fin de volume). Concernant essentiellement les milieux ruraux et principalement dans l'Afrique de l'Ouest, ce travail démonte les mécanismes intellectuels, conceptuels et méthodologiques, explicites ou implicites par lesquels les résultats obtenus au niveau micro-économique acquièrent une validité à un niveau régional. Parmi les opérateurs de généralisation mis au jour, on relève le cadrage ethnique, les dispositifs d'analyse en termes de systèmes et sous-systèmes de production emboîtés, des phénomènes régionaux comme les migrations, les analyses géographiques fines permettant la sélection de facteurs et de typologies à portée générale, le cadrage historique.

D'une manière générale, on notera qu'il s'agit de procédés destinés à faire apparaître la portée générale de résultats obtenus à un niveau micro-économique. Ces procédés privilégient les aspects qualitatifs, structurels au détriment du quantitatif et des performances mesurables.

Ce travail de comparaison et d'analyse des concepts, méthodologies et procédés de généralisation reste à faire à partir des études urbaines.

Une autre approche de la dimension macro-économique consiste cependant à dépasser les cloisonnements entre milieu rural et milieu urbain, secteur agricole, secteur moderne et secteur non structuré et à mettre l'accent sur les liaisons et les processus d'entraînement qui se nouent à l'intérieur de ces milieux et secteurs ou entre les uns et les autres.

Une occasion pourrait consister à appliquer désormais une telle démarche comparative à des aspects plus théoriques des politiques économiques. Nous nous proposons - mais ce n'est qu'une proposition, et il vous est demandé d'en faire d'autres - d'éclairer la question d'actualité suivante :

On prétend aujourd'hui que la revalorisation des prix aux producteurs agricoles permettrait d'augmenter le niveau des productions dans des proportions relativement importantes, mais que le niveau de vie en milieu urbain ne permet qu'une marge de manoeuvre réduite, sauf à admettre et tolérer un gonflement considérable des compensations budgétaires.

Que nous enseignent les monographies ou plus généralement les études de l'ORSTOM sur la question posée ?

Que nous enseignent les monographies ruralistes sur le rôle de l'incitation par les prix, et plus généralement sur les obstacles et les incitations à l'augmentation des productions agricoles ? Quelles ont été les conséquences de la stagnation ou de la régression des revenus agricoles ? Quelles seraient les conséquences d'une augmentation de ces revenus ?

- en ce qui concerne l'ostentation et l'accumulation ?
- en ce qui concerne l'exode rural ?
- en ce qui concerne les activités rurales non agricoles ?
- en ce qui concerne les marchés urbains du secteur non structuré et du secteur moderne ?

Que nous enseignent par ailleurs, les monographies urbaines, ou d'une façon plus générale, les études portant sur les activités non agricoles, sur le niveau des revenus urbains ? Les revenus du secteur non structuré ne sont-ils pas plus élevés que ne le laissait supposer la théorie ou la simple évidence ? Les revenus salariaux ne sont-ils pas le plus souvent complétés de façon substantielle par des revenus non salariaux ? Quelles seraient les conséquences d'une augmentation des prix des produits agricoles sur les niveaux de vie en milieu urbain ? Quelles seraient les conséquences d'une augmentation des revenus agricoles sur le niveau des activités urbaines (secteur non structuré aussi bien que secteur moderne) ?

Nous proposons - mais il y a là matière à débat - que l'accent soit mis sur les liaisons et les processus d'entraînement qui peuvent se nouer entre secteur agricole et secteur non structuré, notamment à partir d'accroissements spontanés ou provoqués de la production vivrière commercialisée. Cette problématique est différente de celle qui a porté autrefois sur les rapports villes/campagnes puisque, formulée en termes globaux sans exclure la référence aux groupes sociaux pertinents, elle envisage expressément des liaisons pouvant jouer :

- soit au sein de la société rurale, entre paysans et artisans ou commerçants par exemple ;
- soit en ville (échanges entre producteurs des couronnes maraîchères et consommateurs urbains...) ;
- soit entre ruraux et urbains (notamment des centres secondaires).

Chacun de nous, qu'il soit ruraliste ou non ruraliste, s'est posé au moins une des questions précédentes au cours de sa recherche. Il ne lui est ici demandé que de répondre à cette question, pas à toutes : c'est de l'addition de ces réponses partielles que nous espérons - par une démarche collective qui se traduira par une publication, et peut-être un colloque - faire sortir un éclairage global, macro-économique de la question posée.

Et faut-il le répéter ? Il y aurait bien d'autres questions qui pourraient être examinées de cette façon et les suggestions seront les bienvenues.

Ce type de recherche se rattache :

- aux études de filières menées, entre autres, par le GERDAT. (Exemple la thèse de M.P. PALLESCHI sur l'exemple d'une filière maraîchère en Côte d'Ivoire, soutenue à Montpellier en juillet 1984).

- aux récents travaux de l'IFPRI (P.B.P. HAZELL et A. ROELL : Rural growth linkages. Household expenditure patterns in Malaysia and Nigeria, IFPRI, septembre 1983).

- à la communication présentée par J. CHARMES, Ph. COUTY et G. WINTER, au Congrès des Economistes de Langue Française en mai 1984, et qu'on trouvera reproduite ci-après en partie III ("Réflexions").

- et plus généralement, aux travaux de type historique sur le rôle dans le long terme des forces du marché dans l'évolution des sociétés africaines et leur intégration entre elles ou avec le reste du monde, (A.G. HOPKINS, Economic History of West Africa, 1980).

La Journée des Economistes de l'ORSTOM, tenue à l'ENSAE le 11 septembre 1984 avait d'ailleurs montré que les participants étaient favorables à la mise en route d'une réflexion collective sur le thème du marché dans les pays en développement.

C'est une bonne occasion de reprendre, dans une perspective nouvelle, à partir de cas concrets et de données empiriques, l'étude de la transition à laquelle le groupe AMIRA a consacré des efforts importants avant 1980.

Il devrait être entendu, toutefois, que l'on ne se préoccupera plus de vérifier selon quelles modalités et à quel rythme telle ou telle société évolue vers un point d'arrivée considéré comme inéluctable et qualifié d'emblée de "capitalisme". On accepte au contraire l'hypothèse selon laquelle les évolutions observables aujourd'hui peuvent avoir un caractère original et mener à des situations nouvelles, qu'il s'agira justement d'analyser et de caractériser sans idée préconçue.

Concrètement, le travail pourrait commencer par la consultation d'un certain nombre de chercheurs et praticiens intéres-

sés, par le rassemblement de communications, et par une réunion de discussion préliminaire qui pourrait coïncider avec la rencontre des économistes de l'ORSTOM prévue pour septembre 1985, ou les journées du Département H, prévues pour la même période.

Pour que ce genre d'exercice soit démonstratif, une règle impérative est d'appuyer toute affirmation ou toute thèse sur des données empiriques bien définies (c'est-à-dire en donnant toute précision sur le champ et la méthode d'investigation). Cela ne veut pas dire que toute hypothèse doit être exclue du discours, mais qu'elle apparaisse bien comme telle, c'est-à-dire nécessitant une vérification empirique.

Il serait proposé aux participants de présenter en priorité des études de cas s'appuyant sur une collecte originale de données, et de donner des informations précises sur la méthodologie employée pour cette collecte. Les textes purement généraux, programmatiques ou théoriques devraient s'accompagner de suggestions détaillées sur la manière de vérifier ou d'infirmier les hypothèses avancées.

II  
PROJETS  
EN  
COURS



Les deux projets de recherche présentés ci-après sont en cours de réalisation, c'est-à-dire qu'ils ont déjà été diffusés dans le réseau des correspondants du groupe AMIRA (\*) et qu'un certain nombre de personnes ont déjà commencé à travailler sur ces thèmes.

- Le premier thème : "Approches macro-économiques et anthropologiques du secteur non structuré" a déjà donné lieu, pour sa partie "Statistiques de l'emploi et du secteur non structuré" à un séminaire organisé à Rabat, du 10 au 17 octobre 1984, par l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquête (AISE), l'INSEE, l'ORSTOM et la Direction des Statistiques du Maroc (\*\*). La voie n'en reste pas moins ouverte et doit continuer à être explorée.

Quant à sa partie théorique, c'est-à-dire à la remise en cause de la place et du rôle du secteur non structuré dans la théorie et la politique du développement à la lueur des recherches empiriques récentes, elle doit faire l'objet d'un numéro spécial des Cahiers de l'ISMEA, et ultérieurement d'un colloque international.

- Le second programme SILSA : "Systèmes d'investigation légers pour les stratégies alimentaires", a déjà fait l'objet de plusieurs réunions de travail. Un expert, financé par l'Office Statistique des Communautés Européennes, est en poste au Mali, chargé de la mise en place et du suivi d'un projet SILSA sur ce pays, ainsi que du projet de diagnostic permanent de la situation alimentaire des Etats-membres du CILSS.

---

(\*) Voir en introduction la distinction entre le groupe AMIRA et l'équipe ORSTOM/AMIRA.

(\*\*) Les actes de ce séminaire ont été publiés et peuvent être obtenus sur simple demande.  
S'adresser à J. CHARMES. INSEE. Service de Coopération.  
18, boulevard Adolphe Pinard. 75675 PARIS Cedex 14



APPROCHES MACRO-ECONOMIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES  
DU SECTEUR NON-STRUCTURE (\*)

\*\*\*

Jacques CHARMES

Conçu et "découvert" par des réflexions et des modèles macro-économiques, le secteur non structuré est resté, par la suite, le plus souvent cantonné dans les limites trop étroites des études urbaines, lorsqu'il s'est agi de l'appréhender scientifiquement. Les conséquences ont été :

- un défaut d'appréciation globale de l'ampleur du phénomène, spécialement en ce qui concerne sa contribution à la formation du produit national ;

- un excès de généralisation à partir de cas particuliers, spécifiques, souvent limités à une ville, un quartier, une branche d'activité.

Le projet présenté vise à replacer l'appréhension du secteur non structuré dans une problématique macro-économique où l'anthropologie économique pourra effectivement jouer son rôle qui est de fonder le processus de généralisation sur des bases statistiques et socio-économiques représentatives et complémentaires.

L'approche macro-économique consiste :

- d'une part, à procéder à une analyse comparative des sources de données sur l'emploi, ce qui implique une véritable investigation auprès des concepteurs et collecteurs de données. C'est précisément le thème d'un séminaire organisé à Rabat en octobre 1984 par l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquête ;

- d'autre part, à étudier de façon systématique, les méthodes d'estimation du secteur non structuré dans les comptes nationaux. Plus encore que dans le domaine de l'emploi, ces règles ne sont pas codifiées ni écrites, et il s'agira donc d'en dresser l'inventaire, et les résultats ;

- la mise en regard des deux démarches précédentes est à l'origine de la thèse selon laquelle le secteur non structuré est une poche de sous-emploi où les activités sont peu productives et faiblement rémunérées. C'est pourquoi un rapprochement s'impose avec les données directement collectées par voie d'enquêtes.

(\*) Thèmes de recherche et de réflexion proposés dans le cadre du Groupe AMIRA

## 1 - Approches macro-économiques du secteur non structuré

### 1.1 - Les statistiques de l'emploi et le secteur non structuré

On a coutume d'analyser la situation de l'emploi dans un pays, à partir des seules statistiques de ménages (Recensements de Population lorsque les questions sur l'activité sont exploitées ; Enquêtes par sondage auprès des Ménages, lorsqu'il en existe). Ces sources permettent en général une bonne connaissance relative de la population active, occupée et en chômage ; elles fournissent plus rarement la répartition par branche d'activité. Le mérite essentiel de ces sources est d'appréhender le phénomène dans sa totalité, sinon dans son détail, et de servir ainsi de base pour les projections des planificateurs.

En regard de ces statistiques démographiques, les statistiques d'entreprises ont longtemps été négligées : Enquêtes et recensements, statistiques d'origine administrative portant sur les entreprises et établissements économiques sont surtout utilisées en Comptabilité Nationale. Parce que l'exhaustivité de leur couverture est rarement assurée, ces sources sont faiblement exploitées en vue d'éclairer les problèmes de l'emploi. Lorsqu'elles l'ont été (parce que certaines des informations ainsi collectées sont d'une qualité nettement supérieure : statut, branche d'activité, taille de l'entreprise...), on s'est rarement préoccupé de faire le lien avec les données globales issues des Recensements de Population : l'absence de données sur le secteur informel (ou non structuré) et l'artisanat ne permettait d'ailleurs pas d'aller très loin en ce sens.

De ce fait, les statistiques d'emploi par branche d'activité sont souvent très insuffisantes, et il n'est guère possible de relier les données de population active avec les données de production, ce qui constitue un handicap prohibitif pour le planificateur. Enfin la répartition de l'emploi selon la taille des entreprises, et selon leur statut, sont des éléments issus des statistiques d'entreprises, dont on perçoit mieux aujourd'hui l'importance en matière de définition des politiques d'emploi et d'adéquation formation-emploi.

En ce sens, il est clair qu'une analyse comparative systématique des diverses sources d'information disponibles est une orientation majeure permettant d'éclairer d'un jour nouveau les phénomènes de l'emploi, du sous-emploi et du chômage. Sans doute les variations dans les concepts, définitions, nomenclatures, méthodes d'observation et champs d'investigation, rendent-elles difficiles de telles comparaisons. Mais cet obstacle une fois surmonté, on s'aperçoit que les modalités d'appréhension des phénomènes peuvent en être radicalement modifiées, et les méthodes de prévision et de planification considérablement améliorées.

L'appréhension directe (par voie d'enquêtes) ou indirecte (par l'analyse comparative) du secteur non structuré pose des problèmes tout aussi délicats de définition et de champ d'investigation.

S'il existe de nombreuses définitions du secteur non structuré, en particulier lorsqu'elles sont établies a posteriori sur la base d'une pluralité de critères, en revanche les définitions empiriques a priori destinées à déterminer le champ de l'investigation partent en général toutes du même principe : appartiennent au secteur non structuré toutes les activités non agricoles qui ne ressortissent pas du secteur moderne, c'est-à-dire qui ne sont pas couvertes par les statistiques d'entreprises (statistiques d'enquêtes ou administratives). Parfois ce principe revient à un critère de taille (nombre d'emplois), mais le plus souvent il s'agit d'un critère de tenue de comptabilité qui rend évidemment difficiles les comparaisons internationales. Ce dernier problème est d'ailleurs l'un de ceux que se propose de poser la recherche.

\*\*\*

#### 1.1.1 - Inventaire des sources d'information sur l'emploi et le secteur informel ou non structuré

Les inventaires ne consisteront pas seulement en une simple liste des sources, mais en la description détaillée de ces sources pour tout ce qui touche les problèmes d'emploi selon la grille suivante :

Source : - Recensements et enquêtes auprès des ménages (Recensements de Population, enquêtes sur l'emploi auprès des ménages ; autres enquêtes auprès des ménages...)

- Recensements et enquêtes auprès des entreprises ou des établissements (Recensements d'établissements, enquêtes annuelles d'entreprises, enquêtes sur le secteur non structuré...)

- Sources administratives et fichiers (Caisse de Sécurité sociale, déclarations de salaires, fichier des patentes, déclarations fiscales, etc... (1)).

Critères descriptifs : date des opérations, périodicité, objectifs, champ géographique et socio-économique, concepts, définitions, unités d'observation, nomenclatures, questionnaires ou support des informations, fiabilité, utilisations, résultats disponibles, publications... Pour les fichiers, on précisera également les méthodes de mise à jour et l'interconnexion éventuelle avec d'autres fichiers.

La description devra être détaillée et approfondie : en particulier, les concepts et définitions seront précisés en se référant éventuellement au manuel d'instructions aux enquêteurs ; par exemple, les enquêteurs ont-ils reçu l'instruction de vérifier si les femmes s'étant déclarées "au foyer" donc inactives, n'exerçaient

---

(1) Ces énumérations ne sont données qu'à titre indicatif. Tout complément ou toute précision jugés utiles à la connaissance du phénomène étudié seront les bienvenues.

pas en réalité une activité économique en tant qu'aides familiales ou indépendantes ?

La description devra être faite en vue de faciliter l'analyse comparative, en précisant par exemple les modalités de passage d'une nomenclature à l'autre.

#### 1.1.2 - Approches du secteur non structuré à travers les enquêtes sur l'emploi et les Recensements de Population

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages et les recensements de population seront ici mis à contribution dans la mesure où les concepts et nomenclatures utilisés, et les données collectées, permettent une certaine perception du secteur non structuré.

C'est le cas par exemple, des activités dites marginales dans les enquêtes tunisiennes.

Mais on pense ici particulièrement au statut dans la profession (indépendant, patron avec tant de salariés, aide familial ...), au mode d'exercice de l'activité (domicile, avec local ou sans local...), au rythme d'activité (temps plein, temps partiel, avec un ou plusieurs employeurs...) et bien sûr à la catégorie professionnelle, tous critères qui, croisés entre eux, ou par leur propre détermination, peuvent éclairer le champ de certaines catégories d'artisans ou de commerçants, ou d'activités "non structurées" d'une façon générale.

#### 1.1.3 - Présentation d'enquêtes ou de sources originales

Dans les pays où des enquêtes spécifiques ont couvert le champ de l'artisanat, du petit commerce, du secteur non structuré ou informel, une présentation détaillée sera faite de ces enquêtes, selon le canevas précédemment proposé, et en insistant sur la présentation des résultats, les objectifs poursuivis et les utilisations de l'enquête, et les comparaisons avec le secteur moderne.

La limitation de ces enquêtes à la capitale ou à une ou plusieurs grandes villes (ou au contraire au milieu rural) ne devra pas empêcher de procéder aux comparaisons avec le secteur moderne.

On donne ci-dessous un premier inventaire des sources originales actuellement disponibles sur le continent africain. Il est évidemment très souhaitable que de tels inventaires descriptifs soient réalisés sur le continent latino-américain et le continent asiatique. Les enquêtes réalisées en Afrique sur le secteur non structuré sont les suivantes :

- les enquêtes du Bureau International du Travail réalisées à travers le Programme des Emplois et des Compétences Techniques en Afrique (PECTA), dans les villes de Nouakchott, Lomé,

Ouagadougou, Yaoundé, Bamako, Kigali. Ces enquêtes ont été réalisées selon des méthodologies comparables et sont donc susceptibles de comparaisons directes ;

- l'enquête du PECTA sur la ville de Niamey ;
- les enquêtes nationales réalisées en Tunisie ;
- le recensement des Etablissements réalisé en Côte d'Ivoire ;
- les enquêtes sur l'artisanat réalisées au Sénégal, ainsi que diverses enquêtes plus ponctuelles ;
- les diverses investigations indirectes permettant d'approcher l'importance du secteur non structuré : Djibouti, Egypte etc... Ces dernières présentations nous introduisent à l'analyse comparative des sources de données sur l'emploi.

Plus rarement les sources autres que les enquêtes ont pu faire l'objet d'exploitations systématiques et spécifiques en vue de dénombrer le secteur non structuré : c'est le cas par exemple du fichier des patentes en Côte d'Ivoire.

Ces expériences ne doivent pas être négligées, même si elles sont rares, et seront exposées chaque fois que possible.

#### 1.1.4 - Analyse comparative des sources

Qu'ils aient mené ou non des investigations spécifiques sur le secteur non structuré, un certain nombre de pays ont procédé à des analyses comparatives de sources de données sur l'emploi, afin d'en faire ressortir le volume d'emploi que représente le secteur non structuré. On peut citer entre autres les cas de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Togo, d'Haïti, de l'Égypte...

La description des diverses sources disponibles énumérées et analysées au point 1 doit permettre de faire ressortir les principales composantes de l'emploi non agricole au niveau national, à savoir :

- Administration
- Secteur public et à participation publique
- Secteur privé moderne
- Secteur non structuré des petits établissements
- Secteur non structuré non localisé en établissements.

Et cela, par branche d'activité.

Sans doute n'est-il pas toujours possible de descendre jusqu'à un tel degré de détail, mais la présentation de cas précis devrait conduire à examiner dans quelle mesure de telles

analyses sont possibles pour d'autres pays.

Ce découpage de l'emploi entre ses diverses composantes est un élément important pour l'amélioration de la planification de l'emploi qui peut être considérée comme l'un des principaux objectifs poursuivis par l'approche statistique du secteur non structuré.

### 1.2 - Le secteur non structuré dans les Comptes Nationaux et le niveau des revenus

En l'absence de données spécifiques sur le secteur non structuré, le Comptable National procède généralement à des équilibres ressources-emplois ou utilise des techniques particulières selon les branches d'activités, en vue d'estimer la contribution des diverses branches à la formation du Produit National.

L'inventaire de ces méthodes est un exercice permettant d'approcher de façon critique les Comptes Nationaux. Etant donné que ces méthodes - contrairement à ce qui se fait de plus en plus couramment dans le domaine de l'emploi - ne sont généralement pas codifiées, ni écrites, leur relevé systématique ressortit, d'une certaine manière, à l'enquête anthropologique. A l'instar de ce qui a été fait en Côte d'Ivoire, une telle investigation pourrait revenir aux statisticiens ou aux assistants techniques en poste et pourrait prendre la forme d'un questionnaire systématique envoyé aux services de la Comptabilité Nationale, sur le modèle de ce qu'avait tenté le service de Coopération de l'INSEE sur le champ beaucoup plus large de l'élaboration des Comptes Nationaux.

D'une façon générale, les Comptes ne distinguent pas entre le secteur non structuré et le secteur moderne : le relevé des méthodes spécifiques ne fournit donc pas immédiatement l'estimation du secteur non structuré dans les Comptes Nationaux. Il convient donc de dresser parallèlement, branche par branche, les données statistiques disponibles sur le secteur moderne (fournies, selon les pays, par les enquêtes industrielles, les déclarations statistiques et fiscales, etc...). C'est en comparant ces données avec les estimations globales des Comptes que l'on pourra faire ressortir le solde comptable à comparer avec les statistiques d'emploi correspondantes.

C'est ici l'occasion de comparer les résultats obtenus à partir des estimations de Comptabilité Nationale, avec les très nombreuses études qu'a suscitées le secteur non structuré : études du BII sur les villes africaines, mais aussi études sectorielles ou de branches. Le bilan de ces études, qui devra être également fait dans le domaine anthropologique, le sera ici dans le domaine statistique : nombre de ces études débouchent en effet sur des données quantitatives. Mais le bilan proposé devra être critique, car un certain nombre de ces données quantitatives n'ont pas été élaborées sur des bases scientifiques sûres. En particulier, les données dont les conditions de collecte et d'élaboration n'auront pas été suffisamment précisées, devront être rejetées.

Passant de la valeur ajoutée aux revenus, et usant des mêmes précautions, il serait indispensable de comparer les données quantitatives dont on dispose à partir des résultats des enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré, tant en ce qui concerne les revenus salariaux que les revenus non salariaux. Afin de comparer ce qui est comparable, on prendra soin de préciser :

- la définition du secteur non structuré
- la taille de l'échantillon et sa représentativité (branche, région)
- l'année de la collecte et pour cette même année, un certain nombre d'indicateurs tels que, le SMAG, le revenu agricole moyen, le SMIG, le salaire moyen du secteur moderne, le salaire moyen de la fonction publique, ou tout autre élément de comparaison disponible
- le contenu de la notion de revenu : salaires avec ou sans les apprentis, avec ou sans les primes, avec ou sans les charges sociales ; revenus non salariaux, après défalcation des salaires fictifs des aides familiaux et du patron, ou/et de la rémunération du capital ?

A ce point de l'investigation, il n'est pas possible de préciser si les revenus dans le secteur non structuré sont à un niveau de subsistance ou non. La réponse à cette question dépend de deux facteurs :

- la définition du secteur non structuré : jusqu'ici nous ne nous sommes préoccupés que de la définition donnée par les auteurs des enquêtes examinées. Il conviendra de revenir ultérieurement sur ces définitions, mais on insistera ici sur le champ plus ou moins large des concepts utilisés.
- le niveau des revenus des ménages : les enquêtes budget-consommation permettent-elles de déterminer le niveau de revenu des ménages dont le chef (ou dont un membre) est entrepreneur ou salarié du secteur non structuré ? Permettent-elles par ailleurs de définir un seuil de pauvreté (ou de subsistance) ?

\*\*\*

Sources de données sur l'emploi, sources de Comptabilité Nationale, enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré, enquêtes budget-consommation... Dans nombre de pays, de telles enquêtes n'existent pas ou fournissent des données insuffisamment précises pour l'objet qui nous concerne. Dès lors l'approche anthropologique peut jouer un rôle déterminant pour la compréhension du secteur non structuré. Et même si les enquêtes existent, l'éclairage qu'elle donne peut permettre une meilleure appréhension et compréhension des données statistiques macro-économiques.

## 2 - Approches anthropologiques du secteur non structuré

### Les monographies de métiers

La recherche du quantitatif pour lui-même, et dans des conditions de représentativité rarement probantes ou suffisantes, a largement occulté la recherche qualitative de type anthropologique, dans le domaine du secteur non structuré. Nous ne nous sommes intéressés jusqu'ici qu'aux enquêtes déjà réalisées, les moyens ou l'opportunité d'en effectuer en vraie grandeur faisant souvent défaut. En revanche, les monographies de métiers, procédant par interview au magnétophone d'un petit nombre d'entrepreneurs, constituent un domaine où la recherche de terrain est en principe accessible à chacun, et où des méthodologies personnelles peuvent être mises en oeuvre de façon originale.

Les interviews d'artisans de la production et des services, et de travailleurs des petits métiers (vendeurs de rues...) doivent être réalisées dans la langue des intéressés. C'est parce que cette règle de base n'a pas été observée que l'on ne dispose que de très peu de données qualitatives valables. Il est vrai qu'elle est difficile à mettre en oeuvre. Mais le recueil de telles données est une tâche essentielle si l'on veut avancer dans la compréhension du fonctionnement et du rôle du secteur non structuré.

Les interviews concernent l'individu en tant que chef d'entreprise d'une part, et en tant que chef (ou membre) de ménage d'autre part. L'objet des interviews porte essentiellement sur cinq thèmes :

- biographie ou itinéraire de l'artisan ou du travailleur : comment est-il parvenu à l'activité qu'il exerce aujourd'hui ? Comment a-t-il réussi à s'installer à son compte ?

- modalités de l'apprentissage, et contenu de la formation dispensée ;

- relations de travail au sein de l'atelier et entre les ateliers : apprentis, diverses formes de salariat ou de dépendance, échanges de travail et de main d'oeuvre ;

- quantification et mesure de la production et des revenus des petits entrepreneurs. Comment poser les questions permettant d'y parvenir ?

- le revenu du petit entrepreneur du secteur non structuré dans l'ensemble des revenus du ménage : utilisation des revenus, notamment en dépenses cérémonielles, ostentatoires ou improductives ?

Etant donné que ces interviews doivent être réalisées dans les principales branches d'activité, aussi bien pour les activités sédentaires, l'échantillon ne devra pas être très important, mais devra être varié quant à la taille des ateliers, à la composition de leur main d'oeuvre, à leur localisation.

L'ensemble des matériaux ainsi recueillis et traités pourraient être analysés de façon systématique et comparative, et être mis à la disposition des chercheurs, au même titre que les données quantitatives.

3 - Le secteur non structuré dans la théorie et la politique du développement. Apport des recherches récentes à la théorie du secteur non structuré

Il est proposé de s'interroger sur la place et le rôle attribués au secteur non structuré dans et par les théories et les politiques courantes du développement économique, et sur les remises en cause de cette place et de ce rôle - ou au contraire sur leur confirmation - à travers les recherches récentes, et en particulier à la lumière des données empiriques collectées dans les enquêtes précédemment énumérées.

Sans prétendre à l'exhaustivité - et toute proposition d'adjonction sera la bienvenue - les points qui pourraient être examinés seraient les suivants :

- les modèles dualistes ou trialistes et les modèles fonctionnels : de quelles données empiriques dispose-t-on réellement aujourd'hui sur la question des relations de dépendance ou de concurrence entre le secteur non structuré et le secteur moderne ou capitaliste ?

- les définitions du secteur non structuré et les critiques empiriques que l'on peut en faire.

- les théories du secteur de subsistance et de l'involution : que ressort-il des enquêtes en ce qui concerne le sous-emploi et la productivité dans le secteur non structuré ? Qu'en est-il du niveau des revenus salariaux et non salariaux, et de leurs évolutions ?

- les théories du secteur de transition et du secteur intermédiaire : que sait-on de l'utilisation des revenus dans le secteur non structuré ? Y a-t-il des exemples d'accumulation ou au contraire de stérilisation en dépenses improductives ?

- les politiques à l'égard du secteur non structuré : ignorance, négation ou promotion. Les enquêtes permettent-elles de dresser un bilan des avantages et des inconvénients du laisser-faire, de la réglementation, de l'interventionnisme en matière de promotion et d'aide ?

- une dernière question en guise de conclusion pourrait être la suivante : si, comme cela semble être le cas, il est possible de soutenir des thèses aussi différentes sur le secteur non structuré, est-on certain de parler de la même chose ? N'est-il pas nécessaire de revenir aux diverses définitions utilisées dans la pratique afin d'examiner la comparabilité des champs couverts par l'investigation ?

La règle du jeu proposée est la suivante : il s'agira d'étayer toute thèse présentée ou toute affirmation par des données empiriques dont on précisera toujours la façon dont elles ont été collectées (concepts, champ, méthode). Toute affirmation non ainsi étayée devra être clairement présentée comme hypothèse nécessitant une vérification empirique. On ne veut pas ici d'argumentation abstraite dont le caractère péremptoire évite en général d'avoir à en démontrer le bien-fondé : il ne devra donc pas suffire de prétendre que telle thèse ou telle méthode de collecte est fondée sur le dualisme pour éviter d'aller plus avant dans son examen ; le problème n'est pas ici de savoir si telle thèse est dualiste ou marxiste, mais si elle a été ou non démontrée empiriquement et de façon convaincante.

SYSTEMES d'INVESTIGATION LEGERES  
 POUR LES STRATEGIES ALIMENTAIRES (SILSA)

\*\*\*

Philippe COUTY

Le programme SILSA qui a démarré à la fin de 1984, et qui bénéficie de financements de la part de l'Office Statistique des Communautés Européennes (OSCE - Luxembourg) et du Comité Inter Etats pour la lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS - Ouagadougou), s'oriente actuellement dans deux directions :

- approfondir les notions de politique et de stratégie alimentaire, non pas abstraitement mais en liaison avec une analyse des contraintes nationales (Mali, éventuellement Sénégal) et internationales actuelles.

- faire progresser la réflexion et les propositions à caractère technique sur les systèmes d'information légers, leur mise en place, leur raccordement aux activités des appareils statistiques locaux, etc...

A la demande de l'OSCE, quatre points prioritaires doivent faire l'objet d'un examen particulier (ces points ne sont cependant pas exclusifs, et le projet SILSA se réserve la liberté d'en approfondir d'autres) :

1 - Production agricole

- . Allègement des enquêtes, point des acquis sur mesure de parcelles, pesées, carrés de rendement...
- . Méthodes de prévision de récolte, améliorées, rapides. Ex. : télédétection, pluviométrie, réseau localisé avec questionnaires permanents

2 - Prix et système de commercialisation

- . Utilité, méthodes, interprétation des relevés de prix
- . Revenu et pouvoir d'achat des producteurs et consommateurs
- . Connaissance des circuits de commercialisation

### 3 - Enquêtes coûts de production

- . Utilité ? Compréhension des motivations paysannes
- . Influence du niveau des prix sur le choix des producteurs
- . Mesure du temps de travail/production/consommation. Intérêt de cette approche lourde et difficile à interpréter ?  
Pourquoi ne pas interroger rapidement les paysans ?

### 4 - La micro-informatique

- . Ses capacités de saisie et traitement
- . La formation nécessaire
- . Les problèmes pratiques rencontrés

\*

\* \*

Concrètement, la démarche pourrait être la suivante pendant les prochains mois :

#### 1 - La notion de stratégie alimentaire :

Un certain nombre de questions se posent. Elles seront traitées par un petit groupe de travail, de composition variable, tenant des réunions échelonnées. Parmi les personnes à solliciter, citons : BONNEFOND (MRE/ORSTOM), COUSSY (EHESS/Paris-X), COURADE (ORSTOM/MRT), JUNG (SEDES); RAFFINOT (CEDRE/Paris-IX), THENEVIN, etc.

La formulation actuelle des questions à étudier n'est pas satisfaisante, et n'est donnée qu'à titre indicatif :

- Quelle est la véritable signification de l'accroissement des importations alimentaires (notamment céréalières) en Afrique ? Cet accroissement traduit-il automatiquement un déficit de production ?

- Quel est le coût d'une stratégie alimentaire visant à l'auto-suffisance, compte tenu de la conjoncture mondiale de bas prix des céréales ? Les ressources nécessaires pour couvrir ce coût ne pourraient-elles être affectées plus avantageusement à d'autres objectifs ?

- A côté de slogans et des déclarations d'intention, existe-t-il de véritables stratégies alimentaires attestées par des mesures concrètes dont l'exécution se serait poursuivie pendant une période moyenne ou longue ? Que révèle, sur ce point,

l'histoire économique de pays tels que le Mali et le Sénégal ?

2 - Propositions techniques :

Il semble indiqué de partir du document de G. ANCEY intitulé "Projet de Système d'Alerte Précoce du Secteur Céréaliier pour le Sahel"(1), et d'organiser, pour en discuter, quelques réunions de travail limitées à un nombre de personnes restreint. Sujet principal de réflexion : comment aller plus loin dans la voie d'un véritable allègement des techniques d'investigation, comment évaluer et mesurer les risques inhérents à cet allègement ?

L'idée qui se fait jour, c'est que des propositions comme celles d'ANCEY sont encore relativement lourdes. Ne peut-on explorer des techniques de nature différentes, reposant essentiellement sur :

- . des enquêtes d'opinion plutôt que des mesures directes ; (cf. enquêtes de conjoncture)
- . des enquêtes portant sur les variations constatées ou attendues de certaines grandeurs plutôt que sur les grandeurs absolues ;
- . des enquêtes portant avant tout sur certains indicateurs de rareté (les prix) plutôt que sur les variables quantitatives primaires (les quantités produites, stockées, distribuées...)?

Le travail s'effectuera en liaison avec un autre projet de recherche comportant, lui aussi, une composante "allègement" des techniques d'investigation. Il s'agit du projet "Terrains anciens, approche renouvelée" du Département E (LERICOLLAIS-MILLEVILLE-COUTY).

---

(1) SEDES, mars 1985, 48 p. multigr.



III  
REFLEXIONS  
EN GUISE  
D'ILLUSTRATION



Dans la plupart des propositions de recherche et des projets en cours de réalisation présentés, l'objectif recherché est de relier des travaux qui, ordinairement, restent disjoints.

A l'occasion du Congrès International des Economistes de Langue Française, en 1984, J. CHARMES, Ph. COUTY et G. WINTER se sont essayés à cet exercice, essentiellement sur le thème de la troisième proposition de recherche : "Prix à la production agricole et revenus urbains". Il s'agit là d'une contribution à un colloque, c'est-à-dire qu'en raison de la longueur limitée du texte, la plupart des données empiriques ont été omises, simplifiées ou ont été simplement citées en référence. Or, comme on a pu s'en rendre compte dans l'exposé des projets, nous avons particulièrement insisté sur le fait que les travaux collectifs proposés doivent absolument se fonder sur des données empiriques venant étayer la démonstration.

Sans doute reste-t-il beaucoup à faire en vue d'une harmonisation des approches, des exposés, et d'une meilleure complémentarité des recherches. Mais en la matière, la difficulté réside principalement dans le démarrage. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et c'est en martelant qu'on infléchit les itinéraires trop rectilignes.



RAPPORTS NORD-SUD : POUR DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT  
PLUS REALISTES ET MIEUX INFORMEES

\*\*\*

L'exemple du secteur non structuré et du secteur rural en Afrique

\*\*\*

Jacques CHARMES  
Philippe COUTY  
Gérard WINTER

On peut voir dans les rapports Nord-Sud le résultat de stratégies plus ou moins explicites, dont certaines sont présentées comme des stratégies de développement.

Qu'entend-on par cette expression ?

Depuis une dizaine d'années, les déboires des stratégies de croissance libérale plus ou moins contrôlée, tout comme les acquis des recherches de base en sciences sociales, ont conduit les pays du Nord comme ceux du Sud, les agences d'aide comme les organismes de planification, les experts comme les chercheurs en développement, à mettre l'accent sur la correction d'un certain nombre de déséquilibres, distorsions, excès, ignorances. On a vu alors apparaître des objectifs tels que la couverture des besoins essentiels, la priorité à ceux qui vivent au dessous du seuil absolu de pauvreté, la réduction des inégalités, l'autocentrage, les technologies appropriées, l'autosuffisance alimentaire, l'accroissement de l'emploi par la promotion du secteur non structuré... Vocabulaire flou, non fixé, incomplet, trop général.

Au-delà des slogans mobilisateurs et des alibis, au-delà des intuitions parfois courageuses et novatrices - quoique partielles - que charrie au juste le discours exprimant ces stratégies nouvelles, sinon une prise de conscience et une hésitation ?

Prise de conscience qu'un processus de développement ne peut s'analyser et se mettre en oeuvre qu'à très long terme, par la réconciliation d'une histoire et d'une utopie. Hésitation sur la dialectique opposant au poids de cette histoire, la force d'une utopie volontariste et politique.

Pour devenir plus réalistes, analyses, débats et choix gagneraient à s'appuyer sur une meilleure information. Cela veut dire qu'il faudrait d'abord s'entendre sur un cadre d'analyse a posteriori des composantes de l'histoire économique, sociale et politique d'une collectivité nationale, permettant d'apprécier leur cohérence et de juger si le cheminement effectué constitue ou non un

processus de développement.

On ne peut cependant proposer ce cadre d'analyse, ou cette grille de lecture, sans souligner d'abord que, dans l'univers qu'on cherche à rendre intelligible, deux pans importants apparaissent dans une singularité commune : celle d'entités mal connues, peu maîtrisables, dont la seule existence devrait obliger le planificateur à cet aveu : "puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs". Deux entités, deux populations, qui sont le monde rural et cet ensemble incontrôlé qu'on appelle secteur non structuré, localisé à la fois en ville et à la campagne.

Une meilleure connaissance de ces deux entités, une interprétation plus juste de leurs dynamismes propres, devrait permettre de nuancer l'analyse ex post des stratégies de développement, mais aussi, peut-être, de faire quelques suggestions en matière d'intervention. C'est pourquoi nous tenterons d'abord de montrer où mènent l'observation rapprochée des sociétés paysannes, et la prise en compte du secteur non structuré. Ces questions seront traitées dans une première et une deuxième parties, entre lesquelles une certaine différence de ton n'est pas évitable. Cette différence, que nous n'avons pas cherché à déguiser, est due à la nature des sources disponibles. L'extrême diversité, la très grande complexité, la monétarisation incomplète des sociétés rurales d'Afrique, ont en général déconcerté les économistes et désarmé les comptables nationaux, alors qu'elles excitaient l'intérêt de géographes, de sociologues et d'anthropologues économistes recueillant dans un cadre villageois ou micro-régional des matériaux dont l'interprétation économique est souvent difficile. Le secteur non structuré, au contraire, paraît s'être prêté davantage à des dénombrements et à des analyses de type global. Quoiqu'il en soit, nous aurons à nous demander si ce que l'on sait aujourd'hui du monde paysan et du secteur non structuré en Afrique ne conduit pas à proposer des stratégies de développement moins ambitieuses et plus prudentes que naguère, mais aussi de souligner l'opportunité de certains choix. Dans une troisième partie, nous proposerons une grille de lecture, macroscopique et générale, permettant de classer et d'apprécier, de façon nuancée, les stratégies effectivement mises en oeuvre. (1)

#### 1 - Peut-on dépasser l'approche microscopique des sociétés rurales africaines ?

Bien qu'il s'en distingue à de nombreux points de vue, le monde paysan africain possède au moins un trait commun avec l'entité qu'on appelle secteur non structuré. Comme elle, il est considéré le plus souvent comme un univers passif et précaire, appelé à se résorber ou à se transformer. Longtemps, on n'a vu dans les paysanneries qu'une réserve de main d'oeuvre. Pour apprécier

---

(1) La première partie de cette communication a été rédigée par Ph. COUTY, la seconde par J. CHARMES et la troisième par G. WINTER. L'introduction et la conclusion expriment l'unité de vues des auteurs qui appartiennent tous trois au groupe AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu Informel et Rural en Afrique, Asie et Amérique latine).

comme il convient les dynamismes économiques des paysans, un véritable effort d'accommodation intellectuelle est nécessaire. Il semble que cet effort soit en cours aujourd'hui, nous montrerons comment et pourquoi dans un premier point. Nous présenterons ensuite quelques exemples significatifs de dynamismes paysans. Dans un troisième point, nous tenterons d'analyser les ressorts économiques de ces dynamismes, pour nous demander enfin comment une stratégie de développement pourrait les prendre en compte de façon constructive.

a) Formes et raisons de l'attention accordée  
actuellement aux paysanneries africaines

C'est la débâche alimentaire de l'Afrique qui contraint à tourner le regard vers le monde paysan (1). Les faits sont connus : de 1960 à 1970, le taux d'accroissement réel de la population en Afrique sub-saharienne a été de 2,4 % par an ; il est passé à 2,8 % par an pendant les six années suivantes. Depuis 1980, ce taux dépasse probablement 3 % par an (2).

En revanche, de 1961 à 1977, l'accroissement annuel des productions alimentaires végétales de base n'a été que de 1,6 % par an, donc nettement moins que l'augmentation de la population. Cette insuffisance s'explique essentiellement par la faiblesse de l'accroissement des rendements à l'hectare pendant la même période (0,31 % par an), mal compensée par l'accroissement moyen des surfaces cultivées (1,28 % par an). En conséquence, la production alimentaire africaine par habitant, en équivalent céréales, est tombée de 250 à 220 kg par an, mais les importations ont doublé : elles passent de 7,5 kg par habitant et par an en 1965-1966 à 15 kg en 1977 (3).

Devant une telle situation, certains se plaisent à répéter que l'échange international facilitera toujours, d'une façon générale, la solution des problèmes de développement. Ainsi, quelques documents de la Banque Mondiale insistent sur la priorité qu'il faut, selon eux, accorder aux exportations (4). Au même moment, la théorie rostovienne des étapes de la croissance semble retrouver une nouvelle jeunesse ; REYNOLDS (1983) tente de montrer que la croissance intensive (5) a presque toujours coïncidé, historiquement, avec un accroissement significatif des exportations : "Export-led growth is the standard case".

(1) Certains économistes, fort heureusement, n'ont pas attendu aussi longtemps. Voir en particulier BADOUIN, 1975. Géographes et sociologues, en revanche, ont depuis toujours privilégié les études rurales. Chez les administrateurs, on notera cet aveu significatif rapporté par ALLEN (1981, p. 177) : "Une erreur ancienne et durable a été de se concentrer à l'excès sur le développement progressif et harmonieux de communautés agricoles et rurales, et de ne pas voir ce qui se passait sous nos yeux, dans les grands centres urbains...".

(2) Banque Mondiale, Rapport annuel 1984, p. 162.

(3) IFPRI report 1981 et MELLOR 1982.

(4) CLAUSEN, 1983, pp. 8/9.

(5) La croissance intensive commence lorsque la capacité de production et le revenu par tête augmentent plus vite que la population.

D'autres réactions nous intéressent davantage ici. Nous en retiendrons trois exemples :

1. De 1981 à 1983, certains responsables de la coopération française ont préconisé une stratégie alimentaire auto-centrée fondée sur la "revitalisation" des paysanneries. L'ambiguïté de ces propositions venait de ce que toute la lumière n'était pas faite sur l'échelle à laquelle devait se maintenir ou se reconstituer l'auto-suffisance alimentaire souhaitée. Divers commentateurs ont rappelé alors que l'Afrique rurale savait depuis longtemps redistribuer sa force de travail dans le cadre de complémentarités internationales, et qu'il semblait peu réaliste, en ce domaine, de prétendre revenir en arrière (1).

2. A un niveau plus appliqué, des projets de développement intégré ont pris, depuis plusieurs années déjà, le relais des actions sectorielles fondées principalement sur l'utilisation intensive d'intrants. Un récent rapport résume bien l'esprit de ces projets : l'intégration consiste à combiner non seulement les différentes techniques entrant dans le processus de production mais aussi les caractéristiques du milieu physique et les conditions socio-économiques du fonctionnement des exploitations qui surdéterminent les choix techniques (2).

Le développement intégré s'appuie sur une minutieuse collecte d'information, et sur la volonté de réajuster constamment les interventions par une sorte de corps-à-corps avec le milieu rural qu'on appelle recherche-développement. Un doute naît cependant : l'ambition de connaître - et de manipuler - toutes les composantes de la réalité paysanne n'est-elle pas irréaliste, et plus oppressante, au fond, que les actions sectorielles de naguère ? De bons connaisseurs de l'Afrique posent la question, et concluent que les projets de développement rural intégré sont les plus coûteux et les plus malencontreux de tous (3).

3. Dans des pays où la volonté de substituer aux paysans des opérateurs étatiques s'est fortement manifestée depuis l'indépendance, des voix officielles critiquent maintenant cette politique. un document de la DGRS congolaise reconnaît par exemple que le secteur paysan individuel, occupant environ 68 % de la surface agricole utilisable, continue d'assurer 98 % de la production agricole nationale ; corrélativement, le secteur d'Etat n'assure qu'à peine 2 % de cette production, alors qu'il occupe 29 % de la SAU. Autrement dit, le secteur paysan demeure le plus productif, alors pourtant qu'il n'a reçu aucun crédit de 1963 à 1979, bénéficié d'aucune attention de l'Etat, et n'était "même plus compté dans la politique de développement agricole". Le même document critique durement l'action de l'Office des Cultures vivrières (4).

(1) Les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet au GREI en 1983 ont été partiellement reprises dans CAMBREZY et al., 1984.

(2) JOUVE, 1983, pp. 2/4. Voir aussi FRELASTRE, 1980 et 1983.

(3) EICHER, 1982.

(4) DOULOU, 1983 (Direction Générale de la Recherche Scientifique).

Qu'elles soient ou non fondées sur des arguments scientifiques, la plupart des prises de position précédentes s'accordent au moins sur un point : les dynamismes paysans méritent d'être pris en considération, dans leur complexité et dans leur diversité. Une question se pose toutefois : certaines sociétés africaines ne sont-elles pas déjà beaucoup trop déstructurées pour jouer le rôle positif qu'on attend d'elles (1) ?

b) Dynamismes paysans africains : quelques exemples significatifs

Les comportements des paysans africains ne se déduisent pas de schémas a posteriori. On apprend à les connaître ex post, par une approche historique, ou par une patiente observation de type anthropologique, axées sur des révélateurs significatifs et synthétiques.

1. Les cultures d'exportation sont un premier révélateur de ces comportements paysans. Des stéréotypes solides continuent d'avoir cours sur les conditions dans lesquelles ces cultures se sont répandues, mais deux exemples suffiront à montrer que la réalité, en ce domaine, a toujours été très complexe.

On sait aujourd'hui, par exemple, que les autorités coloniales et les firmes étrangères de Gold Coast ont été en quelque sorte mises devant le fait accompli lorsqu'à partir de 1890, des migrants venus des collines Akwapim se sont mis à cultiver le cacao dans le sud-est du pays. La spécialisation spontanée de ces agriculteurs dans la nouvelle culture d'exportation en amena d'autres à se concentrer sur les productions vivrières (2). Vers la même époque et plus encore dans les années 1920/1930, au Sénégal, l'extension de la culture de l'arachide a constitué l'un des supports économiques du développement endogène d'une confrérie musulmane, celle des Mourides. Ce mouvement, qui s'inspire d'une tradition sufi, s'est mué en une organisation de masse qui, grâce à d'efficaces techniques d'encadrement, a déplacé et mis au travail certaines catégories de la société wolof (3). La méfiance ou l'hostilité des autorités coloniales, les critiques sévères des agronomes, n'ont pas empêché les Mourides d'occuper graduellement les régions de Diourbel puis du Sine-Saloum, et de contribuer spontanément à la forte augmentation de la production arachidière sénégalaise. Ajoutons qu'un article récent (4) minore formellement, pour le Sine-Saloum entre 1892 et 1938, l'effet de l'impôt colonial sur l'extension de cette culture. L'exigence fiscale n'expliquant qu'un niveau "dérisoire" de production, il est clair que la dynamique de l'arachide a reposé sur d'autres ressorts.

---

(1) Le livre de G. DUPRE (1982) analyse de façon exemplaire le cas d'une société africaine qui connaît à ce point de vue des difficultés graves. Sur un plan plus général, la question de la fin des paysanneries africaines a été posée par LOMBARD (1981).

(2) HOPKINS, 1973, p. 217 ; GASTELLU, 1981/1982.

(3) DIOP, 1981 ; AUBERTIN et al., 1982 ; LAKE et TOURE, 1984.

(4) MBODJ, 1980.

2. La littérature est plus discrète sur les innovations en matière de cultures vivrières. N'était-il pas admis implicitement que le faible accroissement démographique, les disponibilités en terres et le relatif sous-emploi agricole de la force de travail (1) permettaient aux paysans africains de résoudre sans grave difficulté la question de leur alimentation ? En fait, il reste à identifier et à analyser cas par cas les moyens trouvés par tel ou tel groupe pour s'adapter aux situations nouvelles. Donnons quatre exemples :

- dans sa thèse sur le dynamisme bamiléké (1981), DONGMO montre comment les Bamiléké, au Cameroun, ont créé l'un des systèmes agricoles les plus intensifs de l'Afrique traditionnelle. Après toutes sortes de vicissitudes, suites des troubles de 1959/1962, ils se sont tournés vers l'agriculture vivrière de rente, et notamment vers les cultures maraîchères et les pommes de terre ;
- les progrès du coton dans le nord du Cameroun à partir de 1950 auraient buté sur une double contrainte de terres disponibles et de calendrier de travail si les paysans n'avaient spontanément recouru au sorgho repiqué, cultivé après la décrue et récolté en pleine saison sèche (2). Cultivé autrefois par les seuls Fulbé, ce sorgho muskwari occupe désormais la première place en superficie chez les Massa et les Musgum, réduisant le sorgho pluvial à un rôle secondaire ;
- la montée actuelle du manioc vers le nord, et jusqu'à l'isohyète 400 mm, notée par PELISSIER qui la juge "essentielle" (3), n'est que la renaissance d'un ancien mouvement étudié en détail par PRIOUL (4) en ce qui concerne le seul Oubangui-Chari. L'intégration des plantes d'origine américaine dans cette région s'est adaptée à la logique des systèmes de production préexistants. Elle a permis de dégager un surplus commercialisable, et d'atténuer les aléas de la céréaliculture. Le manioc convenait à la précarité des conditions de vie instaurée par les incursions des esclavagistes qui, dès 1870, commencèrent à déferler du Bahr-el-Ghazal vers l'Oubangui central : ses très forts rendements s'accommodaient de petits champs faciles à cacher. Les tubercules enterrés étaient moins vulnérables au pillage que les champs ou les greniers de sorgho (5).
- Dans sa thèse récente, LEPLAIDEUR rappelle qu'en moins de 50 ans, les populations du Centre-Sud Cameroun originaires de la rive droite de la Sanaga ont complètement changé de base alimentaire, abandonné l'igname pour le manioc et le macabo. Inversement, les Bassa

---

(1) CLEAVE, 1974.

(2) COUTY, 1965 ; BOUTRAIS, 1973 et 1983.

(3) PELISSIER, 1977, p. 76. Voir aussi DE LA MASSELIÈRE, 1984, sur l'extension du manioc dans le Kayor (Sénégal) pendant l'entre-deux guerres.

(4) PRIOUL, 1981, pp. 108/118.

(5) LEPLAIDEUR, 1985, vol. 1, pp. 124/125.

du Nyong-et-Kellé ont abandonné en moins de 5 ans le macabo, décimé par un champignon, au profit de l'igname (1).

3. Pour fascinant qu'il soient, les aspects techniques de ces diverses innovations ne doivent par faire oublier qu'elles s'inscrivent toujours dans un mouvement global qui met en jeu les ressorts et les structures les plus intimes de chaque société paysanne. Cela veut dire que les dynamismes ruraux dépassent l'espace rural au point de parfois s'exprimer, d'abord, par ce débordement lui-même. On retrouve ici le problème des migrations, déjà évoqué à propos des Wolof mourides. En Haute-Volta, par exemple, l'organisation de la société mossi et l'influence que cette organisation permettait d'exercer à l'extérieur, ont fourni aux masses et aux chefs le moyen de tirer parti, par le commerce et la prise de captifs, d'un espace plus vaste que celui qui relevait d'une administration directe (2). Ces causes profondes jouent encore aujourd'hui, et permettent d'entretenir les fortes densités démographiques par des ressources d'origine extérieure. On observe alors (3) une contradiction entre le pouvoir monétaire détenu par les jeunes migrants, et la faiblesse de l'usage social qu'ils en font. Concrètement, ni les prestations matrimoniales ni l'accès à la terre ne se monétarisent. Le capital foncier ne devient marchandise que là où se consolident des rentes de situation, en Côte d'Ivoire forestière et en économie de plantation. Le développement autocentré du Yatenga, ou même de la Haute-Volta toute entière, est impraticable. L'asymétrie sociale entre des chefs d'exploitation mossi et des cadets migrants demeurant sous tutelle bien qu'ils migrent, reflète l'asymétrie économique entre la savane exportatrice de travailleurs et la zone forestière qui élargit son appareil de production.

Moins connues, moins lisibles peut-être, d'autres articulations à composante migratoire s'édifient ou se consolident un peu partout en Afrique.

Dans le bassin arachidier sénégalais, des migrations de saison sèche procurent des ressources monétaires non négligeables aux agriculteurs, et leur permettent de survivre. La liaison entre les déplacements de ce type et les carences du système de production semble structurelle, commune à l'ensemble de la zone, et constante que l'année agricole soit bonne ou mauvaise (4).

Toujours au Sénégal, dans la vallée du Fleuve, des migrations lointaines favorisent, notamment en milieu soninké, une certaine perpétuation de la structure sociale et familiale (5). Cette consolidation n'exclut pas, dans la région de Bakel par exemple, une embauche de salariés qui explique la persistance du système de culture traditionnel à côté du système de culture irriguée (6).

---

(1) LEPLAIDEUR, 1985, vol. 1, pp. 124/125.

(2) PELISSIER et DIARRA, 1978, p.40.

(3) ANCEY, 1977 et 1983.

(4) ROCH, 1975.

(5) MINVIELLE, 1979 ; WEIGEL, 1982 ; DELAUNAY, 1984 ; COUTY et LERICOLLAIS, 1982.

(6) WEIGEL, 1982, p. 119.

Ce panorama très divers devrait suffire à convaincre qu'un effort d'information permanent conditionne toute intervention en milieu rural. Encore faut-il interpréter cette information. Heureusement, les résultats d'une recherche pluridisciplinaire très active (1) permettent de proposer quelques fils conducteurs.

c) Les dynamismes paysans africains : essai d'interprétation économique

Les deux fils conducteurs qui vont guider notre tentative d'interprétation sont la recherche de la sécurité alimentaire d'une part, le maintien de la productivité du travail d'autre part. Après avoir présenté et illustré ces deux préoccupations, nous essaierons de montrer comment elles s'expriment compte tenu de la structure sociale et de la structure de prix, puis comment elles se combinent en un fait social total.

1. La sécurité alimentaire

Affirmer que les paysans africains cherchent à préserver un minimum de sécurité alimentaire ne signifie pas qu'ils veulent maintenir ou restaurer à tout prix leur auto-consommation, encore que cela puisse parfois être le cas. Ne sont nullement exclues, en fait, des combinaisons de spéculations agricoles tournées ou non vers l'échange monétaire, voire des combinaisons associant à l'activité agricole d'autres activités de type commercial ou salarié. L'idée à retenir est celle-ci : le souci de la sécurité économique (incluant la sécurité alimentaire) pousse à disperser les risques, donc à refuser les systèmes de production trop simples (2). Il y a là déjà une contradiction possible entre logique paysanne et rationalité technique, comme l'ont montré nombre de communications présentées au Colloque de Ouagadougou.

Précisons qu'il ne faut pas donner du souci de sécurité alimentaire une interprétation trop simpliste. MILLEVILLE rappelle utilement que, dans le Bassin Arachidier Sénégalais, si les céréales sont semées avant l'arachide, ce n'est pas parce que le paysan accorde plus d'importance à ses cultures vivrières qu'à ses cultures de rente. La réalité, c'est que les semis précoces, pour des raisons climatiques, présentent un risque élevé. Or il suffit de 3 à 5 kgs de semence de mil à l'hectare, avec peu de main-d'oeuvre, alors que l'arachide exige 120 kgs de gousses à l'hectare, et une main-d'oeuvre abondante pour l'égrenage. L'agriculteur préfère donc courir le risque de re-semmer le mil plutôt que l'arachide, pour des raisons techniques qu'il appartient à l'agronome de rappeler aux économistes ou aux sociologues (3).

(1) Ces résultats ont été présentés en 1978, au colloque de Ouagadougou dont les actes ont été publiés en 1979 (voir bibliographie). Une publication de l'ORSTOM, Le Développement Rural en question, parue en 1984, rassemble de nouveau des points de vue divers et récents.

(2) A contrario, les cas où un chef d'exploitation accepte délibérément de ne pratiquer que la culture d'exportation sont tout à fait exceptionnels. On trouvera dans KOHLER, 1971, pp. 234/239, l'analyse détaillée de cas de ce genre, concernant la culture du coton en Hte-Volta.

(3) MILLEVILLE, 1984, pp. 51/52.

La formule de PELISSIER résume la combinaison typique retenue par les paysans : "L'intensif nourrit, l'extensif rapporte". Visuellement, cette combinaison se traduit par un terroir en auréoles : au centre, à proximité des habitations, des parcelles vivrières soumises à la culture continue, bien entretenues, fumées avec soin ; à la périphérie, des parcelles plus vastes, retournant périodiquement à la jachère.

La culture extensive permet de ne pas concentrer l'ensemble des moyens techniques sur la même parcelle. Ce point a été souligné par BILLAZ et al. (1) : "La dispersion de l'utilisation des facteurs est la règle". Rappelons que cette "règle" inspire d'innombrables solutions techniques, entre autre le refus des agriculteurs de la Vallée, au Sénégal, de s'engager uniquement dans la culture pluviale. La même règle fait comprendre des diversifications que les techniciens ont tôt fait de juger aberrantes ou anecdotiques, quand ils acceptent d'en noter l'existence : production de vin de palme en zone forestière (2), d'oignons en savane (3), etc. Ces diversifications peuvent déboucher sur la gestion, par échange ou troc, de complémentarités inter-villageoises (4) ou même inter-régionales (5).

## 2. La productivité du travail

Tout le monde est à peu près d'accord aujourd'hui sur les points suivants :

- si la terre est relativement abondante par rapport au travail, les agriculteurs auront tendance à privilégier l'agriculture extensive, ou une combinaison d'intensif et d'extensif, de manière à minimiser le plus possible le risque agricole ;

- économiquement, ce comportement est tout à fait rationnel : les rendements faibles de l'agriculture extensive autorisent une productivité du travail acceptable. Comme l'écrit W. MORRIS :

"L'agriculteur maximise, rationnellement, ce qu'il retire de la ressource la plus rare, qui en Afrique de l'ouest est généralement le travail et non la terre. S'il peut doubler son rendement à l'hectare, mais en multipliant son travail par deux et demi, il est sûr de perdre avant même d'avoir commencé" (6).

- l'accroissement de la pression démographique pousse dans une certaine mesure à migrer, de façon à saturer les terres disponibles. L'autre solution est d'intensifier la culture sur place, en accroissant les inputs de travail à l'hectare. Dans ce cas, les rendements à l'hectare augmentent mais la productivité du travail fléchit, du moins jusqu'au moment où l'intensification pourra recourir à des consommations intermédiaires ou à l'usage de matériel.

---

(1) BILLAZ et al., 1981, p. 26.

(2) CHAMPAUD, 1973 ; WEBER, 1977.

(3) BOUTRAIS, 1983.

(4) BOUTILLIER et al., 1962, pp. 211-212 ; COUTY et LERICOLLAIS, 1982, p. 99.

(5) COUTY, 1977, pp. 631-634.

(6) PAYLORE et HANEY, 1976, p. 69.

Voici une illustration récente de ces propositions, elle concerne deux villages sénégalais : l'un wolof, situé dans une zone de densité moyenne (50hab/km<sup>2</sup>) et doté d'un système de culture relativement extensif ; l'autre serer, situé dans une zone proche mais plus densément peuplée (85 hab/km<sup>2</sup>), et doté d'un système plus intensif. Les mesures de temps de travaux et de production donnent les résultats suivants :

| Village                        | Type de culture | Productivité du travail, par heure, en francs CFA |
|--------------------------------|-----------------|---|
| Neourane, serer (intensif)     | mil             | 104   |
|                                | arachide        | 58  |
| Keur Makhaly, wolof (extensif) | mil             | 122   |
|                                | arachide        | 62  |

Source : STOMAL-WEIGEL, 1981, p. 75.

L'auteur commente ainsi ces résultats :

"La valeur de la production des deux cultures par heure de travail est supérieure dans le village au système de culture relativement plus extensif. Ainsi les écarts de temps de travaux ne sont pas compensés par les écarts de rendement. Donc, en termes de rationalité économique, la recherche à tout prix des rendements maximum ne paie pas" (1).

On obtient des résultats analogues dans de nombreux terroirs de la zone soudano-sahélienne ou soudanienne (2). Comme le rappellent PELLISSIER et DIARRA (3), les plages de forte densité démographique coïncident souvent avec des formes variées d'agriculture intensive : agriculture serer associée à l'acacia albida, terroirs rizières de Basse Casamance, terroirs floup et balant de Guinée Bissau, culture permanente sur terrasses des Monts du Mandara, au Cameroun, ... Corrélativement, la migration amène des spécialistes de l'agriculture intensive, lorsqu'ils s'installent dans des zones peu denses, à des formes d'agriculture plus extensive. BOUTRAIS rappelle, en nuanciant d'ailleurs fortement ce diagnostic, le "relâchement" des

(1) B. STOMAL-WEIGEL ajoute très justement qu'on ne saurait s'en tenir à cette conclusion dans une région soumise à des contraintes d'espace. Plus les terres cultivables sont rares, à technicité donnée, moins les paysans peuvent poser le problème de l'utilisation de leur force de travail en termes de choix économique.

(2) Plus complexes, les systèmes de production forestiers ne paraissent pas encore, de façon générale, avoir donné lieu à des analyses aussi concluantes. Voir cependant, sur le Centre Sud-Cameroun, LEPLAIDEUR

(3) PELLISSIER et DIARRA, 1978, pp. 42/49.

montagnards du Nord-Cameroun lorsqu'ils descendent en plaine (1). PELISSIER illustre le même thème par trois exemples : le front de colonisation des paysanshaoussa au Niger, dans les vallées de l'Ader ; la colonisation des plaines du Séno, au Mali, par les Dogon descendus de la falaise de Bandiagara ; et enfin le front pionnier des Terres Neuves du Sénégal, où là encore l'extension des systèmes de culture accompagne la colonisation agricole, même lorsque celle-ci est le fait de Serer (2). Une étude de DUBOIS (3) relative aux Terres Neuves va dans le même sens. une étude plus récente de TRINCAZ (4), également consacrée aux "Serer" migrant dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental, montre que même dans le cas d'un projet d'intensification, l'adoption de méthodes extensives paraît irrésistible. Dépassant toute prévision, les surfaces cultivées par actif passent en trois ans de 1,27 à 2,67 ha ; le nombre d'actifs masculins est multiplié par 13,5, alors que celui des actifs féminins n'est multiplié que par 9,5 - ce qui traduit le recours à une main-d'oeuvre quasi-salariée de surga.

### 3. Structure sociale, structure de prix

La structure sociale module les effets des mécanismes résumés ci-dessus. Ainsi, qu'il y ait réduction des surfaces cultivées par actif ou migration, ou les deux à la fois, la pression démographique fait sentir ses effets différemment suivant qu'on est homme ou femme, aîné ou cadet (5), donc suivant le statut social des agents.

Dans l'étude citée plus haut, STOMAL-WEIGEL note que la diminution des surfaces cultivées qui va de pair avec une pression démographique plus forte, s'opère aux dépens d'une catégorie sociale particulière. La saturation foncière touche peu les chefs d'exploitation, moyennement les femmes et les dépendants mariés, fortement les dépendants célibataires :

|  | Surfaces cultivées en ha |       |                |                           |                                 |
|--|--------------------------|-------|----------------|---------------------------|---------------------------------|
|  | par hab.                 | chefs | par les fermes | par les dépendants mariés | par les dépendants célibataires |
| 1. Keur Makhaly<br>(50 hab/km <sup>2</sup> ) | 1,26                     | 7,30  | 0,46           | 3,03                      | 0,62                            |
| 2. Neourane<br>(85 hab/km <sup>2</sup> )     | 0,51                     | 4,49  | 0,22           | 1,22                      | 0,09                            |
| RAPPORT 2/1                                  | 0,40                     | 0,61  | 0,47           | 0,40                      | 0,14                            |

Source : STOMAL-WEIGEL, 1981, p. 58.

(1) BOUTRAIS, 1973, p. 230 sq.

(2) PELISSIER, 1977.

(3) DUBOIS, 1975.

(4) TRINCAZ, 1979.

(5) Au sens donné à ces termes depuis MEILLASSOUX (1960) : l'aîné exerce une autorité sur le groupe et redistribue les produits, le cadet travaille pour l'aîné et lui remet le produit de son activité.

Un chercheur sénégalais, J. FAYE, montre que dans les Unités Expérimentales du Sénégal, l'accès au foncier est notablement inégal selon qu'on appartienne ou non aux familles fondatrices du hameau. Les personnes originaires du hameau, ou se rattachant par leur lignage paternel à des familles originaires, disposent de superficies par actif deux fois et demi supérieures à celles des sankaan (anciens navétanes fixés au village, en général venus du Fouta-Djalon). Le rang de naissance renforce encore ces inégalités, car celui qui succède à un exploitant décédé ne rétrocède la terre aux ayant-droit que graduellement ; les aînés sont donc favorisés par rapport aux cadets. S'il s'agit de frères, par exemple, les aînés disposent de domaines fonciers deux fois plus étendus que ceux des cadets (1).

Encore au Sénégal, mais cette fois dans les Terres Neuves, ROCHETEAU (2) montre que la migration se déroule différemment suivant qu'on est aîné ou cadet. Très peu d'aînés abandonnent leur concession d'origine pour aller travailler ailleurs comme dépendant. S'ils émigrent du vivant de leur père, c'est pour s'émanciper de la tutelle paternelle et fonder leur propre concession. Par contre, la moitié seulement des cadets quittent leur concession d'origine pour en fonder une autre dans la zone de colonisation ; à l'autre moitié, il faudra une ou plusieurs réinstallations successives pour acquérir enfin le statut de chef d'exploitation ou de chef de foyer émancipé. Chez les travailleurs des daara mourides (3), même opposition entre les aînés qui s'établissent à titre indépendant dès la première migration, et les cadets qui ne retrouvent le plus souvent qu'un emploi de dépendant.

Ainsi la migration est canalisée par les rapports de parenté et les rapports de production (4). Canalisée est sans doute un mot trop faible : les conflits qui fournissent le prétexte d'un départ naissent de la situation respective des protagonistes dans la famille et dans l'exploitation, tout autant que de la pression sur la terre. Rapports sociaux et densité démographique sont en interaction constante, et jouent sur le même plan.

La structure de prix, elle aussi, affecte le fonctionnement du schéma. Nul ne se pose plus de questions sur la sensibilité des paysans africains aux variations de prix, ou plus précisément aux variations du rapport entre prix des intrants et des prix des produits (5). Cela veut dire qu'à un moment donné, et pour un niveau donné de superficie disponible par actif, plusieurs niveaux d'intensité culturale - donc de rendement et de production - sont possibles

---

(1) FAYE, 1982, I, pp. 167 sq.

(2) ROCHETEAU, 1975.

(3) Il s'agit de groupes de travail permanents dans les exploitations maraboutiques.

(4) Ce n'est là qu'un exemple de l'interaction entre structures sociales et mécanismes économiques. Il en est d'autres, comme la contradiction entre développement de l'économie de plantation villageoise et filiation matrilineaire dans un système viri - et patri - local (chez les Agni de Côte d'Ivoire, par exemple).

(5) Voir sur ce point la synthèse établie par BOND, 1983.

en fonction de la rémunération réelle du producteur. On s'en convaincra facilement en songeant aux variations de production du riz irrigué en Côte d'Ivoire pendant la période 1974-1976 (1). Nous reviendrons plus loin sur ce point essentiel.

#### 4. Recherche simultanée de la sécurité alimentaire et de la productivité du travail

De tout ce qui vient d'être dit, il résulte que, sauf lorsque la terre devient rare, les agriculteurs privilégient une combinaison culturale faisant place à l'extensif. Dans cette combinaison, la composante extensive permet à la fois de réduire le risque agricole, par dispersion de l'utilisation des facteurs rares, et de maintenir ou même d'accroître la productivité du travail. Tel n'est pas le cas de la composante intensive, qui ne concourt à la réduction du risque qu'au prix d'une certaine perte de productivité du travail.

Un dernier exemple fera mieux comprendre comment fonctionne la combinaison. Il est relatif aux petits périmètres villageois encadrés par la SAED (2) dans la Vallée du Sénégal, et constitue un véritable cas d'école. Une évaluation économique récente (3) démontre que le revenu monétaire est négatif sur ces périmètres, cultivés surtout en paddy. Les paysans ne retirent pas de leur activité un revenu leur permettant de financer l'achat et le renouvellement des facteurs de production, ainsi que l'entretien des aménagements. Ils doivent affecter à ces dépenses des ressources provenant d'autres activités. Ce diagnostic contredit l'opinion répandue selon laquelle les petits périmètres villageois seraient la solution idéale en matière d'aménagements hydro-agricoles. Si les paysans s'intéressent à ces petits périmètres, c'est pour assurer leur auto-consommation, et par là leur sécurité alimentaire. Au delà d'une certaine quantité de paddy, l'insuffisance des revenus tirés des périmètres incite les paysans à restreindre leur travail et leur dépense sur les cultures irriguées, ce qui bloque l'amélioration et l'extension des résultats. En fin de compte, l'objectif macro-économique des aménagements, à savoir l'obtention d'une production nationale de riz substituable aux importations, ne peut être atteint puisque les paysans n'acceptent de produire qu'à hauteur de leur auto-consommation. Encore ne le font-ils que fortement subventionnés par la SAED : si l'on considère l'ensemble des périmètres, grands et petits, le revenu monétaire de la filière riz apparaît égal au montant des impayés.

#### d) Que faire ?

Des constatations et analyses qui précèdent, on peut tirer trois sortes d'enseignements. En premier lieu, mieux vaudrait s'abstenir d'intervenir tant qu'on n'a pas levé certaines contraintes ou supprimé certaines incohérences. En second lieu, les sociétés rurales existent et fonctionnent ; elles ont une manière

(1) DOZON, 1979, p. 50.

(2) Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et de la Vallée du Sénégal.

(3) BAILLACHE, FUNEL et al., 1982, réactualisé par BONNEFOND et RAYMOND, 1983.

bien à elle de réinterpréter les projets les mieux préparés. Enfin, pour guider les transformations indispensables, un immense effort de connaissance demeure indispensable.

### 1. Un slogan fâcheux : "Le développement n'attend pas"

On a justifié par ce slogan nombre d'interventions qui n'avaient même pas obtenu l'accord des autorités concernées. HOROWITZ (1) rappelle que les services vétérinaires sont restés sous-utilisés tant qu'une décision explicite ne les a pas nettement séparés du collecteur d'impôts. Il y a vingt ans, au Tchad, on chargeait le CIFT (2) de vulgariser des techniques et du matériel nouveaux parmi les pêcheurs boudouma du Lac, au moment même où les douanes tchadiennes décidaient de percevoir des droits de sortie sur le poisson fumé traditionnellement vendu en Nigeria, ainsi que des droits d'entrée sur les produits importés en contre-partie. Le résultat ne se fit pas attendre : les pêcheurs boudouma quittèrent les eaux tchadiennes pour s'installer dans la partie nigériane du lac, échappant à la fois aux développeurs et aux douaniers (3).

On pourrait multiplier ce genre d'exemples. Qu'il suffise de rappeler qu'une meilleure connaissance des situations objectives amènerait au moins à retarder certaines interventions (4). En zone de Terres Neuves ou de fronts pionniers, les actions d'intensification agricole sont inévitablement réaménagées par les paysans dans un sens très différent de celui voulu par les techniciens. L'IFPRI note à juste titre que peu de pays pourront continuer à accroître leurs surfaces cultivées (5). Autrement dit, pendant les années 80, la plupart des pays à faible revenu, même en Afrique, vont devoir accroître leurs rendements agricoles par l'intensification. Il n'en est pas moins vrai qu'il faudra localiser avec soin les zones où le moment est venu de le faire, et veiller à ce que le souci paysan de maintenir un certain niveau de productivité du travail soit bien pris en compte. Rien ne servirait de vouloir forcer le cours des choses en ignorant l'existence de certains seuils.

Dans le même ordre d'idées, EICHER (1982) rappelle, après HOROWITZ (1979), qu'en matière d'élevage tout particulièrement, la période de mise au point et de pilotage des projets est tout à fait insuffisante.

### 2. Les sociétés rurales africaines existent et fonctionnent

Il ne saurait donc être question de leur substituer des opérateurs créés de toutes pièces. Une comparaison le fera mieux

---

(1) HOROWITZ, 1979, p. 13.

(2) Centre Technique Forestier Tropical.

(3) COUTY et DURAN, 1968, pp. 188/189.

(4) Voir en ce sens GIRI, 1983, notamment le chapitre 13.

(5) ORAM et al., 1979, p. 15.

comprendre (1). Dans l'agriculture des pays développés, les succès (apparents) résultent d'une simplification radicale du milieu naturel, et en particulier d'un passage aux cultures pures. C'est ainsi qu'il devient possible de maîtriser, sur des espaces homogènes de plus en plus étendus, un nombre artificiellement restreint de facteurs. En d'autres termes, la maîtrise scientifique de la nature telle qu'elle est n'est pas véritablement recherchée. Mais ce qui est possible dans un certain type d'agriculture apparaît tout à fait indésirable lorsqu'on s'occupe des agriculteurs africains. On ne peut songer à transformer autoritairement ces derniers en une population homogène de manoeuvres salariés, de fonctionnaires, d'homines oeconomici. Dès qu'il touche au secteur rural, le planificateur entre en contact avec des sociétés vivantes, qui se trouvaient avant lui sur un terrain qu'elles connaissent mieux que lui. On ne modernise pas le secteur "traditionnel", on accompagne seulement, avec prudence et souplesse, certaines de ses transformations.

Ce point de vue réaliste pousse à préconiser un certain désengagement de l'Etat et à favoriser une participation accrue des agriculteurs à la définition et à la mise en oeuvre des opérations de développement (2). A la vérité, si l'on est sincèrement convaincu que paysans, éleveurs, pêcheurs et commerçants connaissent leur métier et savent préserver leurs intérêts, alors on peut soutenir qu'au lieu de projets, ou avant tout projet, c'est à des réformes de structure qu'il faut procéder.

De telles réformes apparaissent particulièrement opportunes dans le domaine des prix payés aux producteurs de denrées vivrières. L'exemple du Togo est éloquent sur ce point. De 1970 à 1979, la hausse des prix du maïs et du riz n'a pas suivi celle de l'indice des prix de détail, alors que les prix des tubercules ont dépassé cet indice.

"Aujourd'hui, écrit M. ANSON-MEYER, le Togo est non seulement auto-suffisant mais encore il a des excédents de tubercules, tandis qu'il connaît encore un déficit en céréales ... Au lieu d'imposer des prix d'achat au producteur bas, au lieu de confisquer pratiquement les récoltes en période de pénurie (Bénin 1976-77, Togo (1981), les pouvoirs publics, s'ils ne veulent pas augmenter les prix dans les villes, auraient intérêt à pratiquer une politique de subvention qui ménagerait l'avenir" (3).

(1) Communication personnelle de L. BUSCH (Univ. de Kentucky). On notera qu'en Afrique, même si l'on reste au seul plan technique et économique, le passage aux cultures pures et l'abandon des cultures associées peut être tout à fait désavantageux (PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, pp. 362/366).

(2) JOUVE, 1983, pp. 3/4.

(3) ANSON-MEYER, 1983, p. 63. L'indice des prix de détail (base 100 en 1970) est de 148 en 1979. A cette dernière date, le prix au producteur (base 100 en 1970) est de 145 pour le maïs, de 146 pour le riz, de 182 pour l'agname, de 405 pour le manioc.

Plus brutalement, EICHER (1982) estime qu'au Mali le seul relèvement des prix officiels au producteur serait plus efficace que 20 nouveaux projets de production. On sait que ce relèvement des prix à la production est l'un des objectifs du PRMC malien (1), résultat d'un accord entre le gouvernement malien et une coordination des principaux donateurs. Ces derniers s'engagent à fournir en 5 ans 250 000 tonnes de céréales, dont la vente sur place financera les réformes prévues.

### 3. Améliorer les connaissances

Autant le reconnaître : dans la plupart des pays africains, la recherche sur les activités agricoles et les sociétés rurales ne constitue pas une priorité. Dans une excellente étude sur la recherche agricole nigériane, par exemple, IDACHABA (1980) montre que la proportion des crédits de recherche dans la dépense fédérale consacrée à l'agriculture est tombée de 21 % en 1952-54 à 5,7 % pendant la période du Troisième Plan (1975-1980). Par rapport à la dépense publique totale, les crédits de recherche agricole ont subi une baisse encore plus frappante :

| Plans                             | 1962-68 | 1970-74 | 1975-80             |
|-----------------------------------|---------|---------|---------------------|
| -----                             | -----   | -----   | -----               |
| Dépenses de recherche agricole    |         |         |                     |
| Dépense fédérale totale           | 3,3 %   | 1,0 %   | 0,3 %               |
| <u>Production agricole</u><br>PIB | 58,0 %  | 28,8 %  | 20,9 %<br>(projeté) |

Source : IDACHABA, 1980, p. 10.

La part de la production agricole dans la PIB est divisée par 3 de 1962 à 1975, mais la part de la recherche agricole dans la dépense fédérale est divisée par 10. Ces chiffres se passent de commentaires. La recherche socio-économique est encore plus mal lotie. IDACHABA note qu'aucun des 18 instituts nigériens de recherche agricole n'étudie le travail paysan, qui constitue pourtant l'intrant essentiel dans ce genre d'agriculture (2).

Dans de telles conditions, on ne saurait conclure autrement qu'en recommandant obstinément la poursuite et l'intensification d'un effort de recherche qualifiée sur les sociétés rurales africaines. On dispose pour ce faire d'acquis méthodologiques substantiels, reposant sur trois éléments principaux :

(1) Plan de restructuration du marché céréalier.

(2) IDACHABA, 1980, p. 37.

- l'association, au sein d'un véritable système d'investigation, de recherches qualitatives approfondies et d'études statistiques des distributions ;

- une pratique pluridisciplinaire de recherche spatialisée intégrant les approches anthropologique, économique, géographique et agronomique ;

- la saisie de niveaux emboîtés allant de la parcelle à la région, en passant par l'exploitation et le terroir villageois (1), mais aussi, et simultanément, la prise en considération de filières allant du producteur au consommateur.

Seule une stratégie d'ensemble, définie avec le maximum de clarté, pourra conférer aux résultats de la recherche un sens dont ils resteraient privés s'ils n'étaient pas rapprochés les uns des autres dans un même cadre de cohérence. Mais la stratégie la mieux formulée sera un vain exercice tant que la réalité ne fera pas irruption dans ses énoncés : "Tout ordre demeure structure vide si nous ne le remplissons pas" (2).

## II - Approche macro-économique du secteur non structuré

Pendant longtemps, les stratégies de développement ont été inspirées par des modèles de comportement et des schémas structurels considérés comme évidents et que les méthodes de collecte étaient chargées d'illustrer, non de remettre en cause :

- les producteurs agricoles ne réagissent pas aux incitations par les prix ;

- les prix des produits agricoles doivent être maintenus à un niveau suffisamment bas, en raison de la faiblesse des revenus urbains.

Des recherches récentes poussent à mettre de tels schémas au rancart :

- dans l'agriculture, ainsi que nous venons de le voir, des études micro-économiques fines, à caractère anthropologique, montrent au contraire l'extrême sensibilité des productions agricoles aux variations de prix et comment les agriculteurs adaptent leur productivité aux circonstances ;

- en milieu urbain, l'étude macro-économique du secteur non structuré (basée elle aussi sur des données anthropolo-

(1) Sur ces différents points, on se reportera à la collection des notes AMIRA, publiées par l'INSEE-Coopération. Consulter aussi les Actes du Séminaire Interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978/1981), publiés en 1983, ainsi que le volume intitulé : Le Développement rural en question (ORSTOM, 1984). Voir enfin RAYNAUT (1980).

(2) Ernst JUNGER, Chasses subtiles.

giques) débouche sur la révélation de revenus substantiels que procurent ces activités négligées et dépréciées.

Dès lors tombe l'un des obstacles (ou l'un des arguments) qui s'interposait vis-à-vis de l'élévation des prix consentis aux producteurs agricoles, et les stratégies de développement peuvent s'en trouver considérablement modifiées.

\*  
\* \*

Le secteur non structuré est sans doute l'un des domaines où les théories qui ont rendu compte - si elles ne les ont inspirées - des politiques de développement suivies au cours des deux dernières décennies, sont susceptibles d'être le plus profondément remises en question par les faits que laissent apparaître des méthodes d'investigation et de collecte statistique plus soucieuses de s'adapter aux réalités qu'elles visent à appréhender que d'enfermer celles-ci dans des cadres pré-établis. En ce sens, l'investigation sur le secteur non structuré est une illustration de la dépendance des théories et des politiques à l'égard des méthodologies de collecte.

#### 1. Place du secteur non structuré dans les théories du développement

Les modèles dualistes des années 60 n'accordent, par définition, aucune place au secteur non structuré, puisqu'ils ne distinguent qu'entre un secteur traditionnel agricole où le sous-emploi prévaut et où la productivité et donc la rémunération du travail sont faibles, et un secteur moderne industriel où le processus d'accumulation permet d'absorber l'offre de travail illimitée du premier secteur (1).

C'est peu de dire que ces modèles enfermaient de façon trop simpliste des réalités qui les remettaient en cause : le début des années 70 marque une prise de conscience de l'explosion urbaine et de l'échec du secteur moderne à procurer des emplois aux migrants ruraux nouvellement urbanisés. L'offre illimitée de travail n'ayant pas rencontré une demande aussi élastique de la part du secteur moderne, l'on s'attendait à observer des taux de chômage ouvert élevés.

Le modèle de TODARO (2) va venir combler l'une des lacunes constatées dans les modèles de la génération précédente en introduisant le chômage ouvert, révélé par les premières investigations sur l'emploi (3) : le mouvement de la main d'oeuvre du secteur traditionnel rural vers le secteur moderne - l'exode rural donc -

---

(1) Il s'agit des modèles de A.W. LEWIS (1958), J.C.H. FEI and G. RANIS (1964) et D.W. JORGENSEN (1961), les deux derniers étant des élaborations plus sophistiquées du premier.

(2) M.P. TODARO (1969).

(3) Investigations que va s'attacher à prendre en compte et interpréter le Programme Mondial de l'Emploi du Bureau International du Travail.

est fonction du différentiel entre le revenu rural et le revenu attendu de la migration, égal au salaire institutionnel multiplié par la probabilité d'obtenir un emploi en milieu urbain (probabilité équivalente au taux d'occupation, c'est-à-dire au rapport de la population occupée à la population active).

Or le rôle régulateur imparti à la probabilité de trouver un emploi ne va pas jouer, car les taux de chômage qui ressortent des enquêtes sur l'emploi sont beaucoup moins élevés que ceux que l'on attendait. C'est qu'en effet, dans des pays où le chômage n'est pas indemnisé, il y a peu de place pour le développement ouvert d'un tel phénomène. Les urbains doivent s'occuper pour assurer leur subsistance, et c'est ainsi qu'est forgé le concept de secteur informel ou non structuré. Le rapport du Bureau International du Travail sur le Kenya (1) donnera à ce terme ses lettres de noblesse.

Il reviendra à MAZUMDAR (2) de l'introduire dans un modèle où désormais l'exode rural comprend une double composante : des migrants temporaires d'une part, qui viennent s'employer dans le secteur non structuré, étant moins exigeants, et plus pressés d'acquiescer un revenu ; alors que les migrants définitifs, d'autre part, recherchant des emplois dans le secteur moderne, acceptent temporairement une situation de chômage ouvert.

Alors que les modèles néo-classiques intègrent ainsi progressivement les données nouvelles dont l'observation devient courante - et nous verrons que cette évolution ne devra pas s'arrêter là, puisque notre objet est bien ici d'introduire des données nouvelles qui ne sont pas encore d'évidence - les théories néo-marxistes (3) se contentent d'appliquer au secteur de la "petite production marchande", la thèse du secteur traditionnel comme réserve de main-d'oeuvre, faisant pression sur le taux de salaire et assurant la reproduction de la force de travail au moindre coût : un secteur qui est donc nécessaire à l'accumulation du capital et qui n'en serait que le produit. Parmi ces théories, il n'en est pas qui ait véritablement émergé et qui ait donné lieu à formalisation en un modèle pouvant être soumis à l'épreuve empirique des faits, contrairement aux modèles néo-classiques. N'ayant pas suscité de collecte spécifique de données, ces théories ont cherché à se nourrir d'éléments épars recueillis ici ou là pour d'autres fins, et pouvant témoigner de l'existence de liens structurels entre les deux secteurs. Elles aussi devront prendre en compte les nouvelles données de la collecte.

## 2. Raisons de la place spécifique impartie au secteur non structuré dans les théories du développement

La prise en compte progressive du secteur non struc-

---

(1) BIT (1972).

(2) D. MAZUMDAR (1975 a).

(3) Il ne s'agit pas ici des modèles de DOBB et SEN qui, du point de vue qui nous intéresse, ne se distinguent guère des modèles néo-classiques, mais des théories présentées depuis plusieurs années pour prendre en compte la réalité du secteur non structuré, tout en récusant ce concept "dualiste".

turé dans les modèles à partir du début des années 70, principalement sous l'influence du Programme Mondial de l'Emploi du Bureau International du Travail, semble en réalité avoir consisté en la simple transposition d'un secteur traditionnel du milieu rural vers le milieu urbain. Les activités du secteur non structuré constituent en quelque sorte un chômage déguisé et ne sauraient être que peu productives et donc faiblement rémunératrices. Lorsque MAZUMDAR en fait le lieu d'activité des migrants temporaires, il ne fait que formaliser dans le très court terme la baisse de la probabilité de trouver un emploi du modèle de TODARO.

Quelle que soit leur origine, tous ces modèles sont fondés sur une double hypothèse :

1. il existe un important sous-emploi dans le secteur agricole et cette hypothèse est confortée par le fait que l'estimation à partir des revenus est corroborée par l'estimation à partir du temps de travail. A aucun moment n'est remise en question la détermination exogène des prix aux producteurs, qui est à l'origine de ce sous-emploi : problème discuté par ailleurs dans ce texte ;
2. le sous-emploi rural ne peut avoir donné naissance, par le biais de l'exode rural, qu'à un sous-emploi urbain dans le secteur non structuré.

Il n'est sans doute pas inutile de préciser ici l'une des raisons du maintien de l'évidence du sous-emploi et de la faiblesse des revenus dans le secteur non structuré. Les économistes ont bien entendu cherché des indices de cette faiblesse, et donc à la mesurer. En l'occurrence, ils semblent avoir donné la preuve qu'il leur suffisait de disposer de données, sans égard à la façon dont elles ont été obtenues ou collectées. Or toutes les sources statistiques n'ont pas la même valeur, et en particulier le "degré de développement" des statistiques de l'emploi, plus élevé que celui des statistiques de production, risque bien de les avoir induits en erreur. A défaut d'enquêtes directes, c'est en effet la comptabilité nationale que l'on a interrogée pour connaître le niveau de la productivité et des revenus dans le secteur non structuré.

En l'absence de données directes sur la production, qui soient fiables et complètes, le comptable national procède ainsi à des équilibres ressources-emplois par produit (1). Lorsque la collecte directe des données de production se limite au seul secteur moderne, comme c'est le cas dans la plupart des pays en voie de développement, l'équilibre entre les ressources et les emplois permet de faire apparaître un solde censé représenter la contribution du secteur non structuré (2) à la production de la branche. On n'est cependant nullement assuré que les statistiques des ressources : le secteur non structuré lui-même est fournisseur de consommations

(1) D'autres techniques sont utilisées, en particulier dans les branches de services, qui sont encore plus approximatives. Mais ce n'est pas le lieu ici d'en faire la description.

(2) Ainsi apparaît la définition empirique du secteur non structuré : il est l'économie non enregistrée, l'économie du solde.

intermédiaires pour les branches d'activités en aval, et les statistiques du commerce extérieur sont beaucoup plus incertaines que l'on semble le croire. Autant d'inconnues ou de facteurs d'incertitudes dont l'insuffisante prise en compte revient à sous-estimer gravement la quantité de ressources disponibles pour une branche, et donc le solde des emplois de ces ressources (1). C'est pourtant ce solde sous-estimé que l'on va comparer à des statistiques d'emploi (au sens de population occupée) qui, pour n'être pas parfaites, n'en sont pas moins plus fiables, étant issues de dénombrements exhaustifs. Et du rapport de ces deux données, résulte une valeur ajoutée par tête, une productivité donc, très faible.

Les travaux de JOSHI, LUBELL et MOULY sur la Côte d'Ivoire (2) illustrent parfaitement cette démarche. Ces auteurs ont calculé de la manière indiquée et pour chaque branché-d'activité, les valeurs ajoutées par tête dans le secteur non structuré et dans le secteur moderne en 1970. Le rapport est en moyenne de 1 à 10. Eût-on procédé de la même façon en Tunisie en 1977, que l'on aurait abouti à une productivité nulle dans le secteur non structuré de la branche "Bois-Ameublement" pour ne prendre que ce seul exemple (3). On voit bien ainsi comment les théories et modèles en vigueur amènent les planificateurs et analystes de données à ne pas remettre en question les résultats issus de modes de calculs dont ils connaissent parfaitement le caractère approximatif mais qui ont le mérite d'aller dans le sens des théories ; lesquelles théories se nourrissent et se confortent évidemment de tels résultats qui servent à apporter la démonstration de leur véracité.

Le milieu des années 70 va cependant marquer un tournant puisque de nombreuses enquêtes directes vont être lancées sur le secteur non structuré sinon toujours pour tenter d'en limiter l'appréhension par solde, du moins pour apprécier directement certaines de ces caractéristiques.

### 3. Les méthodes d'investigation directes sur le secteur non structuré et leurs résultats

La littérature est abondante, qui critique le "prétendu" concept de secteur non structuré ou informel, et qui ne veut voir en celui-ci qu'un simple produit du développement capitaliste, cependant essentiel à ce développement. Tout aussi abondante est la littérature qui s'efforce de définir le secteur non structuré par un ensemble de critères le plus souvent négatifs (par référence au secteur moderne), mais aussi positifs (par référence au marché

---

(1) De récents travaux de planification et de comptabilité nationale réalisés en Côte d'Ivoire, ont montré l'importance de ces facteurs dans la sous-estimation de la production d'une branche telle que le "Textile-Confection".

(2) H. JOSHI, H. LUBELL, J. MOULY (1976).

(3) Elaborées à la fin des années 60, les techniques d'estimation de la comptabilité nationale négligeaient totalement un secteur non structuré qui, durant ces années de généralisation des coopératives, pouvait l'être sans doute, mais qui, depuis lors, avait connu une forte croissance.

concurrentiel) (1). Quel que soit le point de vue adopté, ces définitions ne permettent pas de définir un champ d'investigation précis. C'est pourquoi les seules recherches à avoir donné lieu à une collecte scientifique de données sur une grande échelle ont défini le secteur de manière identique et logique en terme de collecte : le secteur non structuré est constitué par l'ensemble des activités non agricoles qui ne sont pas saisies par les statistiques classiques.

Parallèlement au Programme Mondial de l'Emploi du Bureau International du Travail (2) qui lançait un grand nombre d'investigations lourdes sur le secteur non structuré dans les villes africaines : Nouakchott, Lomé, Ouagadougou, Bamako, Yaoundé, Kigali (1977-80), puis Niamey (1981-82), des enquêtes nationales étaient lancées en Tunisie (1976-78 et 1981-82) et en Côte d'Ivoire (1976).

Toutes ces enquêtes sont fondées sur un principe de base. Il convient tout d'abord de recenser le secteur non structuré (BIT) et de préférence tous les établissements (Tunisie - Côte d'Ivoire) afin de pouvoir tirer des échantillons représentatifs permettant une extrapolation des résultats. Les enquêtes du BIT ayant cependant, à l'exception de celle de Niamey, limité leur investigation au seul secteur non structuré "moderne" (3), autrement dit aux seules activités sédentaires (en établissements) de production et de réparation, ce n'est que la partie visible de l'iceberg qui est ainsi appréhendée (4).

Et bien que nombre de données issues de ces enquêtes aillent dans le sens de notre démonstration, nous nous référerons ici plus volontiers aux deux enquêtes de Tunisie et de Niamey qui, outre leur caractère exhaustif (Recensement général national pour la première, à l'échelle de la capitale pour la seconde), présentent de plus l'avantage d'avoir utilisé des méthodes adaptées pour saisir les principales données économiques de l'activité non structurée (5). Le rythme de l'activité étant une caractéristique essentielle du secteur, capacités de production et temps de travail, consommations intermédiaires et coûts unitaires sont appréhendés sur la base du rythme d'activité et permettent d'approcher la production, la valeur ajoutée et le revenu à partir de questions correspondant à la pratique réelle des petits entrepreneurs.

Le secteur non structuré représentait ainsi près de 40 % de l'emploi non agricole (et près de 25 % de l'emploi total) en Tunisie, plus de 53 % de l'emploi urbain en Côte d'Ivoire, et plus de 39 % de l'emploi total de la ville de Niamey.

---

(1) Cf BIT (1972) et M. SANTOS (1975).

(2) Et en particulier le Programme des Emplois et des Compétences Techniques en Afrique (PECTA). D'autres enquêtes ont été réalisées en Asie et en Amérique Latine.

(3) C'est-à-dire en fait susceptible de modernisation.

(4) A titre de comparaison, dans les deux enquêtes où l'on est en mesure de la comparer avec l'ensemble du secteur non structuré, cette composante "moderne" ne représente guère que 19 % de l'emploi du secteur non structuré en Tunisie et 7 % à Niamey.

(5) Pour la Tunisie, Cf. J. CHARMES (1982a), (1982b), et pour Niamey, Cf. PECTA (1983).

Dans le secteur non structuré localisé sédentaire, le revenu de l'entrepreneur était en Tunisie de 5 fois le SMIG (1981) et à Niamey de 7,7 fois le SMIG (1982). Les salariés de ce secteur, s'ils ne touchaient que 90 % du SMIG en Tunisie, et 96 % à Niamey, avaient un âge moyen bien inférieur à celui de la population salariée dans son ensemble (23 ans contre 35 ans en Tunisie), indice que le salariat n'y est qu'une position d'attente permettant d'apprendre un métier avant de s'installer à son propre compte. La valeur ajoutée par tête dans le secteur moderne des branches manufacturières n'était en Tunisie que 1,7 fois supérieure à ce qu'elle était dans le secteur non structuré, et ce rapport tombe à 1,3 dans le textile-habillement-cuir, et à 1,2 dans le bois et les industries diverses (1). Surtout deux éléments apparaissaient, qui étaient jusque là ignorés ou méconnus :

- l'importance des revenus tirés des activités non sédentaires. L'enquête de Niamey révélait que ces petites activités de rues, essentiellement commerciales, qui constituent le débouché de l'exode rural, représentaient 35,2 % de l'emploi du secteur et procuraient des revenus atteignant en moyenne 4,4 fois le SMIG. Seulement 37 % de ces "tabliers" comme on les appelle, étaient prêts à accepter un emploi salarié (2) ;
- l'importance de la pluri-activité : un certain nombre d'indices permettaient de prendre conscience de ce phénomène difficile à mesurer, mais dont l'ampleur ne fait plus de doute ; les salariés du secteur moderne et de la fonction publique sont de plus en plus nombreux à exercer des activités ou à avoir des intérêts dans le secteur non structuré. S'ouvre ici un domaine essentiel pour l'amélioration des statistiques de l'emploi et des revenus (3).

#### 4. Conséquences sur les modèles et stratégies de développement

L'écartement progressif depuis le milieu des années 70, dans la plupart des pays du Tiers Monde, et même dans certains pays industrialisés, de la courbe d'évolution des taux de salaire et de celle des prix à la consommation a constitué l'occasion privilégiée de développement des activités non structurées. Comment comprendre autrement le fait que des niveaux de salaire tout juste suffisants à la satisfaction des besoins nécessaires se soient laissés si fortement entamés par la montée des prix. Lorsqu'à Kinshasa, par exemple, le salaire mensuel d'un enseignant du supérieur couvre tout juste le prix de location d'appartement, il faut bien que des activités occultes soient entreprises, car même ce second salaire de la femme au travail ne suffirait pas à la combler un tel écart.

La multiplication des sources de revenus au sein d'un même ménage, mais aussi chez un même individu, est un phénomène extrêmement répandu qui a tendance à rendre caduques les analyses socio-économiques mettant en oeuvre les concepts classiques.

---

(1) Cf. J. CHARMES (1983b).

(2) Cf. PECTA (1983).

(3) Cf. J. CHARMES et A. KAMOUN (1985).

Le très rapide et très important développement de l'initiative privée dans la population salariée est un phénomène qui, pour n'être pas récent, a pris une certaine ampleur au cours des dernières années. Les enquêtes tunisiennes et nigériennes ont toutes deux mis en lumière, dans la population constituant l'échantillon, l'existence d'une frange difficilement extrapolable mais non négligeable, d'établissements dont le chef s'avère être un salarié du secteur moderne, public ou privé, ou de la fonction publique. Par le biais des prête-noms (épouses, parents ou associés) le phénomène doit être d'une ampleur encore plus conséquente. mais il est évidemment difficile à mesurer avec exactitude.

La faiblesse de la productivité requise dans l'emploi salarié, l'élasticité des horaires, et la pratique de la journée continue sont des éléments favorables au développement d'un phénomène qui ne prend pas seulement - et même le plus souvent - la forme d'un travail indépendant au noir, mais qui au contraire se traduit par la création d'établissements employant une main d'oeuvre d'apprentis et de salariés travaillant pendant la journée normale en attendant le retour du patron qui donnera ses instructions et prendra les commandes le soir, après les horaires de bureau, ou durant le week-end. Les ateliers recensés qui, bien qu'autonomes, n'avaient pour chef que le salarié présent ne sont pas autre chose qu'une illustration de ce fait.

Un tel système est particulièrement développé dans des branches où ces salariés à double face peuvent exercer leur qualification : bois, métal, réparation mécanique, métiers du bâtiment, confection ; mais pas uniquement. Par l'intermédiaire d'associations capital-travail, souvent éphémères mais toujours renaissantes, les capitaux de faible montant trouvent toujours des placements fructueux. Il y a une véritable fluidité de ce marché des capitaux et la facilité de passage d'une activité à l'autre est un phénomène qui a frappé tous les observateurs qui l'ont interprété en général dans un sens beaucoup plus restrictif : fermetures et ouvertures de locaux sont d'une fréquence étonnante, et la rotation extrême des activités, qui arrive à périmer un recensement d'établissements au bout de 3 ans doit bien être interprétée dans le sens d'une parfaite fluidité des capitaux.

L'association capital-travail est précisément le lieu où se concentre le caractère ambivalent d'un tel développement. L'apporteur de capital est donc fréquemment un salarié du secteur moderne ou de la fonction publique. L'apporteur de travail est souvent un salarié du secteur non structuré, facilement débauché de son emploi faiblement rémunérateur, et pour lequel l'association est la première étape vers l'installation à son propre compte.

Telle est bien l'ambivalence qui caractérise une fraction importante du secteur non structuré. D'un côté des patrons mettant en oeuvre l'esprit même du capitalisme et la recherche du profit, et qui sont souvent par ailleurs des salariés du secteur moderne. D'un autre côté, des salariés du secteur non structuré que la jeunesse et la faible rémunération - l'exploitation subie donc - vont très tôt pousser à devenir associés, puis patrons à leur propre compte, faisant subir à leur tour à de nouvelles générations qu'ils vont

former à leur image, l'exploitation même qu'ils ont connue. Le jeune âge des salariés du secteur non structuré est en effet une caractéristique majeure de ce secteur. Les salariés d'un âge plus avancé, plus rares, perçoivent souvent des rémunérations au pourcentage, ce qui correspond alors à une forme d'association.

Dès lors les statistiques des effectifs salariés et des salaires versés n'ont pas la signification claire et nette que l'on veut bien leur attribuer dans la théorie du développement, et ne traduisent pas vraiment les mutations de la structure sociale que l'on croit. Et les ciseaux prix-salaires peuvent bien s'écarter sans provoquer la déchirure du tissu social que prévoit le théoricien en chambre. Ce n'est pas la concurrence à l'embauche, ce n'est pas l'armée de réserve qui maintient le taux de salaire à un faible niveau, mais bien le fait que le salaire ne constitue qu'une fraction - pas toujours la plus importante - du revenu pour une proportion non négligeable de la population des salariés.

Dans ces conditions, la théorie du secteur non structuré est l'antithèse même du dualisme. Le secteur non structuré imprègne les comportements et les structures de l'économie dans son ensemble, et la compréhension de l'économie en voie de développement ne peut en faire abstraction sous peine de ne maîtriser que la partie visible de l'iceberg.

Si, dans les théories de l'exode rural, le revenu espéré de la migration doit être fondé essentiellement sur le revenu des activités du secteur non structuré (non sédentaire) où la facilité d'entrée est grande (même si parfois ethniquement contrôlée), alors l'armée de réserve n'est pas constituée par les migrants ruraux, mais par les sortants du système éducatif qui ne peuvent socialement s'abaisser à saisir directement des opportunités de revenus dans le secteur non structuré et recherchent un emploi salarié. Une fois trouvé cet emploi, les salariés vont chercher à égaliser leur revenu urbain moderne avec le revenu permanent attendu des activités non structurées, par le biais de la prise de participation (associations capital-travail) ou par l'exercice de telles activités au sein même de leur cellule familiale. L'articulation du secteur non structuré et du secteur moderne ne se ferait donc pas à travers un flux et un reflux de main-d'oeuvre (qui ne s'observent pas dans les enquêtes), mais bien à travers un flux de capitaux et d'énergie-travail du secteur moderne vers le secteur non structuré. Et s'il faut chercher un sous-emploi et une faible productivité dans les activités urbaines, ce n'est pas où on les cherche habituellement qu'on les découvrira.

Ainsi la nouvelle conception du rôle et de l'importance du secteur non structuré à laquelle ont conduit des méthodes de collecte adaptées et plus soucieuses de comprendre une réalité évanescence, ne met pas seulement à mal la théorie dualiste ; les théories de l'articulation aujourd'hui en vigueur ne résistent guère plus à l'analyse :

- la thèse selon laquelle le secteur non structuré serait un secteur de subsistance, entretenant au moindre coût une force de travail excédentaire dont le rôle serait de faire pression

sur le taux de salaire dans le secteur moderne, impliquerait que l'on range au premier rang de cette population, les salariés eux-mêmes. Sans doute pourrait-on distinguer dans l'ensemble du secteur non structuré tel que nous l'avons défini au sens large, des sous-secteurs dont le niveau de revenu est proche de la subsistance. Mais, outre le fait que, par rapport à la norme du salaire moyen dans le secteur moderne, ces sous-secteurs n'ont pas un poids très important, il est indispensable de tenir compte de l'ensemble des sources de revenus des ménages concernés, avant de conclure qu'il y a reproduction de la force de travail au simple niveau de la subsistance. Est alors posée, ici encore, la question de la méthode de collecte, et la nécessité de lier la collecte de l'information dans les ménages et dans les entreprises (ou les activités) : vaste problème sur lequel des solutions peuvent être entrevues ;

- la thèse selon laquelle le développement du secteur non structuré est un processus involutif n'est en fait qu'une théorie dynamique du secteur de subsistance : l'exode rural - que les politiques poursuivies n'ont jamais réussi à endiguer - vient gonfler démesurément le secteur non structuré dans les villes. La stagnation ou la décroissance simultanée des produits nationaux, la décroissance du revenu par tête donc, est interprétée dans le sens d'une baisse de la productivité selon l'hypothèse classique (dont nous avons essayé de démontrer le mal fondé) qui assimile l'emploi dans le secteur non structuré à un chômage déguisé. Le point terminal de cette "involution" étant évidemment le niveau de subsistance. Si, pour certaines branches d'activité, on peut admettre cette thèse, il n'en va pas de même au niveau macro-économique : la vérité est bien plutôt que les statistiques de l'emploi sont - malgré leurs défauts - des statistiques qui ont atteint un degré de développement et donc de fiabilité, supérieur aux statistiques comptables, aux statistiques des produits nationaux : au fur et à mesure qu'enfle et se développe un secteur que le comptable national ne maîtrise pas, s'enracinent, dans des statistiques tronquées, des théories de l'articulation dont la valeur ajoutée n'est guère importante par rapport au dualisme classique.

\*

\* \*

Mais si le taux de salaire n'est plus tout à fait l'instrument régulateur du marché du travail, si la connaissance des niveaux de vie et de la répartition des revenus est devenue aussi floue, et si la réalité des dynamismes de l'économie échappe de plus en plus au planificateur, ne peut-on ainsi s'expliquer certaines erreurs des stratégies de développement ?

### III - Macrocospie des stratégies de développement

Il ne s'agit pas tant ici de mesurer l'amplitude ou le rythme d'évolution d'une économie que de caractériser un processus de transformation sur longue période. Pour analyser la voie de développement suivie ou choisie par une collectivité nationale nous avons retenu sept rubriques, étant entendu que ces sept "manières de voir" sont en cohérence profonde (de même que les sept couleurs de

l'arc-en-ciel donnent une seule et même lumière !).

Bien entendu chacun de ces items peut être décomposé avec plus ou moins de détail. Nous ne ferons qu'indiquer ici les rubriques essentielles, voulant seulement suggérer une méthode. Enfin il est clair que les réponses concernant chacun des enjeux évoqués, chacune des préférences révélées, seront, pour chaque pays, des réponses modulées. En fait il ne devrait pas être trop difficile d'exprimer les réponses à nombre de ces questions par des indicateurs chiffrés : l'évolution de ces indicateurs exprimerait les choix implicites ou explicites de la stratégie de développement adoptée et l'ensemble de ces indicateurs pourrait constituer le système d'information associé à cette stratégie.

Les sept rubriques concernent :

- la hiérarchie des besoins : des besoins prioritaires ou une demande solvable ?
- les structures de production : priorité pour quels secteurs, quels facteurs, quels rapports de production ?
- les rôles respectifs du marché et de l'Etat ?
- l'ouverture sur l'extérieur : quel degré de dépendance est accepté ou contrôlé ?
- les forces sociales en compétition : lesquelles sont privilégiées, lesquelles sont au pouvoir ?
- la répartition des hommes, des activités et des équipements sur l'espace national ;
- l'arbitrage entre le présent et le futur.

#### 1. La hiérarchie des besoins

C'est la question centrale qui donne sens à toutes les autres : pourquoi les éléments d'une collectivité travaillent-ils et s'organisent-ils collectivement ? Pour combler cette attente, quels besoins ? Quelle est la fiabilité profonde d'une stratégie de développement ? Bien entendu on commencera par examiner comment sont couverts les besoins fondamentaux et même comment ils sont définis, voire hiérarchisés, sans s'arrêter à ce que révèle la demande solvable. Chacun des besoins de base, alimentation, santé, éducation, eau, etc., peut lui-même être spécifié : équilibre de la ration, médecine préventive et soins primaires, éducation de base, etc. Au-delà de ce qui est mesurable et intégrable dans un "modèle de consommation", il convient de prendre en considération un certain nombre de valeurs dont le respect peut primer sur une couverture plus complète des besoins matériels : sécurité, justice sociale, démocratie, indépendance, etc. Enfin il faut se garder de tout diagnostic global ; comme la plupart des autres rubriques une analyse par catégories sociales est nécessaire : lesquelles sont privilégiées, lesquelles constituent une force dominante, une "référence" ou une priorité : les ruraux ou les urbains,

les détenteurs du capital, les salariés ou le secteur non structuré, les femmes ou les hommes, etc.

## 2. Les structures de production

Cet item est le domaine de prédilection des économistes. Il n'est pas besoin de s'y étendre longuement. Au delà des priorités (prépondérance et antériorité relatives) à accorder à tel ou tel secteur - et l'expérience semble enfin réhabiliter la priorité à l'agriculture par rapport à l'industrie, qu'elle soit dite "industrialisante" ou non - les enjeux décisifs à long terme, même s'ils ne se traduisent pas aisément par des "décisions" identifiables, portent sur deux points.

Le premier concerne l'importance relative donnée au capital et au travail (1) dans les techniques de production, celles-ci devant d'ailleurs être spécifiées quant à leur productivité, leur origine, leur "appropriation". Le choix de techniques productives privilégiant plus ou moins les équipements ou la main-d'oeuvre ne se ramène d'ailleurs pas identiquement à un choix en faveur soit des détenteurs de capitaux, soit des salariés ; le rôle de l'Etat et la nature des rapports de production peuvent induire d'une même manière d'accumulation différents modèles de répartition.

L'organisation des rapports de production au sein de l'appareil productif est d'ailleurs le second point essentiel de la rubrique. Pour faire court disons que les rôles respectifs de ce qu'on appelle, improprement, les secteurs moderne, privé et public, artisanal, non structuré, paysan, coopératif, etc., conditionnement de manière très étroite la voie de développement suivie. La structure (taille et nationalité des unités de production, origine et reproduction du capital utilisé, techniques utilisées, statut de la main-d'oeuvre, nature des marchés, dépendance vis-à-vis de l'extérieur, etc.) et les rapports réciproques de ces "secteurs" sont d'ailleurs en cohérence, économique, politique et sociale, profonde avec les autres rubriques de la grille. Cet aspect des choses est beaucoup plus significatif qu'une analyse en termes de branches (agriculture, industrie) ou de facteurs de production (capital, travail).

## 3. Les rôles respectifs du marché et de l'Etat

C'est un des débats cruciaux de l'heure. Au delà des étiquettes un peu courtes en ...ismes (libéralisme, socialisme, capitalisme, centralisme) une analyse approfondie du rôle de l'Etat s'impose. Dans quels secteurs, pour quelles fonctions et par quels instruments la puissance publique intervient-elle pour remplacer, orienter, contrôler les mécanismes du marché et assumer telle ou telle force sociale ?

Il n'est pas indifférent par exemple de se demander si la volonté de l'Etat d'intervenir dans le développement de l'agri-

---

(1) Voir infra. les remarques sur l'ambivalence de ces concepts dans une fraction du secteur non structuré.

culture (1) ou en matière d'urbanisme par exemple, se manifeste par la prise en charge quasiment directe d'opérations de développement (les fameux "projets") ou par des incitations indirectes à caractère macro-économique : politique des prix, politique du crédit, politique foncière, etc.

#### 4. L'ouverture sur l'extérieur

Sur ce point aussi les débats trop tranchés s'épuisent : protectionnisme et auto-suffisance absolus sont aussi irréalistes qu'une extraversion sans frein ni contrôle. Autocentrage et extraversion sont des notions relatives et flexibles qui demandent à être appliquées, avec discernement, à toute une gamme de secteurs d'activités : commerce extérieur, lequel inclut les circuits traditionnels mais aussi migrations, informations, modèles culturels, etc. On évalue de mieux en mieux l'intrication étroite des "modèles" de consommation, de production, d'échange, de communication et les références culturelles qu'ils véhiculent.

Une stratégie de développement s'apprécie par le degré d'ouverture sur l'extérieur qu'elle comporte, ce qui veut dire en fait par la capacité à contrôler cette ouverture pour que la dépendance inéluctable qu'elle engendre ne signifie pas domination mais au contraire accroisse la marge de manoeuvre du pays : un recours diversifié et intelligent aux techniques, hommes, capitaux, données de l'étranger, par les effets positifs qu'il fait naître au sein de l'économie nationale peut, même dans une situation de compétitivité internationale active, donner les moyens de pallier les effets pervers de cette ouverture.

A plus forte raison si ce recours à l'extérieur s'opère de manière préférentielle dans un certain espace de solidarité multinationale. Une stratégie se caractérise par l'espace reconnu ou voulu comme vital pour son déploiement, et cet espace déborde de toutes parts les frontières de l'espace national.

#### 5. Les forces sociales en compétition

L'Etat et l'extérieur n'exercent pas leur influence sur un corps social indifférencié. Les variations des flux économiques et financiers, l'évolution des structures de production, de répartition et de consommation sont le reflet ou l'expression d'une compétition sociale interne. Même si le schéma d'un processus de développement a une rigoureuse logique interne en termes économiques de production-répartition-accumulation, au coeur de ce schéma, il y a une division sociale du revenu et appropriation d'un surplus si possible à des fins productives. Il est rigoureusement impossible, et heureusement de plus en plus rare, d'analyser une stratégie de développement sans identifier les catégories sociales qui la portent et celles qui la supportent. Le repérage des centres de division effectifs et des types d'arbitrage qu'ils opèrent tout comme l'analyse de la distribution des revenus et l'élucidation des mécanismes de contrôle du

---

(1) Voir l'exemple du Congo, infra.

surplus vont de pair avec l'identification et la confrontation des catégories sociales chacune significative d'une solidarité d'intérêts face aux autres catégories (urbains/ruraux ; salariés/propriétaires fonciers/paysans ; entrepreneurs capitalistes/technostructure d'Etat, etc.).

Une stratégie se caractérise d'abord et avant tout, en deçà de ses objectifs à long terme et au delà de l'efficacité de sa mise en oeuvre, par la manière dont sont "gérés" des intérêts contradictoires : qui gère ces intérêts contradictoires, pour quel profit, dans quelles alliances, par quels moyens (manipulation de variables économiques, réformes, ruptures et violences ?).

Il n'y a pas de travail plus urgent en économie politique du développement, qu'il s'agisse des politiques et stratégies mises en oeuvre, de leur interprétation théorique ou de leur évaluation subjective, que de rendre compte et de tenir compte des catégories en présence.

#### 6. La répartition des hommes, des activités et des équipements collectifs sur l'espace national

Rythme et modalités de la croissance démographique et de la croissance urbaine sont considérés à juste titre comme des éléments déterminant l'avenir à long terme d'un pays et qui restent encore les plus difficiles à contrôler. Ce n'est pas un hasard si pour l'une comme pour l'autre on utilise bien souvent le terme "d'explosion". Toute stratégie de développement reflète une prise de position, c'est-à-dire une analyse, une volonté, un comportement vis-à-vis de ces deux phénomènes, prise de position explicite de l'Etat et prise de position implicite des populations. Choix par l'Etat en termes de politique familiale, de santé, d'éducation, d'emploi, de différentiel de prix et de revenus, d'habitat, de communication et réactions des hommes aux mesures qu'impliquent ces politiques aboutissent, selon des modalités que les chercheurs et experts en "développement" n'ont pas encore bien élucidées, à une certaine répartition des hommes, des activités et des équipements sur l'espace national. Répartition que les économistes, les géographes et les aménageurs tiennent pour une composante essentielle de la mise en valeur d'un pays, répartition qui exprime et produit des différenciations sociales, répartition qui, enfin, si elle est par trop déséquilibrée, alimente des tensions politiques pouvant aboutir à un réaménagement des pouvoirs.

Politique de population, schéma d'aménagement du territoire, hiérarchie des équipements urbains et des infrastructures de communication, planification régionale et décentralisation administrative et politique, autant de champs d'action qui se recoupent sans se confondre et dont la somme renvoie à une image, au sens immédiat du terme, de ce que sera ou de ce que l'on voudrait que soit la collectivité nationale dans dix, vingt ou trente ans. D'aucuns pensent d'ailleurs que seule cette politique d'aménagement du territoire peut véritablement exprimer les choix d'une stratégie de développement à long terme.

## 7. Quel arbitrage entre le présent et le futur ?

Qui dit stratégie dit vision à long terme. Toute la question est de savoir ce que la société et ses différentes composantes appellent le long terme. Il ne s'agit pas ici de rentrer dans le débat technique portant sur l'efficacité d'un processus de planification et qui cherche à situer l'horizon pour lequel il est possible de définir un projet cohérent et plausible de transformations des structures (si l'horizon est trop rapproché, les transformations fondamentales sont peu manifestes, si l'horizon est trop éloigné, elles relèvent de l'utopie).

Il s'agit bel et bien de savoir à quel prix une société, l'Etat, les groupes sociaux, les individus acceptent de sacrifier une partie du présent pour gagner un avenir jugé meilleur. En termes économiques ce prix du temps s'appelle le taux d'actualisation. Au niveau global d'un pays, il rend compte à la fois d'une productivité, celle de l'économie, et d'une patience, celle de la population. Une stratégie de développement cherche plus ou moins à renforcer celle-ci pour accroître celle-là. Et comme ses résultats sont incertains, une stratégie de développement c'est encore l'acceptation d'un certain risque au détriment d'une certaine sécurité immédiate.

L'indicateur évident et classique de cet arbitrage est le taux d'investissement, qui concerne l'affectation des revenus. Mais comme on s'est aperçu récemment et enfin que les ressources naturelles avaient un prix soit qu'elles fussent non renouvelables soit qu'il y eût des conditions à respecter pour leur renouvellement, le véritable arbitrage entre le présent et l'avenir porte sur le rythme et les modalités d'utilisation et de préservation des ressources naturelles ou, comme l'on dit aussi, de l'environnement.

Les rubriques précédentes sont interdépendantes : chacune d'elles ne prend sens que par les autres. Leur cohérence globale est à la fois sociale, économique et politique. Appliquée à l'exploitation d'une stratégie de développement, cette grille d'analyse doit permettre de dégager les trois composantes : objectifs, contraintes et moyens du projet de bataille qu'est toute stratégie. Tout d'abord des objectifs d'intérêt général sur lesquels peuvent s'accorder, ou auxquels se soumettent, les diverses forces sociales qui composent la collectivité nationale. Ensuite un cheminement logique, et même véritablement logistique, qui respecte les contraintes et cohérences d'ordre technique et économique. Enfin, de la part de l'Etat, une mobilisation, plus ou moins contraignante, plus ou moins persuasive et habile, des forces sociales au service des objectifs généraux assignés à la nation, de façon à infléchir les comportements, exciter des dynamismes, atténuer des résistances, et ceci en sacrifiant certains intérêts particuliers. C'est pourquoi d'ailleurs l'autorité politique explicite si rarement une stratégie de développement : elle ne peut afficher ce qui sera sacrifié. Ce qui légitime cette stratégie et l'autorité qui la détermine et la conduit "implicitement", c'est qu'elles soient, l'une et l'autre, censées privilégier des intérêts à long terme.

Cependant une telle grille d'analyse ne vaut que si la gamme des stratégies possibles est relativement diversifiée. L'examen des 30 dernières années pourrait justifier un certain scepticisme. Il y a certes eu de plus ou moins bonnes gestions mais certains diront que sur longue période et une fois corrigés les éventuels excès ou erreurs de parcours, les stratégies, tous comptes faits, ont finalement assez peu différencié d'un pays à l'autre ? peut-on citer des cas de stratégie spécifique, voulue, maintenue ? Les faits ne sont-ils pas plus forts, plus lourds que l'intelligence et la volonté qui cherche à promouvoir stratégies et politiques ?

Le débat s'éclaircirait sans doute à recourir, comme on le propose ici, à une explicitation des termes d'une stratégie mais on peut penser que face au défi du développement deux attitudes politiques se font jour. Une attitude volontariste, naturellement "technocratique" qui considère que l'Etat a les moyens, que le marché et le progrès technique, dûment contrôlés, ont le dynamisme suffisant pour atteindre certains objectifs explicites, au besoin en bouleversant les structures existantes pour en créer de nouvelles.

Une autre attitude, plus prudente et plus politique qui recense, accepte, oriente, organise les comportements, les dynamismes, les évolutions en reconnaissant que ceux-ci ne peuvent être orientés qu'en respectant des cadres spatiaux et sociaux historiquement déterminés et donc peu "malléables" : attitude plus consciente des contraintes et des dynamiques endogènes particulières que des moyens d'intervention de la puissance publique. Il est clair qu'en fait toute stratégie combine de manière particulière ces deux attitudes.

Pour renouveler le débat et préciser la problématique qui vient d'être suggérée, il convient de l'appliquer aux deux "lieux" du développement dont l'importance a été mise en évidence alors que précisément la planification du développement les a longtemps considérés comme hors du champ des stratégies : il s'agit du monde rural et du secteur non structuré. Des stratégies véritablement nouvelles pourraient se faire jour, qui prennent en considération l'un ou l'autre de ces "lieux" de développement. Peut-être s'apercevra-t-on que la prise en considération simultanée et coordonnée du secteur non structuré et du monde rural constitue déjà, à elle seule, l'amorce d'une stratégie de développement, tant il est vrai que ces deux univers se transforment de façon solidaire.

### Conclusion

Dans Le Médisant par bonté, Joe BOUSQUET nous dit qu'un peintre, "en découvrant avec innocence ce que les choses sont, (il) montrait que rien ne pouvait être autrement". C'est dans cette voie qu'on paraît s'engager, au moins dans un premier temps, lorsqu'on s'efforce de voir le monde rural tel qu'il se transforme de lui-même, et que l'on essaie de prendre la juste mesure d'un secteur non structuré échappant, par définition même, à l'emprise de la puissance publique. Incontestablement, le concept de stratégie de développement acquiert alors une coloration nouvelle, voire un autre contenu. Autant et plus qu'à concevoir des arrangements de flux, à organiser des successions logiques et techniques, le planificateur se sent appelé à

combiner, à équilibrer, à encourager ou à contrarier une foule de projets indociles, une multitude d'intérêts fortement défendus. Prudence et modestie deviennent alors la règle : ce que voudra le planificateur, ce sera d'abord mieux connaître les mutations en cours, pour les accompagner avec souplesse, les soutenir souvent, éventuellement les infléchir.

Il nous semble possible d'aller plus loin. Relier les dynamismes du monde rural à ceux du secteur non structuré au sein d'une seule et même stratégie, c'est prendre conscience que certains obstacles à l'augmentation de la production alimentaire ne sont peut-être pas insurmontables. Le relèvement des prix au producteur, dont beaucoup sentent la nécessité, peut paraître moins impraticable dans la mesure où la solvabilité du secteur non structuré n'est pas aussi médiocre qu'on le croit. S'il est trop tôt pour prendre parti sur une question aussi importante, au moins conviendra-t-on qu'une voie de recherche s'ouvre, qui semble prometteuse. En sens inverse, la hausse du revenu des populations rurales, liée à la hausse des prix vivriers, exerce sur la croissance de l'emploi dans les activités non agricoles des effets positifs dont on mesure de mieux en mieux l'intérêt (1). Là encore, un domaine fécond s'ouvre à la recherche.

Sans optimisme exagéré, on peut donc souligner l'heureuse influence qu'une amélioration dans la collecte des données peut ainsi exercer sur la formulation des choix de développement, sur la conception même d'une stratégie, et finalement sur l'amélioration des conditions de vie dans les pays à faible revenu. Le progrès des méthodologies contribue à faire émerger une capacité autonome d'analyse et de décision en matière de politique économique et sociale, donc à favoriser un développement diversifié, correspondant davantage à la variété des histoires et des cultures.

Mais des politiques plus soucieuses de prendre en compte les dynamismes de la production vivrière et du secteur non structuré, donc autocentrées, ne remettent-elles pas en question les intérêts économiques qui sous-tendent les politiques de développement préconisées et menées jusqu'à présent par les pays industrialisés ?



## A PROPOS DES STRATEGIES CONCERNANT LE MILIEU RURAL

ET LE SECTEUR NON STRUCTURE :  
COMMENTAIRE ET INTERROGATIONS

\*\*\*

Claude ROBINEAU

Jusque dans les années soixante, les modèles de développement conçus en termes dualistes ont tendu à opposer un secteur moderne, industriel, localisé en milieu urbain ou sur des plantations dites industrielles, secteur porteur de normes, à un secteur traditionnel, agricole, ou rural ou paysan, caractérisé par le sous-emploi, où la productivité et la rémunération du travail étaient faibles et qui devait servir de réservoir de main d'oeuvre pour le secteur moderne.

La révélation (qui a tenu moins à l'illumination par une grâce subite qu'à la lente pénétration d'observations et de réalités chiffrées dans les intellects) a été dans les années soixante-dix, tant la prise en compte d'activités non agricoles non cernées par les appareils statistiques et non répertoriables dans le catalogue du secteur moderne, d'où les expressions de "secteur informel" ou "non structuré" (SNS) que l'inanité d'un dualisme qui n'avait de sens que dans la mesure où il devait se fondre, les processus de développement aidant, dans son modèle moderne par réduction de réalités paysannes alors baptisées, péjorativement, de traditionnelles.

Ce dualisme de facto, non pris en compte par les théories, ni envisagé globalement par les politiques de développement, a, en revanche, fait l'objet de traitements partiels tant théoriques que pragmatiques (par les politiques proposées) aboutissant, soit à réduire les réalités à des schémas permettant de conforter des théories, soit à ne prendre en compte qu'une partie de ces réalités (un secteur) et à vouloir lui appliquer des recettes de développement toutes faites.

Que ce soit dans le milieu rural ou le SNS, il apparaît que l'essentiel à prendre en compte est la force des dynamismes spontanés qu'ils révèlent, et l'importance, pour la compréhension de leur fonctionnement et l'élaboration des stratégies de développement, des liaisons qu'ils entretiennent entre eux et avec le secteur dit moderne.

1) Dynamismes spontanés

Ph. COUTY souligne les préoccupations paysannes des années 1980, la sécurité alimentaire et la productivité du travail. Il montre, à terre abondante, la préférence pour l'extensif (1), et

---

(1) reprenant l'expression de P. PELISSIER : "L'intensif nourrit, l'extensif rapporte".

avec l'accroissement démographique, l'alternative des deux solutions : migration lorsqu'existent des possibilités d'installation sur des terres neuves ; intensification sur place mais avec la conséquence qu'en l'absence de changement technique (incorporation d'intrants nouveaux, utilisation de matériel), la productivité du travail fléchit.

Les structures sociales et les structures de prix peuvent modifier ces comportements ; à un moment donné, pour un niveau donné de superficie disponible par actif, plusieurs niveaux d'intensité culturale (de rendement et de production) peuvent exister en fonction de la rémunération réelle du producteur.

J. CHARMES montre dans les études du SNS en Tunisie ou au Niger des dynamismes spontanés à l'oeuvre : création de petites entreprises du SNS sédentaire par les salariés faiblement rémunérés du secteur moderne, glissement de jeunes salariés du secteur moderne vers le SNS, embauche de jeunes salariés en vue de s'associer voire de créer plus tard leur propre atelier, ceci reposant sur des collectes spécifiques de données d'emplois, revenus, coûts et de monographies d'entreprises qui montrent :

- l'importance du SNS en termes d'emplois,
- l'importance relative des revenus des entrepreneurs dans le SNS localisé sédentaire,
- l'importance des revenus tirés des activités non sédentaires,
- l'importance de la pluriactivité.

Ceci contrevient aux affirmations qui font du SNS un secteur de subsistance, armée de réserve du secteur moderne ayant pour fonction de peser sur le taux de salaire dans ce secteur ; - également à celles qui voient dans le développement du SNS un processus involutif aux termes duquel l'exode rural viendrait gonfler le SNS urbain, le sous-emploi dans le secteur et la faiblesse des rémunérations (1).

## 2 - Liaisons milieu rural - S.N.S. - Secteur moderne

a) En milieu rural, des migrations lointaines (Soninké) constituent une ressource parmi la palette dont disposent les paysans. Les migrations voltaïques (burkinabe) permettent la subsistance de la Haute-Volta (Burkina) sans que la monétarisation touche à la structure sociale (pouvoir des anciens sur la terre et les alliances matrimoniales).

b) L'articulation du SNS et du secteur moderne ne se fait donc pas à travers un flux et un reflux de main d'oeuvre (non observé dans les enquêtes) mais à travers un flux de capital et de travail du secteur moderne vers le SNS.

---

(1) S'il en était ainsi - remarque J. CHARMES - comment comprendre que dans beaucoup de Pays en Développement où la courbe des prix tend à s'envoler alors que celle des salaires tend à stagner ou va à la baisse, qu'il n'y ait pas plus d'explosion sociale, mais seulement développement d'un SNS à la productivité élevée.

c) On peut soutenir avec J. CHARMES que le SNS est à l'antithèse du dualisme : "il imprègne les comportements et les structures de l'économie dans son ensemble".

d) L'armée de réserve du capitalisme du secteur moderne ne se trouve pas dans les migrants ruraux qui s'engagent dans le SNS, mais dans les sortants du système éducatif qui ne veulent pas déchoir en s'engageant dans le SNS comme apprentiset jeunes ouvriers.

#### Points à éclaircir

De ce qui précède, il paraît nécessaire d'éclaircir:

- A) les phénomènes de migration, à multi-objectifs, à la fois produit de l'histoire et exploités d'opportunités (d'autant que le suivi de ces phénomènes ne paraît pas relever de problématiques bien marquées des Départements)
- B) l'étude sur des espaces concrets et par des méthodes quantitatives (données macro-économiques) et qualitatives (recours à l'anthropologie économique) des liaisons entre rural, informel et secteur moderne avec effets d'entraînement et effets sur différents marchés concernés
- C) les phénomènes d'évolution en cours, ce qui devrait permettre de reprendre avec une problématique plus neuve le sujet de la transition abordé - entre autres - par AMIRA.



IV  
VULGARISATION  
VALORISATION



A l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de l'Institut et des manifestations qui l'accompagneront, il a été demandé à chaque Département de proposer un petit nombre de thèmes scientifiques d'actualité ou susceptibles de faire l'objet d'une présentation accessible à un large public.

L'équipe ORSTOM/AMIRA a fait deux propositions en ce sens :

- l'une sur le thème de la jeunesse : 1985 a en effet été déclarée par les Nations Unies, Année Internationale de la Jeunesse. C'est dans ce cadre que l'un des chercheurs de l'équipe avait lancé ce thème de réflexion à tous les chercheurs des diverses disciplines de Sciences Sociales de l'Institut. Cela a donné matière à la réalisation d'un numéro spécial des cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines, à paraître en fin d'année ;
- l'autre sur le thème des ressources cachées du secteur informel, trop souvent confondu avec la pauvreté urbaine, et sur les niveaux de vie dans les villes du Tiers Monde. Ce faisant, et malgré l'intitulé du thème, nous ne pensons pas empiéter sur le champ du Département D "Urbanisation et socio-systèmes urbains".



## JEUNESSE, DEVELOPPEMENT ET CHANGEMENTS SOCIAUX :

## CONTRIBUTION DE L'ORSTOM A L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

\*\*\*

1985 a été déclarée par les Nations-Unies, année internationale de la jeunesse, dans le but d'attirer l'attention et de susciter des mesures en faveur d'une classe d'âge auxquelles les sociétés traditionnelles, privilégiant généralement l'ancienneté et l'expérience, n'assignent qu'une place et un rôle secondaires et dépendants.

Dans les pays en voie de développement notamment, cette classe d'âge représente désormais une large fraction de la population : si les moins de 15 ans pèsent pour plus de 40 % dans la population du Tiers Monde, les 15/24 ans n'en représentent pas moins de 20 %. Encore convient-il d'accepter une certaine souplesse dans l'application de cette définition : dans de nombreux pays et sociétés, l'insertion sur le marché du travail se fait ainsi bien avant l'âge de 15 ans, souvent dès l'âge de 10 ans et parfois même avant. Dans un nombre tout aussi important de sociétés, et dans le même temps, le mariage et donc l'indépendance vis à vis des parents peuvent ne pas intervenir avant l'âge de 30 ans. Des phénomènes aussi contradictoires ne peuvent manquer de provoquer des effets et des réactions contestataires sur les structures sociales qui apparaissent dès lors inadaptées.

Mais en la matière, le risque est grand de s'en tenir à des discours généraux et abstraits. C'est pourquoi il nous a semblé que l'ORSTOM, compte-tenu du type de recherches qu'il mène, avait une contribution originale à apporter à la description du rôle et de la situation de la jeunesse dans le développement. La plupart des contributions sur ce thème se réfèrent à des recherches concrètes ponctuelles et approfondies, généralement réalisées à d'autres fins : la jeunesse a rarement été un thème en soi, mais dans toute recherche sur les micro-sociétés du Tiers Monde, il est rare que n'ait pas été abordé, par un biais ou un autre, le problème des jeunes. Interrogés sur ce qu'ils avaient à dire sur ce sujet, des chercheurs venant d'horizons scientifiques très différents (anthropologues, démographes, économistes, géographes, sociologues) ont rassemblé des matériaux collectés au cours de recherches portant généralement sur d'autres objets. Le résultat en est une série de 24 articles dont le caractère souvent ponctuel et partiel apporte une touche particulière qui ne prend signification que par rapport au tableau d'ensemble. Cette vision impressionniste, caractéristique des travaux de l'ORSTOM, est encore accentuée par la diversité géographique des terrains d'enquête (Afrique du Nord : Tunisie ; Afrique de l'Ouest : Burkina ; Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo ; Afrique Centrale : Cameroun, Congo ; Océan Indien : Comores ; Océanie : Nouvelle Calédonie, Polynésie ; Amérique Latine : Equateur).

Une telle diversité peut néanmoins être découpée en quelques grands domaines qui assurent un ordonnancement logique aux contributions présentées : la place et le rôle de la jeunesse dans la société, le poids des jeunes dans les migrations rurales-urbaines, leurs modes d'intégration au marché du travail, le rôle ambivalent de la scolarisation, facteur d'intégration sociale ou ferment de contestation, enfin l'échec de l'intégration que représente la délinquance.

Si chaque contribution privilégie en général l'un de ces thèmes, en fait toutes y font référence plus ou moins largement. La contestation de la société traditionnelle pousse à l'exode rural, de même que la scolarisation, et en milieu urbain les chemins de l'école, du travail et de la délinquance sont parfois difficiles à démêler.

## TITRES DES CONTRIBUTIONS

\*\*\*

- . Présentation : J. CHARMES
  - . Développement et destin de la jeunesse : éléments pour une rediscussion du concept de jeunesse : M. MAZOUZ
  - . Jeunesse, religion et révolution. L'expérience comorienne (1975/1978) C. ROBINEAU
  - . Le problème des jeunes leaders paysans dans les communautés de l'Equateur andin : E. FAUROUX
  - . Jeunesse, ordre coutumier et identité canaque en Nouvelle Calédonie : J.M. KOHLER, P. PILLON et Loïc J.D. WACQUANT
  - . Les jeunes et leurs aînés au Congo. Différenciation statistique : F. COLONNA, B. LACOMBE, G. BOUNGOU
  - . La jeunesse face à l'urbanisation accélérée en Côte d'Ivoire : A. TOURE
  - . L'invention du futur, ses limites. L'avenir professionnel des jeunes vu d'un village du Sud-Cameroun : M. AGIER
  - . L'enfant et la hache : B. GERARD
  - . La migration de la jeunesse du Burkina : J.L. BOUTILLIER, A. QUESNEL, J. VAUGELADE
  - . Jeunesse et société Eton du Cameroun du Sud : B. DELPECH
  - . Les jeunes Diolas face à l'exode rural : M.C. CORMIER
  - . La jeunesse et le secteur non structuré : J. CHARMES
  - . L'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré en Tunisie : J. CHARMES
  - . L'apprentissage en mutation. Le cas des secteurs menuiserie et bâtiment en Côte d'Ivoire : F. DUREAU et A. DUBERT
  - . Les jeunes porteuses du grand marché de Lomé : M. GBEASSOR et Y. MARGUERAT
  - . Adolescents du Burkina-Faso : P. LESSELINGUE
  - . Etre élève à Yaoundé : A. FRANQUEVILLE
  - . Quelques réflexions à propos de l'enseignement en langue vernaculaire : A. JACQUOT
  - . Jeunesse et langue maternelle à Pointe Noire (Congo) : J. DELLO
  - . La grossesse impossible chez les jeunes filles scolarisées à Brazzaville : M. LALLEMANT et G. JOURDAIN
  - . Les jeunes délinquants d'Abidjan : Y. MARGUERAT
  - . Formes de la délinquance en Polynésie française : B. SCHLEMMER
  - . Les villages d'enfants SOS : C. BOUET
- Coordonnateur : J. CHARMES - Département H en liaison avec la Commission scientifique des sciences sociales.



## COMMENT VIT-ON DANS LES VILLES DU TIERS MONDE ?

## OU LES RESSOURCES CACHEES DU SECTEUR INFORMEL

\*\*\*

L'exode rural vide d'une main d'oeuvre excédentaire des campagnes du Tiers Monde qui ne sont plus capables de fournir travail et subsistance à ceux qui y vivent. Dans les villes, dont la croissance se trouve ainsi accélérée, le développement de l'industrie n'a pas permis, loin de là, d'absorber cette main d'oeuvre migrante.

Toute une littérature s'est ainsi polarisée sur la pauvreté urbaine, et sur les populations vivant dans les bidonvilles ou aux marges des grandes métropoles et exerçant des activités de survie. Si en regard de ces populations, les salariés faisaient figure de privilégiés, il y avait là une illusion contraire à l'évidence. A peu près partout le niveau des salaires n'a guère suivi le coût de la vie et il est fréquent que la rémunération d'un haut fonctionnaire corresponde au simple montant d'un loyer pour le type de logement de cette catégorie socio-professionnelle, sinon d'un loyer ordinaire.

Si donc les salaires versés par l'économie moderne sont tout juste au niveau permettant la satisfaction des besoins essentiels, et si par définition ou par hypothèse, les activités non salariées sont des activités de survie, comment se fait-il que les villes du Tiers Monde ne soient pas peuplées que de survivants en sursis ?

En réalité, on s'aperçoit de plus en plus que l'économie officielle et planifiée ne correspond qu'à la partie visible de l'iceberg, et que seule la prise en compte des activités non enregistrées (informelles ou non structurées dans le jargon des scientifiques) permet de comprendre le fonctionnement des économies et des sociétés du Tiers Monde.

C'est en vue de parvenir à une meilleure compréhension de ces phénomènes que l'ORSTOM a réalisé des études et des enquêtes originales, liant les méthodes de l'anthropologie aux techniques statistiques les plus diverses, permettant ainsi de prendre une plus juste mesure des revenus tirés de ces activités non enregistrées, et de mieux apprécier un phénomène qui tend à se généraliser : celui de la pluri-activité qui fait du salarié un homme d'affaires et qui donne à l'initiative privée la place spontanée qui lui revient, face aux velléités interventionnistes des Etats.

Et parce que, dans les pays du Tiers Monde, le non enregistrement n'est pas toujours synonyme de clandestinité et d'illégalité, les méthodes de recherche qui y sont mises en oeuvre, et les observations qui en résultent, peuvent être utiles à la

compréhension de nos propres sociétés qui voient, dans ces temps difficiles, se développer des comportements délicats à observer parce que volontairement celés à l'omniprésente vigilance de l'Etat.

En quelque sorte une retombée hexagonale de recherches sur les pays en développement, dont nos compatriotes ne voient pas toujours l'intérêt.

\*\*\*

Coordonnateur : J. CHARMES - Département H

Pays concernés : TUNISIE - COTE D'IVOIRE - NIGER - TAHITI

V

L'EQUIPE ORSTOM/AMIRA



## EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'UNITE DE RECHERCHE :

"DEVELOPPEMENT, ESPACE, HISTOIRE : CONCEPTUALISATION  
ET METHODES D'INVESTIGATION

\*\*\*

Programme : Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieux informels et ruraux (AMIRA)

Contenu : La dépendance des théories et des politiques de développement à l'égard des méthodologies de collecte est un phénomène que la démarche AMIRA a permis d'illustrer à plusieurs reprises. Le fait de poser d'emblée le problème de la méthode, à l'aide des connaissances acquises dans les études monographiques d'anthropologie économique, de sociologie ou de géographie, permet de :

- redéfinir unités d'observation et concepts d'analyse ;
- proposer de nouveaux types d'enquêtes (enquêtes légères, enquêtes sur le secteur non structuré) ;
- organiser le passage des études micro-économiques aux analyses macro-économiques ;
- proposer des éléments de redéfinition des théories (théorie de la transition, du secteur non structuré) et des instruments de planification (emploi, comptabilité nationale).

Composition de l'équipe : BLANCHET, CHARMES, COUTY, Domenach, GUBRY, LACOMBE, LAGET, PHELINAS, ROBINEAU, WINTER.

Collaborations et accords (\*) : INSEE\* - IIAP\* - Institut de Démographie de Paris I\* - LA 275 du CNRS (Anthropologie historique) - LA 365 du CNRS (Urbanisation du Monde arabe) - LA 94 du CNRS - Universités de Clermont I\*, Bordeaux I\*, Paris X\*, Paris I\* - Centre de Développement de l'OCDE\* - Bureau International du Travail - Banque Mondiale - PNUD (Projet PADEM) - CORDET\* - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRES) Cameroun.

Principaux résultats :

- validité scientifique de l'approche micro-économique, détour nécessaire pour la compréhension des phénomènes macro-économiques.
- mise en lumière, en termes d'analyse régionale, d'un niveau méso-économique permettant de conjuguer les approches géographiques, anthropo-économiques et sociologiques, en vue d'une plus grande opérationnalité.
- éclaircissement des rapports entre qualitatif et quantitatif et intérêt de poursuivre le dialogue entre statisticiens-

planificateurs et spécialistes des sciences sociales.

- dans le cadre des recherches sur la transition et faisant suite à la mise en lumière de stades de pénétration des rapports marchands, explicitation des aspects liés aux rapports de la modernité et de la tradition.
- méthode d'étude du secteur non structuré (structures, comportements, performances).

Valorisation :

- Colloques et congrès :

- . Interfaces de la connaissance des milieux naturels, 2/9 février 1984, Paris EHESS. Ph. COUTY
- . Séminaire de l'IUED : "Projets de développement", Genève, 26/28 mars 1984. Ph. COUTY
- . Congrès International des Economistes de langue française sur les rapports Nord-Sud, Clermont-Ferrand, 24/26 mai 1984, J. CHARMES, Ph. COUTY, G. WINTER, une communication collective.
- . Séminaire sur le Commerce des Produits Vivriers, CIRES, Abidjan, mai 1984, Ph. COUTY
- . Conférence scientifique sur la famille et la population, Hanasaari, Finlande, mai 1984, B. LACOMBE, une communication.
- . Séminaire International "Jeunesse, population et développement", CEDOR-ONU, Bucarest, 18/22 juin 1984, J. CHARMES, 1 communication.
- . Séminaire national sur l'utilisation des statistiques démographiques, MINPAT, Yaoundé, 16/19 juillet 1984, P. GUBRY, 1 communic .
- . Séminaire d'économie rurale du CIRAD, Montpellier, 16/22 septembre 1984, Ph. COUTY.
- . Colloque de l'AIDELF, Genève, septembre 1984, B. LACOMBE, 1 commu.
- . Séminaire AISE sur "les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré", Rabat, 10/17 octobre 1984, J. CHARMES + chercheurs d'autres UR, plusieurs communications.
- . XVIIIe Meeting Middle East Studies Association of North-America, San-Francisco, 28/12-1/01 1984, J. CHARMES, 1 communication.
- . Journées Anthropologie Economique, ORSTOM Paris, 13/14 décembre 1984, Ph. COUTY et CL. ROBINEAU + nombreux chercheurs, plusieurs communications.
- . Colloque sur "le rôle des femmes dans les stratégies d'auto-suffisance alimentaire", CIE-ORSTOM Paris, 14/18 janvier 1985, J. CHARMES, 1 communication, nombreux chercheurs d'autres UR.
- . 5ème Inter Congrès de la Pacific Science Association, Manille, 3/7 février 1985, CL. ROBINEAU, G. BLANCHET, 1 communication.
- . Séminaire méthodologique sur "la formation en cours d'emploi comme instrument de développement des ressources humaines", Kuala-Lumpur,

26/02-2/03 1985, Centre de Développement de l'OCDE, J. CHARMES, 1 communication.

- Enseignements, séminaires, conférences :

- . CEPEF (Ph. COUTY, J. CHARMES, CL. ROBINEAU, G. WINTER).
- . IIAP (Ph. COUTY, J. CHARMES, G. WINTER).
- . Universités de Paris I (CL. ROBINEAU), Paris X (Ph. COUTY), Bordeaux I (CL. ROBINEAU, J. CHARMES, Ph. COUTY), Clermont I (CL. ROBINEAU, J. CHARMES), Tours (J. CHARMES).
- . Centre Démographique ONU-Roumanie (CEDOR), (CL. ROBINEAU, J. CHARMES).
- . Institut Démographique de Paris (B. LACOMBE).

- Autres activités de valorisation :

- . Participation à l'Encyclopédie de la Polynésie, G. BLANCHET, CL.ROBINEAU.
- . Table ronde à Radio-Cameroun sur l'utilisation des statistiques démographiques, P. GUBRY.

- Appartenances à des Comités de Rédaction :

- . Commission des publications de la société des océanistes, CL. ROBINEAU.
- . Comités de rédaction de STATECO, Ph. COUTY.

- Appartenances à des Organismes d'Animation et de Conseil Scientifique :

- . Conseil de la Société des Océanistes, CL. ROBINEAU.
- . Bureau de la Société Française d'Economie Rurale, Ph. COUTY.
- . Conseil Scientifique du CIRAD, Ph. COUTY.

- Habilitation à diriger des recherches :

- . Habilitation à la direction des doctorats d'état ès lettres et sciences humaines à Paris I, CL. ROBINEAU, des doctorats de 3ème cycle en science économique à Paris X, Ph. COUTY.
- . Formation doctorale de protohistoire et anthropologie de l'université de Paris I, CL. ROBINEAU.

Prospective : Equipe ORSTOM/AMIRA

- suivi des travaux de l'Institut en milieu rural africain : ce thème trouve application dans l'opération "Terrains anciens, approche renouvelée", Département E ; il alimente différents séminaires concernant les investigations et décisions pour le développement rural en Afrique, les pratiques de recherches en milieu rural

et la sociologie du développement.

- Secteur non structuré, emploi et planification : suivi et extension de ces recherches au Maghreb, en Afrique au Sud du Sahara, en Asie du sud-est.
- Anthropologie économique : étude des phénomènes de transition ; suivi des sociétés polynésiennes.

Publications 1983 - 1985 :

BLANCHET Gilles :

- 1983 . Elites et changements en Afrique et au Sénégal. Paris, ORSTOM, 400 p. (Prix Emmanuel-André YOU de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer 85).
- 1984 . Un exemple de petite production marchande en Polynésie française : la pêche aux atures dans l'agglomération urbaine de Papeete. Cah. ORSTOM, série Sciences humaines, vol. XX, n°1, 1984 pp. 89-106.
- . Croissance induite et développement autocentré : une alternative ambiguë pour le Tiers Monde. ORSTOM, Papeete, 1984, Archives sciences humaines, N° 84-05, 16 p.
- . Une expérience malheureuse de pêche semi-industrielle en Polynésie française. ORSTOM, Papeete 1984, Archives Sciences humaines, N° 84-14, 14 p.
- . L'économie de la Polynésie française de 1960 à 1980 : un aperçu de son évolution. ORSTOM, Papeete 1984, notes et documents N° 10, 154 p.

CHARMES Jacques :

- 1983 . Comment mesurer la contribution du secteur non structuré à la production nationale dans les pays du Tiers Monde ? The Review of Income and Wealth, décembre 1983, pp. 429-444.
- 1984 . Les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré en Afrique : pour une évaluation des sources et des méthodes. STATECO N° 37, mars 1984, Bulletin de liaison des statisticiens économistes en Afrique, pp. 103-111.
- . En collaboration avec Ph. COUTY et G. WINTER : Rapports Nord-Sud : pour des stratégies de développement plus réalistes et mieux informés. L'exemple du secteur non structuré et du secteur rural en Afrique. Communication présentée au Congrès International des Economistes de langue française Clermont-Ferrand 24/26 mai 1984. Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Clermont I. multig. 47 p. A paraître dans les Actes du Congrès.
- . La jeunesse et le secteur non structuré. Communication au Séminaire international "Jeunesse, Population et Développement dans le

- Tiers Monde. CEDOR, Bucarest, 18/22 juin 1984. multigr. 20 p. A paraître dans les Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, N° spécial sur la jeunesse
- . Place et rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie. Rapport pour une mission officielle de la Banque Mondiale. A paraître dans le rapport de la BIRD sur la "Politique de création d'emplois en Tunisie". Multigr. 73 p.
  - . En collaboration avec J. CONDE et B. SALOME La formation en cours d'emploi en Tunisie. Centre de développement de l'OCDE, 156 p.
  - . Le secteur non structuré, l'emploi et le sous-emploi. Quelques réflexions sur les concepts utilisés dans les enquêtes. Communication au Séminaire AISE sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré. Rabat 10/17 octobre 1984. multigr. 22p.
  - . Development of the urban informal sector in Tunisia during the period of competitive growth. 1970/80. multigr. 21 p. Communication à la 18ème MESA. San Francisco. 28 nov./ 1déc. 1984.
- 1985
- . Les statistiques de l'emploi et de la production occultent-elles l'activité économique des femmes en Afrique ? Communication au Colloque : "Femmes et stratégies d'auto-suffisance alimentaire ". Paris. Janvier 1985. multigr. 15 p.
  - . En collaboration avec A. KAMOUN : Emploi et sous-emploi dans le secteur non structuré des pays en développement. Concepts et méthodes d'observation. Communication à la session centenaire de l'Institut International de Statistique. Commission : Les statistiques du travail dans un monde en mutation. Amsterdam. 12/22 août 1985. mult. 22p.
  - . En collaboration avec A. SANAA : La promotion de l'artisanat et des petits métiers en Tunisie. Une politique compréhensive à l'égard du secteur non structuré ? Rapport pour le BIT. Multigr. 86 p.

COUTY Philippe :

- 1983
- . Les dominations en science économique, in Pratiques et politiques scientifiques, Bull. de liaison, ORSTOM, Dépt. H, décembre 1983, N° 1, pp. 21/27.
- 1984
- . Qui a peur des dominations scientifiques ? communication au Forum ORSTOM sur les Pratiques et Politiques scientifiques dans le Tiers Monde, 6/7 février 1984, in Pratiques et Politiques scientifiques, Paris, ORSTOM, 1984, pp. 165-169.
  - . Le monde rural et les politiques de recherche agricole en Afrique, communication au Forum ORSTOM sur les Pratiques et Politiques scientifiques dans le Tiers Monde, 6/7 février 1984, in Pratiques et Politiques Scientifiques, Paris, ORSTOM, 1984, pp. 101-106.

- . avec CAMBREZY L., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.Y. et RAYNAUT C. : La région, territoire de recherche, in le Développement rural en question, Paris, ORSTOM, 1984, Mémoires ORSTOM N° 106, pp. 123-180.
- . avec HALLAIRE A., LERICOLLAIS A., PONTIE G. et ROBINEAU C. : Terroirs, ethnies et régions. Recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain, Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XX, N° 1, 1984, pp. 25-28.
- . La vérité doit être construite, Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum., Vol. XX, N° 1, 1984, pp. 5-15.
- . avec WINTER G. : Qualitatif et quantitatif. Deux modes d'investigation complémentaires. Note AMIRA N° 43, Paris, INSEE-COOP., juin-novembre 1983, 78p.
- . Compter, raconter. 12 p. dactyl., octobre 1984. A paraître dans le Courrier des Statistiques, octobre 1985.
- . avec BONNEFOND P., et VARLIETTE A.M. : Réflexions sur les problèmes alimentaires de l'Afrique sud-saharienne, 30 p. dactyl., à paraître dans Culture Technique, septembre 1985.
- . Trente ans d'anthropologie économique chez les économistes de l'ORSTOM 1954/1984. 8 p. dactyl., décembre 1984, à paraître dans les Actes des Journées d'Anthropologie Economique.
- . Ote-moi d'un doute. Trois questions sur l'anthropologie économique. 8p. dactyl., décembre 1984. A paraître dans les Actes des journées d'Anthropologie Economique.

GUBRY Patrick :

1983

- . avec NEGADI G. et TAYO J. : La population du Cameroun au recensement de 1976. Revue Science et Technique, série Sc. Hum., Yaoundé, N° 1/2, 1983, pp. 7-38.
- . Une nouvelle méthode de détermination des âges, le classement chronologique. Communication au Congrès Général de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population, Mexico, 8/13 août 1977, Revue Science et Technique, série Sc. Hum., Yaoundé, N° 1/2, 1983, pp. 113-122.
- . avec LAMLENN B.S., NGWE E., et TCHEGHO J.M. : Le questionnaire-descendants : une méthode d'approche de l'exode rural dans les zones de départ. Communication à la chaire Quételet (Département de Démographie, UCL), Louvain, 6/9 septembre 1983, 12 p. multigr.

1984

- . Evolution de la collecte et des recherches démographiques au Cameroun 1884-1984. Démographie Africaine, Yaoundé, N° 44, 1984, pp. 18-22.
- . La contribution du Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS) à la recherche démographique au Cameroun (avec DACKAM NGATCHOU R.). Démographie Africaine, Yaoundé, N° 44, 1984, p.46/47

- 1984
- avec BEAUVILAIN A. : Démographie de l'extrême-nord du Cameroun, in Le Nord du Cameroun: Des hommes. Une région. ORSTOM, Paris, 1984. 551 p., pp.145/157-311/315, et 534-535. Collection Mémoires, N° 1012.
  - avec LEMDJA F. : Cent ans d'études de population au Cameroun 1884-1984. Communication au séminaire national sur l'utilisation des statistiques démographiques (MINPAT), Yaoundé, 16/19 juillet 1984, 28 p. multigr.
  - Bibliographie générale des études de population au Cameroun (Arrêtée au 31 mars 1984). General Bibliography of Population Studies in Cameroun (as at 31 st March 1984). Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Yaoundé, 382 p. Travaux et documents de l'Institut des Sciences Humaines, collection Etudes bibliographiques et Recherches en Bibliothéconomie, N° 8.

LACOMBE Bernard :

- 1983
- Famille et résidence dans les villages de la Pointe de Sangomar. Contribution à la réunion du C.I.C.R.E.D de décembre 1983, 32 p.
  - Le deuxième bureau, secteur informel de la nuptialité en milieu urbain congolais. STATECO, N° 35, septembre 1983, pp. 37-57.
  - avec CLAIRIN R. et GRUENAI M.E. : Nuptialités. STATECO N° 35, septembre 1983, pp. 58-82.
  - avec PICOUET M. : La famille à Tunis. Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XIX, N° 3, pp.335/339.
- 1984
- avec BOUNGOU Gaspard, GRUENAI M.E. et GUILLAUME A. Données statistiques sur la famille au Congo. Rapport final du projet DGRST-CONGO et ORSTOM Brazzaville sur les normes démographiques et les nouvelles dimensions familiales au Congo, janvier 1984, 47 p.
  - Taux et probabilités d'agrandissement de la taille moyenne des ménages et des familles selon la parenté. Communication pour le XXème Congrès Général de l'UIESP, Florence.
  - avec BOUNGOU Gaspard, GRUENAI M.E. et GUILLAUME A. Une enquête famille au Congo. Communication pour le Colloque de l'AIDELF, Genève, septembre. A paraître.
  - Variation de la taille moyenne du ménage selon la relation de parenté. Essai d'analyse sur des données des villes du Congo du calcul de taux d'accroissement. Communication pour la Conférence scientifique sur la famille et la population, Hnasaari, Espoo, Finlande, mai. A paraître.
- 1985
- avec COLONNA F. et BOUNGOU Gaspard : Les jeunes et leurs aînés au Congo, différenciation statistique. 20 p. multigr. Cahiers ORSTOM, Série Sc. Hum., N° spécial sur la jeunesse et le développement.

ROBINEAU Claude :

- 1984 . Tradition et modernité aux îles de la Société, Livre I : Du coprah à l'Atome, Paris, ORSTOM, mém. N° 100 (9), 489 p.
- 1985 . Tradition et modernité aux îles de la Société, Livre II : Les racines, Paris, ORSTOM, mém. N° 100 (II), 300 p.
- 1983 . A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti, Cahiers ORSTOM série Sc.Hum., Paris, ORSTOM, vol. XIX, N° 1 pp. 119-135.
- . Espace, temps, société : l'ethnie réalité ou illusion, Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum.
- . Jeunesse et révolution : l'exemple comorien, Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum., 30 p. dactyl.
- . Plaidoyer pour l'anthropologie économique, 20 p. dactyl.
- . Un bilan des travaux récents d'anthropologie économique en France. A paraître dans un numéro spécial du Courrier du CNRS consacré à l'anthropologie, 7 p. dactyl.
- . Transportation and communication and their cultural impact on Island Societies of the South Pacific, résumé à paraître dans les Actes du Pacific Sciences Intercongress, Manille, février 1985, 7 p. dactyl.

WINTER Gérard :

- 1984 . Deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires. Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XX N° 1, pp. 17-25.

## BIBLIOGRAPHIE I

- ALLEN, C. (1981) : Tales from the dark continent, 200 p.  
Macdonald Futura Publishers, Londres.
- ANCEY, G. (1977) : Variation Mossi sur le thème : reproduction des milieux ruraux mis en contact avec le système capitaliste extérieur.  
in Essais sur la reproduction des formations sociales dominées.  
Travaux et Documents N° 64, Paris ORSTOM, pp. 1/13.  
(1983) : Monnaie et Structures d'Exploitations en Pays Mossi.  
Init. et Doc. Techniques, N° 57, Paris ORSTOM, 240 p.
- ANSON-MEYER, M. (1983) : Les illusions de l'auto-suffisance alimentaire : exemple du Bénin, du Ghana, du Nigéria et du Togo.  
Mondes en développement, Tome 11, N° 41-42, pp.51/79.
- AUBERTIN, C. et al. (1982) : Histoire de développer...  
Revue Tiers Monde, t. XXIII, N° 90, Avril-Juin 1982, pp. 297/344.
- BADOUIN, R. (1975) : Les agricultures de subsistance et le développement économique.  
Paris, Pedone, 202 p.
- BAILHACHE, R., FUNEL, J.M., et al. (1982) : Evaluation économique de l'aménagement de la rive gauche du fleuve Sénégal.  
Rapport général, MRE-CCCE, 199 p. multigr.
- BILLAZ, R., DIALLO, I., TOURTE, R. (1981) : La recherche appliquée au service du Développement Rural Régional. L'exemple du Yatenga en Haute Volta.  
Journées Recherches Développement en Milieu Rural.
- BOND, M.E., (1983) : Agricultural Responses to Prices in Sub-Saharan African Countries.  
IMF Staff Papers, Vol. 30, N° 4, pp. 703/726.
- BONNEFOND, Ph., RAYMOND, Cl. (1983) : Analyse Économique de la filière riz SAED. Réactualisation 82/83.  
MRE - Coop. et Dév., 72 p. multigr.
- BOUTILLIER, J.L., CANTRELLE, P., CAUSSE, J., LAURENT, C., N'DOYE, Th., (1962) : La Moyenne Vallée du Sénégal.  
Paris, P.U.F. 569 p.
- BOUTRAIS, J. (1973) : La colonisation des plaines par les Montagnards au Nord du Cameroun (Monts Mandara).  
Travaux et Documents, N° 24, ORSTOM, Paris, 277 p.  
Une histoire régionale du développement rural : le nord du Cameroun.  
Note AMIRA N° 42, pp. 83/146, Paris, INSEE-Coopéra.

- CAMBREZY, L., COUTY, Ph., LERICOLLAIS, A., J.Y., RAYNAUT, Cl., (1984)  
La Région, Territoire de Recherche.  
in : Le développement Rural en Question. Paris  
ORSTOM, Mémoires N° 106.
- CHAMPAUD, J., (1973) : Mom, Terroir Bassa.  
Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, N°9,  
Paris ORSTOM, 56 p.
- CLAUSEN, M.A.W. (1983) : Discours prononcé devant le Conseil des  
Gouvernements, 27/9/83. Banque Mondiale,  
Washington, 29 p.
- CLEAVE, J.H. (1974) : African farmers : Labour Use in the deve-  
lopment of Smallholder Agriculture. New-York - Praeger.
- COUTY, Ph. (1965) : Notes sur la production et le commerce du  
mil dans le Département du Diamaré (Nord-Cameroun).  
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum. Vol. II, N° 4,  
pp. 3/88.  
  
(1977) : Recent studies on traditional agricultural  
marketing in the Sudan and Sahel Zones of Africa.  
Proceedings of an International Symposium on Rainfed  
Agriculture in Semi-Arid Regions. April 17/22.  
Univer. of California, Riverside, USA, pp. 628/653.
- COUTY, Ph. et DURAN, P. (1968) : Le commerce du poisson au Tchad.  
Mémoires de l'ORSTOM, N° 23, 252 p., Paris, ORSTOM.
- COUTY, Ph. et LERICOLLAIS, A. (1982) : Vers une méthode pratique  
d'analyse régionale. Le cas de la Vallée du Sénégal  
(1975-1980).  
Note AMIRA N° 36, Paris, INSEE-Coopération, 115 p.
- COUTY, Ph., LERICOLLAIS, A., MARCHAL, J.Y., RAYNAUT, Cl. (1984) :  
Un cadre élargi pour l'étude des systèmes de produc-  
tion en Afrique.  
Cahiers de la Recherche-Développement, N° 3-4, pp.10/14.
- DELAUNAY, D. (1984) : De la captivité à l'exil.  
Paris, ORSTOM, Travaux et Documents N° 174. (Sous-  
presse).
- DIOP, Abd. (1981) : La Société Wolof : tradition et changement.  
Paris, Karthala, 355 p.
- DONGMO, J.L. (1981) - 2 vol. : La maîtrise de l'espace agraire -  
La maîtrise de l'espace urbain.  
Yaoundé, Centre d'Édition & de Production pour  
l'Enseignement et la Recherche.
- DOULOU, V. (1983) : Quel Système de Production Agricole pour  
le Congo ?  
Min. de la Culture, des Arts & de la Recherche  
Scientifique, République Populaire du Congo.  
D.G.R.S. 25 p. multigr.

- DOZON, J.P. (1979) : Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération "culture irriguée" en Côte d'Ivoire.  
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., Vol. XVI, N° 1/2, pp. 37-58.
- DUBOIS, J.P. (1975) : Les Serer et la question des Terres Neuves au Sénégal.  
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., vol. XII, N° 1, pp. 81/120.
- DUPRE, G. (1982) : Un ordre et sa destruction.  
Coll. Mémoires N° 93, ORSTOM, Paris, 446 p.
- EICHER, C.K. (1982) : Facing up to Africa's Food Crisis.  
Foreign Affairs, Fall 1982, vol. 61, N° 1, pp. 151/174.
- EICHER, C.K. et BAKER, D.C. (1982) : Research on Agricultural Development in Sub-Saharan Africa : a critical Survey, 335 p.  
MSU International Development Paper N° 1, Michigan State University East Lansing, Michigan.
- FAYE, J. (1982) : Régime foncier traditionnel et réforme foncière au Sénégal.  
Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Univ. de Paris-X, Dépt. de Géographie, 2 vol. multigr.
- FRELASTRE, G. (1983) : En Côte d'Ivoire : prudente mise en oeuvre de la nouvelle politique de développement rural intégré.  
Le mois en Afrique, Oct. Nov. 1983., N° 213/214.  
(1983) : Une étape importante dans le développement rural africain. Le séminaire de Zinder (nov. 1982) et la nouvelle stratégie de la République du Niger.  
Le Mois en Afrique, Août-Sept. 1983. N° 211/212.
- GASTELLU, J.M. (1981-82) : Les plantations de cacao au Ghana.  
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., vol. XVII, N° 2, pp. 225/254.
- GIRI, J. (1983) : Le Sahel demain. Catastrophe ou renaissance ?  
Paris, Karthala, 325 p.
- HAZELL, P. et ROELL, A. (1983) : Rural Growth Linkages : Household Expenditure Patterns in Malaysia and Nigeria.  
IFPRI, Washington - Research Report, N° 41, 64 p.
- HOPKINS, A.G. (1973) : An Economic History of West Africa.  
Londres, Longman, 337 p.
- HOROWITZ, M.M. (1979) : The Sociology of Pastoralism and African Livestock Projects.  
AID Program Evaluation Discussion, Paper N° 6, 102 p. multigr.
- IDACHABA, F.T.S. (1980) : Agricultural Research Policy in Nigeria.  
Research Report N° 17, IFPRI, Washington, 69 p.
- International Food Policy (1981) Research Institute (IFPRI).  
Report 1981, 55 p. IFPRI, Washington.

- JOUVE, Ph. (1983) : Rapport de Mission en vue du Zonage Agro-Ecologique du Département de Maradi. République du Niger. IRAT-GERDAT, 21 p. + 5 annexes multigr.
- KOHLER, J.M. (1971) : Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta). Mémoires N° 46, Paris, GRSTOM, 248 p.
- LAKE, L.A. et TOURE, S.N. (1984) : L'expansion du bassin arachidier. Sénégal 1954-1979. IFAN Dakar, ronéo. 100 p.
- LEPLAIDEUR, A. (1985) : Les systèmes Agricoles en zone forestière : les paysans du Centre-Sud Cameroun. Thèse de 3 ème cycle, Univ. de Montpellier I, Faculté de droit et des sciences économiques, 2 vol. multigr.
- LOMBARD, J. (1981) : Une autre "fin des paysans" : ceux d'Afrique Noire. Revue Tiers Monde, t. XXII, N° 85, janv.-mars 1981, pp. 33/59.
- DE LA MASSELIERE, B. (1984) : Cultures commerciales, cultures vivrières. La transformation de l'espace de production agraire du Kayor central et septentrional (Sénégal). in : Le Développement rural en questions, Paris, ORSTOM, Mémoires N° 106, pp. 267/294.
- MBODJ, M. (1980) : Sénégal et dépendance : Le Sine-Saloum et l'Arachide (1887-1940). in : Sociétés paysannes du Tiers Monde, textes réunis par C. Coquery-Vidrovitch, pp. 139/170. Presses Universitaires de Lille.
- MEILLASSOUX, Cl. (1960) : Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance. Cahiers d'Etudes Africaines, Déc. 1960, pp. 38/77.
- MELLOR, J.W. (1982) : Third World Development : Food, Employment, and Growth Interactions American Journal of Agricultural Economy. vol. 64, N° 2, May 1982, pp. 304/311.
- MILLEVILLE, P. (1984) : Le rôle de l'enquête agronomique dans la démarche de recherche-développement appliquée au secteur de la production rurale. in : Démarches de Recherche-Développement, BLACT-CFECTI-GRET-SEAR-PACA, Paris, pp. 47/58.
- MINVIELLE, J.P. (1979) : Systèmes de Productions Actuels et Transferts Migratoires chez les Populations de la Moyenne Vallée du Sénégal. Thèse pour le Doctorat d'Etat ès Sciences Economiques, Univ. de Montpellier I, 466 p. multigr.

- DRAM, P., ZAPATA, J., ALIBARUHO, G. ROY, S. : Investment and Input Requirements for Accelerating Food Production in Low-income Countries by 1990. IFPRI Research Report N° 10, IFPRI, Washington, 178 p.
- ORSTOM (1979) : Maîtrise de l'Espace Agricole et Développement en Afrique Tropicale. Actes du Colloque de Ouagadougou, 4-8 Déc. 1978. Mémoires ORSTOM, N° 89, 600 p.
- (1983) : Le Développement : Idéologies et Pratiques. Actes du Séminaire Interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris, 1983, 246 p.
- PAYLORE, P. et HANEY, R.A. (1976) eds. : Proceedings of the West Africa Conference. Tucson University of Arizona.
- PELISSIER, P. (1977) : Competition and the Integration of Agriculture and cattle raising in Sahelian and Soudano-Sahelian Africa. Proceeding of an International Symposium on Rainfed Agriculture in Semi-Arid Regions. Univ. of California, Riverside, April 17-22, 1977. pp. 72/86.
- PELISSIER, P., DIARRA, S. (1978) : Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et aménagement des ressources naturelles en Afrique Soudanienne. in : Aménagement des ressources naturelles en Afrique ; Stratégies traditionnelles et prise de décision moderne, Notes Techniques MAB 9, pp. 35/57, Paris, UNESCO.
- PELTRE-WURTZ, J., STECK, B. (1979) : Influence d'une société de développement sur le milieu paysan. Coton et culture attelée dans la région de la Bagoué (Nord Côte d'Ivoire). ORSTOM, Centre de Petit-Bassam, 427 p. multigr.
- PRIOUL, Ch. (1981) : Entre Oubangui et Chari vers 1990. Recherches Oubangiennes 6 - Labo. d'Ethnologie et de Sociologie comparée, Université de Paris X.
- RAYNAUT, Cl. (1980) : Recherches multidisciplinaires sur la région de Maradi : rapport de synthèse. DGRST, Université de Bordeaux II, 76 p.
- REYNOLDS, L.G. (1983) : The Spread of Economic Growth to the Third World : 1950-1980. Journal of Economic Literature, vol. XXI, sept. 1983, pp. 941/980.
- ROCH, J. (1975) : Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais. Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., vol. XII, N° 1, pp. 55/80.
- ROCHETEAU, G. (1975) : Société Wolof et mobilité. Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., vol. XII, N° 1 pp. 3/18.

- SIAMWALLA, A. et HAYKIN, S. (1983) : The world Rice Market : Structure, Conduct and Performance.  
IFPRI Research Report, N° 39, 79 p.
- STOMAL-WEIGEL, B. (1981) : Analyse comparative des Systèmes de Production Serer et Wolof dans le Bassin Arachidier (Régions de Thiès & Diourbel, Sénégal).  
Thèse de Doctorat de 3ème cycle. Univ. de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 192 p. multigr.
- STRATEGIES ALIMENTAIRES : Bulletin trimestriel du Réseau "Stratégies Alimentaires - stratégies Paysannes".  
Publié en collaboration avec le Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques (GRET) et Solidarités Agro-Alimentaires (SOLAGRAL).
- TRINCAZ, P.X. (1979) : Transformations Sociales dans les Zones Nouvelles d'Implantation Rurale : Les Serer dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental.  
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., vol. XVI, N° 1-2, pp. 19-36.
- WEBER, J. (1977) : Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun.  
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sc. Hum., vol. XIV, N° 2, pp. 113/139.
- WEIGEL, J.Y. (1982) : Migration et production domestique des Soninké du Sénégal.  
Travaux et Documents de l'ORSTOM, N° 146, Paris, ORSTOM, 133 p.

## BIBLIOGRAPHIE II

- Bureau International du Travail (1972) : Employment, Incomes and Equality : A Strategy for Increasing Employment in Kenya, 600 p.
- CHARMES, J. (1982 a) : Méthodologie et résultats des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie.  
INSEE - Collection Archives et Documents, N° 54, pp. 51/129.
- (1982 b) : L'évaluation du secteur non structuré. Méthodes, résultats, analyses.  
INSEE-ORSTOM-AMIRA, N° 37, 210 p.
- (1983 a) : Comment mesurer la contribution du secteur non structuré à la Production nationale dans les pays du Tiers Monde ?  
The Review of Income and Wealth, pp. 429/444.
- (1983 b) : Place et Rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie.  
Rapport pour la Banque Mondiale, 67 p.
- CHARMES, J. et KAMOUN, A. (1985) : Emplois et sous-emplois dans le secteur non structuré des pays en développement. Concepts et méthodes d'observation.  
  
Centenaire de l'Institut International de Statistique, Amsterdam, Août 1985.
- FEI, J.C.H., and RANIS, G. (1964) : Development of the Labor Surplus Economy : Theory and Politics.  
Irwin Homewood, 324 p.
- JORGENSON, D.W. (1961) : The Development of a Dual Economy.  
Economic Journal, June 1961, pp. 309/334.
- JOSHI, H., LUBELL, H. et MOULY, J. (1976) : Urbanisation et emploi en Côte d'Ivoire.  
BIT - Genève, 119 p.
- LEWIS, A.W. (1954) : Economic Development with Unlimited Supplies of Labour.  
Manchester School, vol. 26, pp. 1/32.
- MAZUMDAR, D. (1975 a) : The Theory of Urban Underemployment in Less Developed Countries.  
World Bank Staff Working Paper, N° 198.
- (1975 b) : The Urban Informal Sector.  
World Bank Staff Working Paper, N° 211, 63 p.

- PECTA (1983) : Le secteur non structuré à Niamey. Rapport d'une enquête (par J. CHARMES). BIT. Programme des Emplois et des Compétences Techniques pour l'Afrique, Addis-Abeba, 104 p.
- SANTOS, M. (1975) : L'espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés. Génin, 405 p.
- TODARO, M.P. (1969) : A model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries. American Economic Review, vol. 59, pp. 138/148.